

JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉBATS PARLEMENTAIRES

ASSEMBLÉE NATIONALE

COMPTE RENDU INTEGRAL DES SEANCES

Abonnements à l'Édition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE : FRANCE ET OUTRE-MER : 22 F ; ETRANGER : 40 F
(Compte chèque postal : 9063-13, Paris.)

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

26, Rue Desaix, 75732 Paris CEDEX 15.

Téléphone

{ Renseignements : 579-01-95

{ Administration : 578-61-39

Le bureau de vente est ouvert tous les jours, sauf le dimanche et les jours fériés, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h.

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

5^e Législature

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1974-1975

COMPTE RENDU INTEGRAL — 59^e SEANCE

1^{re} Séance du Jeudi 5 Juin 1975.

SOMMAIRE

1. — Rappel au règlement (p. 3707).
MM. Glon, le président.
2. — Mises au point au sujet de votes (p. 3708).
MM. Partrat, Ceyrac, le président.
3. — Mesures en faveur des handicapés. — Communication relative à la désignation d'une commission mixte paritaire (p. 3708).
4. — Orientation préliminaire du VII^e Plan. — Suite de la discussion d'un projet de loi (p. 3708).
Discussion générale (suite) :
MM. Bouloche, Debré, Marchais, Coulais, Partrat, Chaban-Delemas, Maurice Faure, Charles Bignon, Chambaz.
Renvoi de la suite de la discussion.
5. — Ordre du jour (p. 3731).

★ (2 f.)

PRESIDENCE DE M. MARCEL ANTHONIOZ, vice-président.

La séance est ouverte à quinze heures.

M. le président. La séance est ouverte.

— 1 —

RAPPEL AU REGLEMENT

M. le président. La parole est à M. Glon, pour un rappel au règlement.

M. André Glon. Monsieur le président, je tiens à signaler une légère erreur dans le compte rendu analytique de la séance d'hier soir. Cette erreur, qui n'est pas imputable aux secrétaires des débats, mais sans doute au silence insuffisant qui régnait à ce moment dans l'hémicycle, concerne un rappel au règlement que j'ai été conduit à faire à l'issue du débat sur la situation de l'emploi.

On me fait dire, en effet, que la première tâche de l'opposition « est de restaurer un climat de confiance entre elle-même et le Gouvernement ». Je me réjouirais, certes, qu'il en fût ainsi, car cela ajouterait aux événements historiques d'aujourd'hui mais, en réalité, mes paroles, qui figureront avec précision au *Journal officiel*, étaient les suivantes : « Si je peux préconiser un remède à mes collègues de l'opposition, je leur indique qu'il réside dans la restauration de la confiance au sein des entreprises. Nous perdons tous les jours des commandes à cause des perturbations organisées.

« Le rôle des élus est de placer au premier rang l'intérêt des travailleurs et celui du pays ».

M. le président. Votre rectification figurera naturellement au compte rendu analytique de ce jour.

— 2 —

MISES AU POINT AU SUJET DE VOTES

M. le président. La parole est à M. Partrat.

M. Roger Partrat. Monsieur le président, au cours de l'examen du projet de loi portant réforme du divorce, j'ai été porté comme ayant voté contre un amendement de suppression dans le scrutin n° 177, alors que je souhaitais voter « pour ».

Inversement, dans le scrutin n° 180, j'ai été porté comme ayant voté « pour » alors que j'entendais voter « contre ».

Cette inversion est peut-être due à la machine.

M. le président. La machine ne paraît pas encore tout à fait au point.

M. Jean Fontaine. Machine, que de « crimes » on commet en ton nom ! (Sourires.)

M. le président. Quoi qu'il en soit, acte est donné à M. Partrat de sa mise au point.

La parole est à M. Ceyrac.

M. Charles Ceyrac. M. Charles Bignon, député de la Somme, m'avait donné une procuration pour le scrutin sur l'ensemble du projet de loi portant réforme du divorce, et j'ai indiqué qu'il souhaitait s'abstenir. Or il a été porté comme ayant voté « pour ».

Je vous demande, monsieur le président, de me donner acte de cette mise au point.

M. le président. Bien volontiers.

— 3 —

MESURES EN FAVEUR DES HANDICAPES

Communication relative à la désignation d'une commission mixte paritaire.

M. le président. J'ai reçu de M. le Premier ministre la lettre suivante :

« Paris, le 5 juin 1975.

« Monsieur le président,

« Conformément à l'article 45, alinéa 2, de la Constitution, j'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai décidé de provoquer la réunion d'une commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions, restant en discussion, du projet de loi d'orientation en faveur des personnes handicapées.

« Je vous serais obligé de bien vouloir, en conséquence, inviter l'Assemblée nationale à désigner ses représentants à cet organisme.

« J'adresse ce jour à M. le président du Sénat une demande tendant aux mêmes fins.

« Veuillez agréer, monsieur le président, l'assurance de ma haute considération. »

Cette communication a été notifiée à M. le président de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales.

Les candidatures devront parvenir à la présidence avant ce soir, dix-huit heures.

A l'expiration de ce délai, elles seront affichées.

Si le nombre des candidats n'est pas supérieur au nombre de sièges à pourvoir, la nomination prendra effet immédiatement.

Dans le cas contraire, elle aura lieu par scrutin au début de la première séance qui suivra.

— 4 —

ORIENTATION PRELIMINAIRE DU VII^e PLAN

Suite de la discussion d'un projet de loi.

M. le président. L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi portant approbation d'un rapport sur l'orientation préliminaire du VII^e Plan (n° 1685, 1687, 1693).

Mardi soir, l'Assemblée a commencé d'entendre les orateurs inscrits dans la discussion générale.

Dans la suite de cette discussion, la parole est à M. Bouulloche.

M. André Bouulloche. Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, monsieur le ministre de l'économie et des finances, l'élaboration d'un plan de cinq ans pendant la période difficile que nous connaissons devrait être, pour les Français, une occasion de réflexion et un motif d'espoir. Réflexion sur les causes réelles et les issues possibles d'une crise sans précédent dans notre génération ; espoir de voir un vaste effort de solidarité des forts envers les faibles traduire la volonté de maîtriser la situation dans l'intérêt général.

Aucun de ces deux résultats ne sera malheureusement atteint, car les documents soumis aujourd'hui à l'examen de l'Assemblée ne permettent pas de penser que le Gouvernement se fixe pour but une analyse objective et complète de la situation, ni l'élaboration d'un véritable Plan.

Certes, la tâche est difficile, s'agissant d'une économie ouverte sur l'extérieur, alors que l'environnement international est riche en aléas. Mais derrière le mirage des mots, il est aisé de constater que l'on n'a guère essayé de traiter le problème au fond. Il n'y a là rien de surprenant de la part d'un pouvoir qui n'a jamais accepté les contraintes de la planification et a activement contribué à la dégradation de la notion même de plan.

Les manifestations de cette attitude sont multiples, et je les vois d'abord dans le fait que nous ayons assisté, pendant neuf mois, à un effacement du système planificateur et à l'abandon de la préparation du VII^e Plan, et cela, au moment même où l'ancien ministre de l'économie et des finances parvenait au pouvoir suprême, et alors que, simultanément, s'accroissaient l'inflation et les déséquilibres du système monétaire international.

La dégradation par rapport au VI^e Plan peut être constatée, au niveau des documents, en comparant les 238 pages grand format du rapport sur les principales options du VI^e Plan et les 78 pages demi-format d'un document qui n'est plus que le rapport sur l'orientation préliminaire du VII^e Plan. Et cette réduction en volume n'est pas compensée, loin de là, par une plus grande densité.

Arrêtons-nous quelques instants sur cette modification du titre du rapport. Pourquoi ne fait-il plus mention d'options, alors que le texte même, en vertu duquel il nous est présenté — la loi du 4 août 1962 — précise que « le Gouvernement soumet au Parlement, avant d'adresser au commissaire général du Plan ses directives, un projet de loi portant approbation d'un rapport sur les principales options qui commandent la préparation du Plan dans le cadre de l'aménagement du territoire ». Que je sache, la loi s'applique également au Gouvernement.

Pourquoi, monsieur le Premier ministre, l'avez-vous ignorée, alors que votre prédécesseur, en 1970, l'avait respectée ?

Est-ce parce que de simples orientations vous ont paru moins contraignantes que des options véritables procédant de choix qu'il faut expliciter et motiver ?

Nous voyons, quant à nous, dans votre désinvolture à l'égard de la loi voulue par le Parlement, le témoignage du peu d'importance qu'en réalité le Plan revêt aux yeux du Gouvernement.

Quant à la préparation du grand débat national que devrait constituer l'élaboration des options, on peut affirmer, sans exag-

ration, qu'elle a été bâclée. Le délai de deux mois accordé aux quatre commissions hâtivement formées n'était pas compatible avec une véritable consultation, ni avec la sérénité que requiert la planification.

En fait, ces quatre commissions n'ont eu que très peu de rapports les unes avec les autres. Elles n'ont pas été consultées sur le rapport d'orientation qui, seul, engage le Gouvernement, et, de l'aveu du président de l'une d'elles, elles n'ont évité les contradictions qu'en s'abstenant de chiffrer leurs propositions ou suggestions.

Il ne s'agit pas là de planification mais de l'ouverture d'une sorte de dialogue sans sanction dont le pouvoir s'empresse de publier les comptes rendus comme s'il en prenait les résultats à son compte, alors qu'il se réserve de n'en retenir que ce qui lui convient et d'utiliser les contradictions inévitables entre les groupes pour garder les mains libres.

C'est pourquoi le « livre bleu » en rabat singulièrement sur les résultats des travaux des commissions tout en faisant écho à leurs orientations. Toute cette procédure a pu être qualifiée sans exagération de « parodie de consultation ».

Qui plus est, le caractère illusoire de la concertation, souligné d'ailleurs par les syndicats ouvriers, aura été délibérément aggravé par la confusion entretenue sur la portée de la procédure d'élaboration des orientations et, en définitive, sur le caractère de la planification.

Pendant que se déroulaient les travaux des commissions, des décisions importantes, engageant le moyen terme, comme la fixation des objectifs en matière d'énergie ou la mise en œuvre de mesures relatives à la balance des paiements, étaient prises ou annoncées par le conseil central de planification créé auprès du Président de la République, c'est-à-dire avant même que les options ne soient arrêtées par le Parlement, et donc en dehors du Plan et de toute procédure démocratique.

Quant à ce conseil de planification, il ne s'agit, malgré son titre, que d'un simple organisme prenant des décisions conjoncturelles, et grâce auquel le pouvoir tente de faciliter le pilotage à vue qui lui est cher à l'aide de quelques études économiques à court et moyen terme.

En fait, le Gouvernement croit si peu au Plan que nulle part il n'a fait allusion à un bilan du VI^e Plan et aux conséquences qu'il devait s'efforcer de tirer de l'échec de celui-ci. D'ailleurs, lorsque vous parlez d'un programme d'actions prioritaires dont les durées sont indépendantes de la durée du Plan, que reste-t-il des disciplines inhérentes à toute planification, monsieur le Premier ministre ?

Car telle est bien la contradiction que vous vous efforcez de résoudre : comment un pouvoir incapable de traiter les problèmes de la nation autrement qu'au jour le jour, et d'ailleurs bien décidé à agir ainsi, peut-il élaborer un Plan ?

Vous êtes condamné à exécuter un numéro d'illusionnisme, et c'est ce à quoi nous assistons.

Le Plan est une idée tirée du projet socialiste. Limité dans son exercice en régime capitaliste, il peut néanmoins contribuer à y protéger l'économie des forces aveugles du marché, à assurer le plein emploi, une meilleure utilisation des ressources nationales et à créer les biens et services collectifs nécessaires à la production et à la satisfaction des besoins essentiels des travailleurs.

La fraction avancée du capitalisme français y a trouvé de sérieux avantages et les V^e et VI^e Plans, en particulier, ont assuré une forte croissance économique globale orientée vers la concentration des entreprises des secteurs de pointe entre les mains d'un capitalisme bancaire et industriel puissant et fortement appuyé par l'Etat. Mais le Plan n'est pas non plus sans inconvénients pour la classe dominante dans la mesure où, ne pouvant échapper à l'impératif du plein emploi, il est rendu par certains responsable de l'inflation.

C'est pourquoi, aujourd'hui où le conjoncturisme triomphe dans les options gouvernementales et où la classe au pouvoir tient à conserver les avantages de la planification sans avoir à en supporter les inconvénients, la plus grande ambiguïté est entretenue sur le fait qu'il y a ou qu'il n'y a pas de Plan. Le véhicule de cette ambiguïté est l'inimitable langage du rapport du Gouvernement qui nous est soumis. La rédaction d'un tel document dénote, mes chers collègues, un art consommé de masquer les réalités.

Quand on lit ce « livre bleu », comment pourrait-on ne pas être d'accord ? Tous les agents économiques publics ou privés sont traités de la façon la plus favorable à leurs intérêts. Toutes

les données sont prises en compte. Tout sera réglé au mieux. Et, comme on ne donne aucun chiffre, puisque nous n'en sommes qu'aux orientations, on ne voit pas à première vue pourquoi on pourrait s'opposer à un si magnifique catalogue de bonnes intentions si bien exprimées.

Ce n'est d'ailleurs pas d'hier que les documents gouvernementaux sont rédigés dans une langue abstraite qui porte la marque des agrégats de la comptabilité nationale. Mais, plus on se complait dans le vague et l'imprécision, plus le caractère invertebré de la formulation apparaît irritant et même inacceptable.

Car le résultat de cette présentation est qu'aucune option ne se dégage clairement. La seule qui soit exprimée, celle qui porte sur le taux de croissance, est présentée comme ne dépendant nullement de nous. Ainsi, le caractère démocratique de la consultation du Parlement est réduit au minimum puisque aucun choix n'est laissé à l'appréciation de ses membres et que tout désaccord devrait normalement aboutir à la présentation d'un contre-Plan que les parlementaires, tout au moins ceux de l'opposition, ne sont pas outillés pour élaborer.

C'est d'ailleurs pourquoi nous n'envisageons pas de présenter d'amendements au texte qui nous est soumis tant il nous paraît inamendable parce qu'inaméliorable autrement que par une refonte complète.

Nous regrettons profondément d'être en présence d'un contrat d'adhésion qui trouve son expression dans ce texte qui se lit « en creux », en ce sens que ce qui n'y est pas est aussi important que ce qui y figure. Une telle lecture prouve que les options sont bel et bien prises et qu'elles le sont en conformité avec les intérêts de la classe possédante au pouvoir.

La première est la reconstitution du taux de profit. Ainsi, parmi les impératifs figure la réalisation de bénéfices suffisants pour les entreprises et le maintien de la part de leur épargne propre dans la valeur ajoutée. Il est également souligné qu'en cas de situation économique durablement défavorable il ne conviendrait d'envisager qu'avec une extrême prudence des mesures créant des charges supplémentaires pour les entreprises. On ne saurait être plus clair : les privilégiés seront défendus !

Pour entrer davantage dans le détail, le rapport est d'une discrétion exemplaire sur les charges à imposer aux entreprises polluantes pour lutter contre la pollution. Le déclenchement d'une action de grande ampleur, pourtant d'une urgence incontestable, serait-il remis à des jours meilleurs ?

Par opposition à cette mansuétude, la demande intérieure, c'est-à-dire la consommation, en particulier la consommation populaire, fera l'objet d'une attention vigilante : il faut maîtriser la demande intérieure, maîtriser l'évolution des revenus nominaux, réduire la part de la consommation dans la production intérieure brute. O magie du verbe ! Le mot austérité n'est même pas avancé. Mais comme il apparaît clairement en creux dans le texte !

Et qu'y a-t-il derrière les contraintes draconiennes que, conformément à la meilleure orthodoxie économique libérale et quelque peu désuète, se fixe le livre bleu : équilibre à 100 p. 100 des opérations des administrations, augmentation des taux d'auto-financement des entreprises, progression de la masse monétaire limitée à celle de la production intérieure brute en valeur, qu'y a-t-il sinon l'indigence des collectivités locales, le sacrifice des équipements collectifs non directement productifs et une incertitude accrue ?

Certains passages du rapport prétendent le contraire, mais nous savons d'expérience à quels impératifs iront les préférences du pouvoir, d'autant que, pour ne donner qu'un exemple, il n'est indiqué nulle part au prix de quels arbitrages sera assuré le financement du programme électro-nucléaire.

Comment, dans ces conditions, ne pas être saisi d'un profond scepticisme ?

Voulez-vous un autre exemple de promesse non tenue ? Le cas de la recherche est à la fois typique et désespérant.

Le rapport sur les options du VI^e Plan, en 1970, indiquait : « Le Gouvernement a estimé que, compte tenu de l'effort consenti en la matière par les grands pays industriels, il serait souhaitable que la France augmente très sensiblement la part de la production intérieure brute affectée à la recherche. »

Quand on sait que la part de la recherche dans le produit national brut, qui était de 1,84 p. 100 en 1970 après avoir été de 2,3 p. 100 en 1968 est tombée en 1973, dernière année dont les chiffres soient connus, à 1,68 p. 100 et que l'actuel Président

de la République était ministre des finances à partir de 1969, comment peut-on prendre au sérieux l'assertion du rapport d'orientation de 1975 selon laquelle « la France doit se fixer comme objectif d'atteindre, par le volume et la qualité de ses recherches, le premier rang des pays de dimensions comparables », reprenant ainsi des déclarations fracassantes qui n'ont guère de chances d'être plus suivies d'effets en 1980 que celles de 1970 ne sont vérifiées en 1975 ?

Illusion, mystification que tout cela, comme est mystifiant un dialogue qui vise à occuper l'opinion, même s'il n'en sort rien et à masquer la déplanification et le conjoncturisme régnants.

Comme on ne peut plus assimiler économie de marché et croissance, ce qui était pourtant bien commode, on philosophe autour d'idées qui se veulent modernes et généreuses. Mais un Plan n'est pas une dissertation et sa préparation devrait servir à assortir chaque intention exprimée des moyens destinés à la réaliser. Et là nous sommes dans la plus grande incertitude.

C'est ainsi qu'une certaine sélectivité des investissements est invoquée, mais sans essayer d'en préciser les objectifs ni s'attarder à en proposer les moyens.

C'est ainsi qu'une politique active de l'emploi est mise en avant à travers une croissance plus économe du capital. Mais cette intention est démentie par l'encouragement donné par le collectif budgétaire, que le Gouvernement vient de faire voter par sa majorité, aux investissements sans sélectivité réelle.

C'est ainsi que la gratuité des transports implique, si l'on souhaite qu'elle ne constitue pas une surcharge écrasante pour le budget ni une source de chômage pour les industries de l'automobile, une reconversion profonde de l'industrie des transports et de l'équipement du territoire dont les modalités ne sont même pas envisagées.

C'est ainsi qu'on veut provoquer un nouvel urbanisme dans les grandes villes, mais on ne nous indique nullement comment.

La croissance, dont le taux avait fait l'objet d'une vive discussion lors de la préparation du VI^e Plan, tient aujourd'hui un rôle de vedette un peu moins tapageuse. Ouvertement, le rapport prévoit un taux aussi élevé que possible comme garantie affichée contre le sous-emploi, mais, en écartant un objectif trop ambitieux ou trop précis, et surtout en mettant l'accent sur les contraintes de l'inflation et de l'équilibre des comptes extérieurs, il admet de façon implicite un niveau élevé de chômage pendant toute la durée du VII^e Plan.

Par ailleurs, la notion même de croissance reste toujours aussi ambiguë. Mesurée à travers une comptabilité nationale dont les bases demeurent inchangées, bien qu'elles soient très généralement reconnues comme de plus en plus inadaptées, cette grandeur n'est plus une référence valable, malgré l'importance que l'on continue à lui attribuer.

Aucun effort n'est fait pour approfondir la conception d'une autre croissance.

C'est cependant indispensable car tant que l'on considérera la qualité de l'environnement naturel et urbain, le mode de vie, les rapports de chaque homme avec ceux qui l'entourent, comme assujettis, asservis à la production quantifiable de biens et de services, on omettra de prendre en compte la satisfaction de besoins qui deviennent de plus en plus impérieux et qui doivent être traités comme prioritaires.

Qui peut nous indiquer la place que fera le VII^e Plan — et, même, lui en fera-t-il une ? — à la réduction de cette tension due à la vie moderne que les sociologues appellent le « stress » et dont il n'est pourtant pas de plus urgente nécessité que d'en délivrer un nombre de plus en plus grand de nos concitoyens ?

Certes, le Gouvernement, pour masquer les dures contraintes qu'il entend imposer aux Français, a mis en avant les thèmes proposés aux troisième et quatrième commissions : réductions des inégalités sociales et cadre de vie, thèmes sur lesquels les responsables de la gauche se sont déjà beaucoup penchés. Mais les progrès, dans ce domaine, exigent beaucoup d'efforts, donc la reconnaissance de priorités dont on peut se demander si elles sont compatibles avec les orientations qui sous-tendent le projet.

On a mené grand tapage autour du rapport de la commission sur les inégalités sociales et de ses propositions. Certes, beaucoup des intentions affichées sont louables et il serait injuste de contester systématiquement la sincérité des auteurs du rapport. Il sera d'ailleurs fort intéressant aussi de voir la suite que le Gouvernement entendra donner à certaines propositions, quand le rapport aura cessé de produire sur l'opinion l'effet publicitaire qu'on en escomptait. Nous suivrons la question.

Toutefois, il est difficile d'oublier qu'en 1970 le Gouvernement, dans son rapport sur les options, prétendait établir l'équité fiscale en cinq ans au maximum. On aimerait connaître, sur la réalisation de cet objectif, l'avis du conseil des impôts.

Et comment ne pas être surpris en constatant que la lutte contre la fraude fiscale, cette désastreuse institution nationale, occupe une place si minime dans le rapport d'orientation ?

Comment aussi ignorer qu'en sacrifiant, une fois de plus, les équipements collectifs non directement productifs, le Plan accroîtra encore l'inégalité, alors même que la formation brute de capital fixe des administrations, c'est-à-dire en fait les équipements collectifs, se trouve être en France la plus faible de celle des pays européens développés : 4,2 p. 100 contre 5,4 p. 100 en Allemagne et même 6,2 p. 100 en Angleterre ?

Et il serait imprudent de ne pas se rappeler que le rapport d'orientation se fixe comme objectif de maîtriser la progression des transferts sociaux.

Des propositions heureuses sont, certes, avancées quant à la distribution des revenus primaires, la justice fiscale, l'amélioration des conditions de vie de certaines catégories sociales et la gratuité de divers services publics.

Mais la plupart de ces propositions risquent, faute d'être soutenues par une forte pression populaire, de ne pas même franchir le premier obstacle des débats parlementaires, quand il faudra les mettre sous forme législative, sans parler des obstacles suivants accumulés par une administration soumise aux pressions du patronat, tant ces propositions sont contradictoires avec les ressorts de l'économie de profit qui, par ailleurs, sous-tend les principales dispositions de la politique gouvernementale.

Par exemple, l'épargne des entreprises est favorisée et, dans une certaine mesure, garantie, alors que celle des petits épargnants, éternels spoliés de l'érosion monétaire, ne l'est pas, et que nulle part n'est prévue l'indexation de l'épargne populaire, pourtant inséparable de la lutte contre les inégalités.

L'insuffisance fondamentale du rapport est de s'être attaqué aux manifestations de l'inégalité plutôt qu'à ses causes profondes. L'application, combien problématique, des mesures préconisées par la commission sur les inégalités sociales n'aboutirait donc pas, comme un esprit superficiel pourrait le penser, aux mêmes résultats que ceux qui peuvent être attendus de l'application du programme commun de gouvernement de la gauche.

Car il conviendrait, pour atteindre ce résultat, que le Gouvernement s'engage fermement sur des points que la commission s'est bornée à esquisser, mais qui commandent tous les autres : la garantie de l'emploi pour tous à travers une planification véritable ; une réforme profonde de la fiscalité, qui devrait comporter le renversement des proportions entre impôt direct et impôt indirect ; l'instauration de l'impôt sur le capital et les grandes fortunes ; la suppression des avantages indus des revenus du capital — prélèvement libératoire et avoir fiscal ; la réforme de la fiscalité des entreprises pour lutter contre les dépenses parasitaires ; la suppression de la T. V. A. sur les produits de première nécessité ; la modification des structures économiques qui sont des facteurs d'inégalité ; une priorité réelle et garantie aux équipements collectifs.

Or rien, dans la situation actuelle, ne laisse prévoir un tel engagement.

Nombre d'autres points permettent de souligner l'irréalisme ou les contradictions du rapport sur l'orientation préliminaire du VII^e Plan.

La commission de l'aménagement du territoire avait affirmé que l'aménagement de l'espace, « loin d'être un luxe, pourrait bien être un des moyens fondamentaux de lutte contre l'inflation ». Mais cette affirmation n'est pas reprise dans le document de synthèse d'où se dégage une impression exactement inverse.

Et comment peut-on croire que le pouvoir est sincère lorsqu'il prétend pouvoir freiner le développement des grandes agglomérations de province et stimuler l'essor des villes moyennes, alors que c'est celui-là même qui vient de décider le transfert de la préfecture du Var de Draguignan à Toulon ?

Ainsi en revient-on toujours à ce que les choix pesants de l'économie de profit se dissimulent derrière des vœux pieux, tout juste bons à faire rêver.

Certaines insuffisances dans le niveau de la réflexion méritent encore d'être soulignées. Le caractère contraignant de l'environnement international est largement mis en avant, sans que, apparemment, on ait envisagé, par une politique dynamique à l'égard de la construction européenne, de pallier les difficultés que nous rencontrons dans la définition volontaire de nos objectifs.

Une réflexion sur ce thème aurait conduit à mettre en lumière le rôle considérable que jouent dans l'économie actuelle, et en particulier dans les difficultés de la planification, les entreprises multinationales d'origine étrangère ou française qui, par vocation, privilégient, au nom de la compétitivité, certains pôles de croissance, sans se soucier de l'aménagement du territoire ou du cadre de vie. Une des premières tâches d'une Europe qui ne serait pas celle du capital mais celle des travailleurs devrait être de les mettre au pas.

En effet, il y a contradiction entre la volonté proclamée par le Gouvernement de conserver à la France les moyens de sa liberté et l'acceptation active de l'internationalisation croissante des structures capitalistes.

Quelle autonomie un pays peut-il garder face aux entreprises multinationales, puissances économiques qui échappent à ses frontières, tournent ses lois et sont à même d'exercer constamment, entre lui et ses voisins, un chantage monétaire et industriel implicite et parfois même explicite ?

Par ailleurs, il est regrettable que la lutte contre le gaspillage soit, sauf en ce qui concerne l'énergie, traitée si légèrement. Mais c'est bien compréhensible. En effet, une telle lutte suppose des transformations du modèle de production et de consommation si profondes, si antinomiques avec le mode de production capitaliste, qu'elles n'avaient pas leur place dans les orientations du Gouvernement.

Il s'agirait de construire des biens beaucoup plus durables, de renoncer à la mode du changement systématique, d'abandonner les consommations superprivilégiées parasitaires, de réduire les productions à taux élevé de rentabilité mais à forte consommation d'énergie, de mettre en place, sans considération de profit ou de rentabilité immédiate, des équipements collectifs. Nous n'en sommes évidemment pas là.

Quant à l'équilibre de notre balance des paiements, deux choix sont en présence : celui de la commission sur les relations extérieures, qui souhaite que le redressement extérieur ne soit pas acquis avec précipitation, ce qui rendrait impossible l'adaptation indispensable de l'économie aux changements de structure de la demande tant interne qu'externe, et celui qui semble adopter actuellement le Gouvernement en déployant tous ses efforts pour que la balance des paiements soit équilibrée dès que possible, de manière à réduire l'endettement au minimum, fût-ce au prix d'un sérieux ralentissement de la production industrielle.

A laquelle de ces deux positions va exactement la préférence du Gouvernement ? C'est pourtant une option majeure qu'il aurait fallu, dans l'optique d'une consultation démocratique, formuler avec netteté.

Toutes ces faiblesses, toutes ces insuffisances résultent du caractère superficiel de votre analyse de la situation et de vos efforts en vue de présenter comme compatibles des actions qui ne le sont pas.

En rejetant sur l'environnement extérieur la responsabilité de la crise, sans pour autant admettre qu'il s'agit d'une crise du capitalisme international, vous vous exonérez de tout examen sérieux de la structure de notre société, de toute critique systématique portant sur notre appareil de production et de distribution, et de toute prise de conscience du rôle que joue la maximisation du taux du profit dans le comportement des agents économiques.

C'est ainsi que vos propositions essentielles se trouvent placées sous le signe de contradictions auxquelles vous ne pouvez échapper.

Il y a contradiction entre la priorité donnée au respect rigoureux des équilibres globaux et une politique de réduction des inégalités. D'ailleurs, n'y a-t-il pas déjà incompatibilité entre cette politique et celle, très claire, que traduit le projet de loi de réforme scolaire que vous venez, envers et contre tout, d'élaborer ?

Il y a contradiction encore entre des buts affichés de décentralisation et le renforcement des pôles dominants de décision économique qui sous-tend le rapport.

Malgré une aspiration générale de la nation à faire exercer les responsabilités par les citoyens concernés de près par les décisions, aspiration où nous trouvons une confirmation de notre objectif autogestionnaire, vous ne précisez pas les modifications que vous entendez introduire dans les rôles respectifs de l'Etat, des régions, des collectivités locales.

Qui plus est, l'accroissement des ressources propres de ces dernières n'est pas prévu. Et quant à la politique de préparation des orientations du VII^e Plan, elle marque un net recul

de la décentralisation par rapport à la procédure de préparation du Plan précédent. On constate ainsi, un décalage évident entre les intentions que vous exprimez et l'élaboration très centralisée du VII^e Plan.

Allez-vous prendre maintenant les mesures qui permettraient, pour l'élaboration du Plan lui-même, une participation active et réelle des organismes décentralisés, en particulier des régions ?

Nous attendons votre réponse avec intérêt, mais il faudrait changer de fond en comble le dispositif que vous avez mis en place, et il est sans doute déjà trop tard.

Quant à l'emploi, première préoccupation des Français aujourd'hui, l'inefficacité dont vous faites preuve montre à quel point il s'agit d'un problème qui ne peut être résolu que dans le cadre d'une planification véritable à laquelle vous vous refusez.

Vous attendez la solution d'un taux de croissance global venu on ne sait exactement d'où. On doit cependant s'interroger sur le fait que la France connaît, actuellement, une durée moyenne de la semaine de travail qui constitue un record pour les pays développés, en même temps qu'un taux de chômage comme elle n'en a pas connu depuis trente ans.

Une politique socialiste ne laisserait pas subsister un tel paradoxe.

Il est possible, actuellement, de réduire substantiellement la durée légale du travail sans sacrifier aucune des activités essentielles du pays.

Le Plan qu'un gouvernement de la gauche unie appliquerait en France, dans le cadre d'une autre croissance, permettrait, par une analyse sectorielle et des moyens appropriés, de ramener cette durée à des niveaux qui pourraient, après une brève période d'adaptation, être de l'ordre de trente-cinq heures, sans créer de dommages pour l'économie.

Les moyens d'analyse et d'action existent ; il faut vouloir s'en servir. Il le faut véritablement, car les Français ne supporteront pas longtemps une situation dans laquelle le chômage exerce ses ravages, alors qu'il y a en France tant de besoins non satisfaits, qu'il s'agisse des hôpitaux, de la justice, du logement, des équipements sociaux collectifs, des écoles, des universités, de la sécurité sociale, pour ne citer que les principaux secteurs. L'inadaptation de notre appareil économique et social saute aux yeux de tous.

Pourquoi, au lieu d'attendre que la croissance engendre un équilibre global permettant le plein emploi, ne pas inverser les termes du problème ? Les emplois, il faut les créer en considération des besoins qui existent. Et, le plein emploi étant ainsi réalisé, nous aurons plus de chances de voir renaître la croissance, sous une autre forme, de la situation ainsi créée que de la voir engendrée par des facteurs venus de l'extérieur et sur lesquels nous ne pouvons agir.

Le fossé qui nous sépare, vous et nous, est ainsi bien situé : d'un côté, un mécanisme aveugle qui aboutit à la situation paradoxale que nous connaissons aujourd'hui ; de l'autre une planification démocratique que nous proposons au pays et qui s'impose comme le seul moyen de faire disparaître les causes profondes du chômage et de sortir de la crise en prenant d'abord en compte les besoins des Français.

Vous prétendez nous faire délibérer sur l'orientation préliminaire du VII^e Plan. Mais il n'y a dans votre texte ni véritable Plan, ni proposition de choix entre des options fondamentales : celles-ci sont déjà fixées ; elles vont dans le sens de la priorité donnée aux intérêts de la classe possédante au pouvoir. Qui s'en étonnerait ?

Ce qui est le plus choquant, c'est que vous cherchiez à donner le change. Mais vous vous y efforcez si maladroitement que ne s'y laissent prendre que ceux qui le veulent bien et que les deux grandes centrales ouvrières ont, au Conseil économique et social, voté contre votre projet, manifestant ainsi une claire conscience des intérêts des travailleurs qu'elles représentent.

Votre projet est bien dans la ligne de la politique suivie par le pouvoir depuis un an, faite de déclarations alléchantes et de promesses fallacieuses que les réalités sont loin de confirmer.

Convaincus de l'intérêt d'une véritable planification, nous regrettons profondément que le rapport sur l'orientation préliminaire du VII^e Plan ne soit finalement qu'une image de plus projetée par la lanterne magique avec laquelle vous donnez le spectacle aux Français pour leur faire oublier l'austérité que vous voulez leur imposer. (Très bien ! très bien ! sur plusieurs bancs des socialistes et radicaux de gauche et des communistes.)

Quant à nous, avec tous les travailleurs de ce pays, nous répondons « non » à ce texte de mystification, parce que, à travers ce qu'il dit et plus encore à travers ce qu'il ne dit pas, il comporte de telles injustices et de telles erreurs qu'il n'en peut sortir aucun bien pour la nation. *(Applaudissements sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche et des communistes.)*

M. le président. La parole est à M. Michel Debré.

M. Michel Debré. Monsieur le Premier ministre, monsieur le ministre de l'économie et des finances, monsieur le ministre du travail, après l'orateur qui vient de descendre de la tribune et celui qui me succédera...

M. Emmanuel Hamel. Il en va toujours ainsi ! *(Sourires.)*

M. Michel Debré. ... mais l'un et l'autre hostiles par principe, je ferai entendre, dans une atmosphère de dialogue, une voix nettement positive en ce qui concerne le vote et, pour ce qui est des commentaires, une appréciation que j'espère constructive. *(Exclamations sur les bancs des communistes.)*

M. Georges Marchais. Laissez-nous au moins la liberté de décider nous-mêmes !

M. Michel Debré. Vous l'avez !

M. Emmanuel Hamel. Monsieur Marchais, vous êtes la minorité ! Vous n'avez pas à décider.

M. Michel Debré. Si vous votez aujourd'hui pour le Gouvernement, comme vous l'avez fait hier pour le divorce, M. le Premier ministre acceptera volontiers vos voix, monsieur Marchais ! *(Rires et applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux. — Interruptions sur les bancs des communistes et des socialistes et radicaux de gauche.)*

M. Guy Ducoloné. Hier, le Gouvernement avait besoin de nos voix ! *(Sourires sur les bancs des communistes et des socialistes et radicaux de gauche. — Protestations sur plusieurs bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.)*

M. Michel Debré. L'effort d'explication entrepris par le Gouvernement est remarquable à bien des égards. On ne peut qu'applaudir, en effet, aux orientations qui ont été présentées : créer les conditions du plein emploi, du progrès social, de la liberté de décision en matière économique ; améliorer la qualité de la vie ; réduire les inégalités ; mieux répartir les responsabilités. Qui n'applaudit également aux lignes d'action qui ont été présentées dans ce rapport en fonction de ses orientations ? Et j'ajouterai : qui ne peut applaudir à l'excellente synthèse que le Premier ministre a présentée hier en y incluant les mesures d'urgence que la situation avait imposées au Gouvernement ?

D'où vient alors, même de la part de ceux qui vous soutiennent, le désir profond d'une plus grande précision et une certaine insatisfaction ?

M. Robert Ballanger. Ah !

M. Michel Debré. Le lecteur des rapports qui ont été distribués, en effet, n'a pas toujours le sentiment d'être dans le domaine du réel, voire du possible. Je sais bien — vous l'avez dit — qu'il s'agit, dans un plan d'avenir à long terme, d'une étape qui sera suivie d'autres étapes. Il peut donc paraître normal qu'il y ait déconnexion entre le tableau présenté pour des lointains lendemains et les réalisations prévues pour les prochaines années. Cependant, la déconnexion n'est-elle pas parfois trop grande ? C'est ainsi, par exemple, que dans ce rapport, il n'est pas question, sans doute parce que l'on nous propose un avenir sous un jour pacifique, de l'importance de la défense nationale dont le budget devrait représenter entre 3 et 4 p. 100 du produit national, et la moitié de ce pourcentage résulte du nécessaire effort industriel. On ne saurait le négliger dans les perspectives, même à long terme. Sur ce point, la commission des finances a déposé un amendement modeste, certes, mais que le Gouvernement se doit d'accepter.

M. Emmanuel Hamel. Très bien !

M. Michel Debré. Par ailleurs, ce rapport, excellent pour ce qui concerne les orientations démographiques, invite la France à un très grand dynamisme. Quand nous voyons la chute de

la natalité, le peu de mesures prises en ce domaine jusqu'à présent, la déconnexion entre la réalité et les propositions qui nous sont soumises est par trop grande. J'aurais eu tendance à en dire autant pour la recherche scientifique, si nous n'avions pas appris que le budget pour 1976 doit être profondément différent de celui de 1975, ce dont chacun se réjouit. Nous verrons bien.

Sans doute, monsieur le Premier ministre, monsieur le ministre de l'économie et des finances, monsieur le ministre du travail, me répondrez-vous : « Nous vous proposons des orientations à long terme. On ne peut procéder que progressivement. » La réponse serait davantage valable si elle ne butait, en fin de compte, sur une objection plus grave que celle que je viens d'exprimer. L'accent a été mis sur la satisfaction de grandes, de profondes aspirations individuelles : le droit à l'emploi, au progrès, à l'égalité, à la qualité de la vie, aux responsabilités. Mais on ne souligne pas assez, me semble-t-il, que la satisfaction d'aspirations individuelles suppose qu'au préalable soient satisfaites des exigences nationales non moins grandes et non moins profondes. Dans une France qui, au cours des dix prochaines années, serait endettée et troublée, dont les productions seraient trop coûteuses et qui n'aurait pas assez d'enfants, aucune aspiration individuelle ne pourrait être, à terme, durablement satisfaite.

En aucune façon, monsieur le Premier ministre, je n'entends présenter un contre-Plan. Mais, me fondant sur les excellentes indications contenues dans le rapport et même dans votre propre discours, je proposerai une autre présentation pour le projet qui nous sera soumis l'an prochain, avec l'espoir ancré au cœur d'être entendu.

Il faut présenter à l'opinion des objectifs nationaux concrets, précis, que l'on puisse apprécier par des chiffres.

Il faut également apporter des moyens concrets, précis et dont les résultats soient susceptibles d'être chiffrés à l'appui de la croissance dont vous avez à juste titre prôné la nécessité.

Il me semble enfin que, dans les temps que nous vivons, il convient peut-être de limiter à un horizon plus proche nos ambitions ou, plus exactement, les premiers objectifs de nos ambitions.

Trois objectifs me paraissent s'imposer du point de vue national.

Le premier ressort nettement du rapport, mais je souhaite le mettre en valeur car, à tous égards, il le mérite. Il faut que la France soit en mesure d'équilibrer sa balance des paiements, puis de rembourser ses dettes, enfin de redevenir excédentaire. Le grand mérite de la politique suivie depuis la Libération, et plus particulièrement depuis l'avènement de la V^e République, est d'avoir donné à la France la dimension d'une nation industrielle et exportatrice. En 1967, j'ai pu, comme ministre de l'économie et des finances, annoncer de cette même tribune que, pour la première fois depuis 1914, la France n'avait plus de dettes. Les événements de 1968 nous ont contraints à en contracter de nouvelles, que nous avons remboursées. Mais, depuis 1972, de nouveaux événements nous ont obligés à devenir une nation débitrice. Les années qui sont devant nous seront difficiles. Le Gouvernement doit être félicité pour l'effort qu'il fait en matière de commerce extérieur et ce n'est pas moi qui sourirai des « contrats Chirac ». Mais les illusions sont interdites. Le rapport qui nous a été soumis le dit clairement. Il prévoit le rééquilibre de la balance des paiements, si possible avant 1980, et il souhaite un solde positif à partir de 1980, de façon que nous puissions, dans cinq ans, commencer à rembourser notre dette. C'est une approche très prudente et le rapporteur général de la commission des finances a rappelé, auparavant, que, conformément au texte dont nous sommes saisis, cet objectif doit être atteint en transférant, par rapport à 1974, 3 p. 100 de notre production de la consommation intérieure à la demande extérieure. C'est très bien dit. Mais il faut s'exécuter et, pour s'exécuter, il faut plus de précisions que nous n'en avons.

Le deuxième objectif à mes yeux prioritaire n'est pas expressément dans le rapport mais je le considère comme essentiel politiquement : il faut mettre la France en mesure de réduire l'écart qui s'est récemment creusé et qui, me semble-t-il, continue de se creuser entre sa capacité industrielle et financière et celle de son plus important partenaire en Europe — je veux dire l'Allemagne. Nous sommes tous attachés au rapprochement durable entre la France et l'Allemagne, qui est une condition de l'organisation des nations européennes et de leur union. Mais il y a une condition à ce rapprochement : l'équilibre des deux puissances économiques et financières. Faute de quoi, les

difficultés recommencent. Nous avons un handicap: Sur un territoire moins peuplé que le nôtre, les Allemands sont plus nombreux; leur population active dépasse de cinq millions la nôtre. Mais surtout nous constatons depuis quelques années la régularité de l'investissement industriel en Allemagne, supérieur au nôtre. Par rapport à la production intérieure brute, sauf une seule année, la formation de capital fixe a été plus importante en Allemagne qu'en France et depuis trois ans l'inflation allemande est approximativement la moitié de la nôtre. Disons-le clairement, car la représentation parlementaire doit le savoir: cette situation n'est pas saine. Il est donc capital que nous mettions comme objectif au Plan des prochaines années le rétablissement d'un meilleur équilibre entre la puissance économique et financière de la France et celle de son principal partenaire sur le continent.

Le troisième objectif figure à deux reprises dans le rapport, mais il y est vraiment trop brièvement évoqué: il n'y a pas d'avenir pour les Français s'il cesse d'y avoir des Français. Oh, je sais, chacun ici pense sans doute: « Il va encore nous parler de la natalité ». C'est vrai! Mais rappelez-vous ce que M. le ministre de l'éducation a déclaré ici au mois d'octobre dernier: on comptait en 1974, par rapport à 1973, 45 000 enfants de moins à l'entrée dans l'enseignement public et ce chiffre sera plus important encore en 1975! Rappelez-vous aussi que, s'il n'y avait pas les couples d'immigrés et les couples d'enfants d'immigrés, il y aurait désormais depuis deux ou trois ans plus de décès que de naissances en France! Certains répondent: « Les difficultés ne sont pas pour demain ». C'est vrai. En raison de la forte natalité des années cinquante à soixante, pendant dix ans la population active va augmenter encore; mais, dans dix ans, la chute sera aussi brutale que celle que l'on vient de noter à l'entrée dans l'enseignement public. Faudra-t-il alors relever en catastrophe les limites d'âge, raccourcir les études, diminuer les charges sociales de la nation? D'autres rétorquent: « Mais voyez le chômage! Comment pouvez-vous vouloir des enfants alors qu'il y a tant de chômeurs? » Il n'y a pas en France, l'un des pays les moins denses d'Europe, de lien entre la natalité et le chômage. Au plus fort de la natalité, alors qu'il y avait en outre une entrée massive de travailleurs immigrés, le chômage était presque nul et ce ne sont pas les naissances d'il y a vingt ans qui sont la cause du chômage d'aujourd'hui. Enfin d'autres disent: « Les travailleurs immigrés suffisent. » C'est vrai. De 1901 à 1962, la population active française n'a augmenté ou plutôt n'a pas diminué que grâce aux travailleurs immigrés et elle n'a commencé à augmenter du fait de la natalité qu'à partir de 1962, quand sont parvenus à l'âge adulte les nombreux enfants nés au lendemain de la seconde Grande guerre. Mais est-il raisonnable à l'heure actuelle d'augmenter encore régulièrement, chaque année, le taux de population immigrée? Vous connaissez les difficultés sociales qui naissent ici et là. Vous savez aussi que les travailleurs d'aujourd'hui sont moins facilement assimilés que les travailleurs d'il y a trente ou quarante ans. Enfin nous observons que, désormais, les pays dont ces travailleurs sont originaires leur demandent souvent de rentrer après un certain nombre d'années de travail à l'étranger. En bref, on ne peut pas éviter et vous ne devez pas éviter, parmi les objectifs prioritaires, une politique de la natalité et, par conséquent, une politique de la famille. Ce troisième objectif, pour être plus éloigné que les deux autres, n'en est pas moins au même titre prioritaire ou bien, je le répète, les aspirations individuelles que l'on cherche à satisfaire aujourd'hui ne pourront l'être durablement. (Applaudissements sur de nombreux bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants, des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.)

Ces trois objectifs sont vraiment les premiers du point de vue économique, du point de vue politique et du point de vue social. Je ne nie en aucune façon la valeur extrême des grandes aspirations — liberté, progrès, égalité, qualité de la vie. Mais je dis que, pour être satisfaits, ces trois objectifs doivent figurer en tête du Plan que vous nous proposerez l'an prochain.

Par quels moyens? A cette seconde question, il est aisé de répondre, monsieur le Premier ministre, en reprenant les termes mêmes de votre discours d'avant-hier concernant la croissance. Vous avez eu raison de renvoyer à leurs études les prophètes ou plutôt les doctrinaires de la croissance zéro. D'ailleurs, depuis que notre économie éprouve des difficultés à croître, ces doctrinaires sont plus silencieux. Mais il ne faut pas, à l'opposé, laisser croire que l'on peut impunément fixer la croissance à un niveau élevé. Les faits sont là, plus forts que les affirmations, et, quand on demande, comme la commission des finances, la plus grande croissance possible avec le moins d'inflation possible et aussi avec le plus de créations d'emplois utiles, cette règle exige des précisions, pour ne pas dire des contraintes. A cet égard, le chapitre II du rapport est un modèle. On y trouve tout l'outillage intellectuel nécessaire. Il y est clairement

indiqué d'ailleurs que, pour une stratégie offensive et rigoureuse, il faut maîtriser la consommation et réduire les foyers générateurs d'inflation. C'est bien dit. Toutefois, dans cette action de croissance maximum avec un minimum d'inflation, il faudra être précis l'an prochain quand vous nous parlerez d'investissements, d'épargne, de revenu, de formation professionnelle, de travail et il ne faudra pas oublier d'ici là l'action internationale.

Je m'explique rapidement sur ces différents points.

Il n'y a pas de croissance sans investissements: c'est bien clair. Mais quels investissements? Le Gouvernement s'est fixé la ligne directrice qu'il convient d'affirmer: le redéploiement de l'industrie française. Mais quel redéploiement? Même pour des orientations générales, il faut être précis, qu'il s'agisse des économies d'énergie — point capital et trop souvent passé sous silence — et de la politique nationale de l'énergie; des économies d'achats, qui supposent, pour échapper au protectionnisme, un encouragement à des productions nationales qui nous permettent d'éviter certains achats à l'étranger, qu'il s'agisse des industries exportatrices, et notamment des industries de pointe qui seront dans quelques années, notre chance principale à l'exportation, dans un monde qui s'industrialise, ou des industries créatrices d'emplois, c'est-à-dire de certaines activités de main-d'œuvre. Parallèlement au Plan, des efforts, certes, sont déjà entrepris, notamment en matière d'énergie nucléaire, domaine essentiel pour lequel l'accord d'une majorité nationale, malgré toutes les contestations, doit vous être totalement acquis. Mais pour le reste du redéploiement, et simplement pour les économies d'énergie, les idées ne sont pas suffisamment nettes, encore moins les moyens. La volonté de choix doit être affirmée dans les prochains mois, et, j'ose l'affirmer, sans ambiguïté.

J'en dirai de même de l'épargne, autre condition de la croissance avec le minimum d'inflation. On ne parle plus guère, monsieur le ministre de l'économie et des finances, de l'indexation générale de l'épargne: c'est bien! Mais le moment n'est-il pas venu de prendre une décision à la fois utile et raisonnable? Le rapport de M. Papon ouvre une perspective que je précise: ne faut-il pas revaloriser régulièrement l'épargne lorsque celle-ci est bloquée pendant un an, voire dix-huit mois? Ainsi vous faciliteriez l'investissement sans favoriser l'inflation. Et ne serait-ce pas, monsieur le Premier ministre, l'une des meilleures façons de lutter contre une cause très grave d'inégalité sociale. C'est du fait de la société inflationniste que souffrent les épargnants avec la baisse régulière de la valeur de la monnaie? (Applaudissements sur plusieurs bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants, des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.)

L'épargne n'est pas seulement liée à l'investissement. Elle est également liée à une politique de revenus. Le grand mal est lâché; il ne figure pas dans le rapport bleu, mais que d'allusions directes! Voici un passage sur la nécessité de transférer une part de la consommation intérieure à la demande extérieure; voici un autre passage sur le fait que la croissance de la consommation doit être inférieure à la croissance de la production. Plus solennellement, dans un des quatre rapports spécialisés, où il est traité de la réduction des inégalités, il est dit: mieux vaut agir sur la fixation des revenus que de s'en remettre à la redistribution du revenu national.

Ces excellents propos peuvent être complétés, mes chers collègues, par deux constatations.

La première est d'ordre social et elle est capitale: l'inflation n'est pas neutre, il ya des gagnants et des perdants. Les perdants ce sont les familles, les personnes âgées, les fonctionnaires, si bien qu'en vérité l'inflation doit être considérée comme une politique des revenus inverse bien souvent de celle qui devrait être raisonnablement décidée.

A cette constatation d'ordre social s'ajoute une constatation de nature politique. Monsieur le Premier ministre, vous ne pensez pas que M. Schmidt soit tellement plus intelligent que M. Wilson, ni que, dans le passé, M. Brandt ait été tellement plus intelligent que M. Heath. Où est la différence? La différence réside dans le fait qu'en Allemagne syndicats patronaux et ouvriers ont signé chaque année une convention nationale qui a servi de base à une politique des revenus, alors qu'en Grande-Bretagne les syndicats n'ont cessé de refuser le « contrat social » qui leur était offert, même par un gouvernement travailliste! (Applaudissements sur de nombreux bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants, des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.)

Nous ne sortirons pas de l'inflation, au moins dans les très prochaines années, sans une politique des coûts et des revenus car il n'y a pas d'autres moyens de se tirer de la mauvaise passe où l'inflation empêche la croissance. Ce n'est que par une telle

politique que vous attaquerez, à la base, la hausse des prix. Il s'agit de favoriser la diminution des coûts de production, en évitant les situations de monopole et les goulets d'étranglement, et en même temps de faire en sorte que la hausse déraisonnable de certains revenus n'aboutisse ni directement ni par un renforcement excessif de la demande intérieure à une croissance des prix plus forte qu'il ne serait souhaitable. Ce n'est que dans le cadre d'une telle politique des revenus que vous pourrez fixer dans le Plan les priorités concernant notamment les prestations sociales et — nul ne doit en douter, monsieur le ministre du travail — les allocations familiales, et concernant ensuite, comme cela a été suggéré, les diminutions de charges sociales pour les entreprises qui créent des emplois. C'est également grâce à cette politique des revenus que vous pourrez donner l'an prochain la priorité aux équipements, et notamment aux équipements utiles à la famille et à la mère de famille.

Investissement, épargne, politique des revenus, ces trois orientations ne suffisent pas.

Vous avez fort bien parlé avant-hier de la formation professionnelle et vos propos se situaient dans la droite ligne des mesures qui, de 1959 à 1973, ont jalonné l'œuvre de la V^e République. Il y a encore beaucoup à faire et pas seulement compte tenu des circonstances. Ainsi, comme nous aurons l'occasion d'en reparler à l'occasion du projet Haby, il ne faut pas retarder à l'excès l'orientation professionnelle des jeunes, ni trop prolonger certaines études faciles par souci de parallélisme avec des études plus difficiles. Il faut développer la formule moitié travail dans l'entreprise, moitié études à l'école. Au niveau de l'enseignement post-scolaire et supérieur, il faut continuer d'élargir l'accès à l'enseignement technique de qualité par la création de nouvelles écoles professionnelles ou de nouveaux instituts universitaires de technologie. L'une des commissions du Plan a proposé de comparer la politique d'investissements en Allemagne et en France. Il serait bon aussi de comparer la politique de formation professionnelle dans ces deux pays.

La formation professionnelle, mes chers collègues, débouche sur le travail et, à ce sujet, je vais prononcer des paroles impies.

Certes, des études approfondies, une semaine de travail limitée strictement, de longs loisirs annuels, des congés de formation, notamment de formation permanente, une retraite avant que n'arrive l'excès de fatigue du corps ou de l'esprit, ce sont là des progrès fondamentaux de notre civilisation. Mais, en cette fin de siècle où la production industrielle va se développer en des pays d'une tout autre civilisation, en cette fin de siècle où les aspirations à l'augmentation de la consommation et à la hausse du pouvoir d'achat doivent être régulièrement satisfaites, en cette fin de siècle où la paix exige des pays fortunés qu'ils viennent en aide à ceux qui le sont moins et où nous nous devons de donner l'exemple, il ne faut pas répandre l'idée que la diminution systématique du temps de travail est une panacée économique et encore moins un gage de paix.

Ces propos qui détonnent, je les prolonge par des questions qui paraissent provocantes, mais auxquelles je demande à chacun de réfléchir. Sommes-nous un pays où se pose le problème général de l'abaissement des limites d'âge ? Sommes-nous un pays où se pose le problème général de l'allongement des études ? Sommes-nous un pays où se pose le problème général de l'augmentation des vacances annuelles ? Sommes-nous un pays où se pose le problème général de la réduction automatique et autoritaire de la durée hebdomadaire du travail ? En aucune façon.

N'oublions pas que, parmi les pays industriels, la France est celui où le rapport entre les actifs et l'ensemble de la population est l'un des plus faibles. Certes, il existe des circonstances déterminées où l'on doit favoriser des pré-retraites, où l'on doit encourager des études plus approfondies et surtout mieux orientées ; certes, il faut envisager un allongement des congés payés annuels, après dix ou quinze ans de travail ; certes, il faut éviter l'abus des heures supplémentaires au-delà des quarante heures. Mais il ne doit s'agir là que de mesures particulières. Il ne faut pas les élever au rang d'une doctrine si l'on ne veut pas, à l'image de la Grande-Bretagne, créer une société bloquée où l'inflation est permanente et qui risque de ne pouvoir sortir de son blocage que par la révolte politique et sociale. (*Applaudissements sur de nombreux bancs de l'union des démocrates pour la République et des républicains indépendants.*)

On rétorquera : « Et le chômage ? » Il faut répéter ici que la réduction absolue, généralisée du temps de travail n'est pas un remède au chômage. C'est l'accroissement de la production, s'il le faut avec un travail accru, qui crée des emplois, alors que sa réduction, en augmentant les charges et s'il n'y a pas

en compensation gain de productivité, conduit à des prix plus élevés, c'est-à-dire à un risque accru de chômage. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

M. Emmanuel Hamel. C'est évident.

M. Michel Debré. Tout ce que vous avez annoncé, tout ce que vous avez écrit sur les conditions, sur l'environnement du travail, sur la promotion des loisirs est excellent. Mais n'hésitons pas à rappeler, au moment où nous élaborons un Plan, que la vieille loi « Pas de progrès humain sans travail » reste vraie. Malheur au législateur qui la bafoue ! Malheur au peuple qui l'oublie. (*Applaudissements sur divers bancs de l'union des démocrates pour la République et des républicains indépendants.*)

Enfin, monsieur le Premier ministre, monsieur le ministre de l'économie et des finances, à quoi bon la meilleure des politiques nationales, si elle n'est pas accompagnée, aujourd'hui, d'une action internationale ?

Le rapport n'en touche mot, sinon avec discrétion, dans le chapitre intitulé « Une précaution : nous préparer à faire face aux aléas ». Cependant, le point est capital. Il a été évoqué hier, à propos d'une question d'actualité que j'avais déposée, car, une fois de plus, des conversations prétendument sérieuses s'engagent. Ni la question ni la réponse ne pouvaient suffire à souligner la gravité du débat. Le problème est simple, mes chers collègues, malgré la complexité dont l'entourent volontiers les experts et, le cas échéant, les ministres des finances — je le sais, j'en fus un.

S'il n'existe pas un mécanisme régulateur des échanges, mécanisme qui ne soit pas à la discrétion d'un Etat, dans un premier temps, les tendances inflationnistes ne sont pas découragées et, dans un second temps, elles sont encouragées.

Le mécanisme de Bretton-Woods a fonctionné tant que le dollar fut solide et relié à l'or. Dès que le dollar a faibli, en raison notamment des dépenses américaines excessives, au lieu de faire jouer le mécanisme, on l'a cassé : cours forcé, rupture du lien avec l'or, dévaluation, le tout accompagné de la fabuleuse idéologie de l'« or papier ». Puis nous en sommes arrivés à la situation présente, celle des changes flottants, procédé qui permet au plus puissant d'imposer sa loi. Les autres nations ont en effet le choix entre soutenir la monnaie principale, à la sueur du front de leurs travailleurs, pour éviter que la baisse de cette monnaie n'équivaille à un protectionnisme indirect ou à un dumping ; ou ne pas la soutenir et en souffrir rapidement. D'une manière ou de l'autre, un cycle de dévaluations est ouvert.

Telle est la situation. Il faut en constater l'extrême gravité et je souhaite, monsieur le ministre de l'économie et des finances, en dehors des questions trop brèves d'actualité ou de la discussion sur les orientations du Plan, qu'il soit débattu de cette question avant la fin de l'année. Notre destin est lié à l'ordre ou au désordre monétaire international.

Vous défendez la juste thèse des parités fixes. Je vous propose une nouvelle fois un moyen : une conférence internationale bien préparée pour revenir à un mécanisme qui devra d'une manière ou de l'autre être rattaché à l'or. Qui mette autour de la table des négociations ? Deux conférences sont l'une en cours, l'autre en projet. La première se tient à Helsinki sur la coopération et la sécurité européennes. Elle réunit les Etats-Unis, l'Union soviétique, les nations européennes. La seconde doit traiter des matières premières et de l'énergie avec un grand nombre d'Etats d'Afrique et du Proche-Orient. En fait, une conférence se proposant de définir un mécanisme monétaire international sérieux serait pour la détente, pour la paix et pour l'équilibre des échanges plus importante que l'une et l'autre de ces conférences. Je souhaite que les Etats qui participent à l'une et que ceux qui doivent participer à l'autre soient un jour réunis, et aboutissent. Je le répète : la paix du monde est à ce prix. Si vous tenez à ce Plan, si vous voulez vraiment lutter contre l'inflation, c'est une grande initiative diplomatique qu'il appartient au Gouvernement français de prendre. Un jour ou l'autre on dira que le Gouvernement français aura eu raison.

Monsieur le Premier ministre, j'ai exposé l'essentiel de mon propos : des objectifs prioritaires à mettre clairement en valeur et, en soutien, une croissance assurée par des moyens appropriés et notamment par une lutte constante contre les causes internes d'inflation ; et j'ai terminé par l'action internationale, la plus difficile et peut-être la plus nécessaire qui soit.

Voilà, me semble-t-il, un Plan pour les Français, c'est-à-dire un Plan pour la France. Voilà, me semble-t-il, comment, plus simplement, après le vote qui interviendra ce soir, préciser vos orientations et déterminer votre politique.

On objectera d'abord que je souhaite un Plan trop précis compte tenu des incertitudes internationales. On objectera ensuite que l'important est d'esquisser pour les Français les grandes orientations de la société de demain. C'est notamment ce que vous avez dit avant-hier.

Ces deux objections sont sérieuses, mais non convaincantes.

Il est vrai, mes chers collègues, que les incertitudes des prochaines années sont très grandes. Quelle sera la durée et l'évolution de la crise actuelle ? Quand s'arrêtera l'anarchie monétaire ? De quelle nature seront les conflits et les compétitions du monde de demain ?

Mais il y a aussi des quasi-certitudes. De la récession actuelle, nous sortirons plus lentement et peut-être plus difficilement qu'il n'était prévu. Il faut donc éviter de relancer l'inflation par une reprise économique qui serait sans lendemain parce qu'elle n'aurait pas été précédée de la nécessaire politique des coûts et des revenus. C'est dire que le taux du prélèvement sur la consommation intérieure imposera, pour éviter les inégalités sociales et mieux encore pour les tempérer, une stricte discipline. C'est une première certitude.

Deuxième certitude : les modifications de ce qu'on appelle « les termes de l'échange » avec les pays du tiers monde producteurs de pétrole et de matières premières imposent de considérer que pour maintenir notre niveau de vie et l'améliorer, un effort accru de travail et de production sera indispensable.

Autre certitude encore : on peut déjà prévoir que l'industrialisation de certains pays du tiers monde imposera un effort particulier aux pays industriels anciens, tel le nôtre, notamment pour développer les industries de pointe qui constitueront dans cinq ou six ans notre grande chance à l'exportation.

Enfin, j'évoquerai une dernière fois la certitude de notre crise démographique, si nous la laissons s'amplifier sans réagir.

Ces certitudes qui émergent d'un océan d'incertitudes me paraissent justifier, après le vote, l'étude d'un projet net et précis. Il est possible, j'en suis convaincu, de concilier les grandes orientations définies et l'exigence d'objectifs, clairs et prochains. Sinon, où est l'action ? En vérité pourquoi ne pas prévoir deux Plans ? Un premier Plan qui serait une sorte de « coup de barre » pour trois ans, puis un second Plan, dont l'élaboration commencerait sans tarder afin de reprendre dès que possible le rythme des cinq ans.

La situation que nous connaissons est de celles qui exigent un coup de barre. Vous le sentez bien, depuis que vous êtes au Gouvernement, vous, monsieur le Premier ministre, et vous, monsieur le ministre de l'économie et des finances, puisque vous avez donné un premier coup de barre en juillet 1974, un deuxième coup de barre en octobre, et que vous venez d'en donner un troisième ces jours-ci. Accentuez votre coup de barre ! (Sourires.) A la veille ou au lendemain des élections, quand vous serez de nouveau Premier ministre, monsieur Chirac, et quand vous serez de nouveau ministre de l'économie et des finances, monsieur Fourcade, et que M. Durafour sera de nouveau ministre du travail — j'allais l'oublier, qu'il me pardonne ! (Sourires) — vous pourrez nous présenter un plan précis pour cinq ans, tenant compte des résultats de ce coup de barre.

C'est alors que surgit la seconde objection : l'opinion attend des orientations, dites-vous, qui contribuent à définir le type de société que la République entend proposer aux Français malgré les hauts et les bas d'une politique incertaine. Prenez garde : si la contradiction est trop grande entre les affirmations idéales et la réalité des faits, vous aurez un choc en retour. Il me semble que le temps est venu de la sincérité dans les prévisions portant sur les années qui viennent.

La démocratie se distingue, vous l'avez souligné, monsieur le Premier ministre, par le souci du bonheur des êtres humains ; mais la recherche du bonheur doit se faire les yeux ouverts.

Depuis 1972 : inflation rapide, anarchie monétaire internationale, hausse brutale du prix du pétrole, récession économique. Perspectives de demain : redémarrage, mais peut-être reprise brutale d'une super-inflation et, en toute hypothèse, très vive compétition internationale. Dès lors, s'il est naturel de rechercher les satisfactions individuelles, s'il est légitime de rechercher les meilleures conditions de travail et la qualité de la vie, il faut faire comprendre aussi les exigences prioritaires de la vie collective.

Ces jours derniers, au cours des débats portant sur les mœurs et sur le droit de la famille, certains ont affirmé — M. Claudius-Petit notamment — que nous étions loin de la

société d'héroïsme ou de la société de devoir. C'est vrai. Mais je dis, aujourd'hui : ne nous éloignons pas trop de la société de l'effort.

Les pays communistes, les pays de l'Islam, les pays d'Asie font un immense effort. En face, y aura-t-il l'Occident de l'inflation, l'Europe de l'insouciance et aussi l'Occident et l'Europe de la dénatalité ? Les résultats de telles différences ne peuvent être satisfaisants.

Votre majorité connaît peut-être des sujets de division, mais elle est unie par un ciment profond et solide, celui de son œuvre des grandes années de la V^e République : son action économique et sa volonté de progrès social la rendent crédible.

L'opinion sait parfaitement que, pour une part, les difficultés de l'heure sont dues à la conjoncture internationale. Elle pressent que les années à venir ne seront pas identiques à celles que nous venons de vivre. Elle est donc disposée à entendre des paroles sages prônant l'économie, le travail, la moindre progression de la consommation intérieure, l'épargne, l'investissement et même le rôle capital de la famille, mais à la condition que le luxe soit banni, que les éclats de la trop grande richesse ne s'étaient pas et qu'une plus grande égalité sociale soit pratiquée autant que proclamée.

M. Emmanuel Hamel. Très bien.

M. Michel Debré. C'est, et je pèse mes mots, la renommée de sérieux de l'exécutif qui va se jouer dans cette affaire au cours des mois qui viennent.

Votre majorité a donné suffisamment de preuves de sa maturité politique pour que vous lui fassiez confiance. Au-delà du débat de cette semaine, vous pouvez, vous devez, dirai-je, lui préparer un Plan qui, par sa précision, c'est-à-dire par les choix qu'il préconise, par les perspectives qu'il ouvre, mais aussi par les disciplines qu'il impose, donne à la nation les meilleures chances de victoire. (Applaudissements prolongés sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.)

M. le président. La parole est à M. Marchais.

M. Georges Marchais. Mesdames, messieurs, l'élaboration d'un Plan de développement économique et social pourrait et devrait être une grande affaire nationale.

S'agissant du VII^e Plan, ce ne sera certainement pas le cas.

Le Président de la République en porte l'entière responsabilité car, à son initiative, le caractère non démocratique de l'élaboration du VII^e Plan est plus marqué encore que lors des Plans précédents.

Le nombre des commissions consultatives a été réduit ; leurs travaux ont été mal préparés et limités à une durée de deux mois ; leur composition s'est caractérisée par la prédominance des représentants de l'administration gouvernementale et des dirigeants des grandes sociétés. Et, surtout, le Président de la République a créé un conseil central de planification dont les délibérations échappent à toute discussion publique. C'est là que sont réellement élaborées les décisions, sans qu'il soit tenu compte de la consultation des organisations syndicales et professionnelles ainsi que des observations des élus.

Les modifications apportées à la préparation du Plan par le Président de la République conduisent donc à une élaboration secrète, bureaucratique et autoritaire.

Ce fait n'est pas dû au hasard ; il est lié au contenu de la politique économique et sociale qui nous est proposée.

Il n'était pas, en effet, concevable de faire participer les Français à un large débat démocratique alors que c'est un avenir de grandes incertitudes et de graves difficultés qui leur est préparé.

Le trait essentiel de cet avenir, c'est l'austérité pour les travailleurs, pour les Français dans leur masse.

Le projet qui nous est soumis prévoit, en effet, pour les cinq ans à venir, la poursuite et l'aggravation de la politique d'austérité actuelle. Il tend à une réduction de la part relative réservée à la consommation intérieure.

Ce résultat sera obtenu non seulement par la pression sur les revenus nominaux, mais encore par l'alourdissement prévisible de la fiscalité directe qui pèse sur les masses populaires, par la limitation des prestations sociales, sous prétexte de sélectivité, par le transfert aux familles de charges en matière d'école, de santé, de logement, de sport et de loisirs.

Les auteurs du projet justifient notamment cette politique antisociale par la nécessité de payer la facture des augmentations de prix des produits énergétiques et des matières premières, par la nécessité aussi d'endiguer l'inflation. Mais il se trouve que les prix de ces produits importés ont largement baissé depuis un an alors que l'inflation continue de galoper et que le pouvoir d'achat des familles stagne ou, le plus souvent, régresse.

Cela signifie qu'il faut chercher ailleurs que dans un prétendu excès des revenus et de la consommation populaire les causes de l'inflation, de cette inflation qui colle aux semelles du Gouvernement et dont celui-ci n'arrive pas, autrement que dans les mots, à se débarrasser.

A cet égard, la dernière performance réalisée par le Gouvernement mérite d'être soulignée. Mardi, M. Chirac prétendait en effet, ici même, que la hausse des prix avait été réduite de moitié, ce qui n'est pas conforme à la réalité. Mais, le plus cocasse, c'est qu'il affirmait cela alors que, le même jour, le ministre des finances était contraint de prendre d'urgence des mesures de blocage des prix.

Décidément, pour ce qui est de la duplicité, le Gouvernement bat tous les records ! (Applaudissements sur les bancs des communistes.)

En vérité, si l'on mène demain la même politique qu'aujourd'hui, l'inflation va se poursuivre à un taux élevé. Comme, dans le même temps, va s'accroître la pression sur les salaires, il est clair que la politique ainsi définie va se traduire par une atteinte brutale au niveau de vie de la population laborieuse.

C'est si vrai que le projet précise que le taux de variation de la consommation intérieure devra toujours être inférieur de 0,5 p. 100 au taux de croissance de la production.

Or tout le monde sait que le Gouvernement, par exemple, pour préparer les prochains budgets, prend pour base une croissance nulle.

Même si l'on aboutit à une hypothèse un peu moins pessimiste, la réduction de la consommation populaire, réduction relative et peut-être absolue, n'en sera pas moins un fait.

J'ai évoqué la croissance. Un autre trait de l'avenir qui nous est proposé, c'est la stagnation économique. C'est, en effet, ce qui ressort des querelles, au reste subalternes, autour du taux de croissance à choisir. La situation nous est présentée comme une sorte de fatalité et parfois comme un bien.

Nous ne sommes pas partisans de la croissance pour la croissance. Il faut produire pour répondre aux besoins du pays et dans des conditions qui assurent la meilleure utilisation des investissements et la préservation de l'environnement, voire son amélioration. Mais ce n'est pas cela qui nous est proposé.

La religion du projet, c'est la priorité à l'exportation.

Nous ne sommes pas des adeptes d'une religion anti-exportation, et j'y reviendrai. Mais nous prétendons que ce qui nous est soumis ne correspond en rien aux intérêts nationaux et ne peut constituer une solution des difficultés actuelles.

De quoi s'agit-il en effet ? Il s'agit de poursuivre et d'amplifier une orientation appliquée depuis plusieurs années et qui consiste à aider quelques grands groupes à base française à se faire une place dans la guerre économique que se livrent les sociétés multinationales des différents pays capitalistes.

Cette orientation est source de gâchis considérables pour le pays. Les aides, cadeaux et subventions de toutes sortes accordés à ces groupes vont souvent alimenter la spéculation internationale. En tout cas, les exportations de capitaux que ceux-ci réalisent se traduisent par une perte de substance pour le potentiel national ; la nation n'en tire aucun profit réel.

Par ailleurs, les finances publiques s'en trouvent lourdement grevées. On peut, à ce propos, parler d'un véritable pillage qui s'effectue au détriment de nombreux secteurs vitaux de l'économie nationale. Au même coup, des pans entiers de l'économie française sont voués à la stagnation, au dépérissement et à la disparition, avec toutes les conséquences que cela comporte.

Enfin, si le Gouvernement et le grand patronat obéissent, en l'occurrence, à des objectifs bien précis, on pourrait parler de par là même de stupidité au sujet d'une orientation qui se propose de résorber les problèmes de la crise en France en saignant le pays pour tout miser sur le développement des exportations essentiellement vers des pays eux-mêmes en crise et qui cherchent aussi à exporter à tout prix.

C'est un peu comme si l'on voulait renouveler l'air vicié d'une pièce en pratiquant des ouvertures vers d'autres pièces dont l'atmosphère est aussi surchargée de microbes.

En bref, avec cette politique, ce sera à la fois l'austérité, la stagnation économique et aussi le chômage massif.

Car on ne voit pas, dans ces conditions, par quel miracle pourront être créés les emplois qui permettront de résorber la demande non satisfaite, accrue du demi-million de jeunes qui arrivent chaque année sur le marché du travail. L'affirmation selon laquelle le plein emploi serait un objectif prioritaire du VII^e Plan est totalement démentie par les faits.

Des études relatives à l'emploi ont été effectuées par l'administration. Elles trouvent leur reflet notamment dans le rapport du groupe « emploi » de la commission de la croissance, de l'emploi et du financement. En prolongeant les tendances enregistrées ces dernières années, elles font apparaître des perspectives de chômage allant jusqu'au chiffre de deux millions de chômeurs en 1980, et cela en tenant compte du fait qu'une partie de ce chômage peut être camouflée sous le vocable « retrait d'activité », puisque ce « retrait » correspond au fait que certains travailleurs, devant l'impossibilité de trouver un emploi, ne se font même plus inscrire comme « demandeurs ».

La politique gouvernementale ne corrige nullement dans le bon sens ces tendances. La stratégie de « redéploiement » conduit à de nombreuses fermetures d'entreprises et réductions d'activité.

Par ailleurs, la priorité donnée à quelques groupes géants dans leur effort à l'exportation ne sera pas créatrice d'emplois en nombre suffisant sur le territoire national. D'autant que, dans le même temps, en vue de relever le taux de profit, l'intensification du travail sera poussée, ce qui, dans une période de croissance réduite, accentuera encore la réduction du nombre d'emplois.

Sans doute peut-on escompter une reprise conjoncturelle à l'échelle internationale. Mais, outre que cette reprise n'est pas assurée, il y a tout lieu de croire que les difficultés de l'emploi se maintiendront car elles ont des causes beaucoup plus profondes. Et la reprise risque fortement de n'être que passagère.

En vérité, tous les facteurs que je viens d'évoquer brièvement, liés à un arrêt de la croissance, peuvent conduire à un chômage massif en France. En tout état de cause, le chômage se maintiendra, avec la politique actuelle, à un niveau élevé.

Une autre caractéristique du projet, c'est l'aggravation du retard des équipements collectifs. Ce n'est pas le fait du hasard si les travaux du VII^e Plan ne comportent pas jusqu'à présent un bilan détaillé des réalisations du VI^e Plan et de la situation actuelle des équipements collectifs. L'Etat refuse désormais de prendre, dans le Plan, des engagements d'ensemble sur les crédits concernant ces équipements. Il s'agit de garder au maximum les mains libres pour comprimer les consommations collectives dont bénéficient les travailleurs.

Enfin, le dernier trait — et ce n'est pas le moins grave — qui se dégage du rapport sur l'orientation préliminaire du VII^e Plan, c'est l'accentuation considérable de la dépendance économique et financière de la France. Je sais bien que le Gouvernement invoquera son souci d'équilibrer notre balance extérieure. Mais, s'il est vrai qu'il a atteint provisoirement cet objectif, c'est notamment en raison de la diminution des importations, liée à la récession ; autrement dit, l'équilibre repose sur une base malsaine, insupportable à la longue. On ne voit pas, dans le projet, de politique conduisant à un équilibre fondé sur des bases saines, sur des bases dynamiques.

En revanche, on y voit, par le biais de l'appel ouvert aux investissements étrangers, une véritable mise à l'encaen de secteurs entiers et vitaux de notre économie. Ce qui vient de se passer avec la C. I. I. fournit un avant-goût de ce qui va suivre !

En outre, l'insertion plus poussée — qui est préconisée — dans la petite Europe des trusts ne peut qu'accroître l'emprise sur notre pays des sociétés multinationales à direction américaine. Elle ne peut que nous rendre dangereusement tributaires du pays ouest-européen le plus puissant, c'est-à-dire l'Allemagne de l'Ouest.

Il est du reste symptomatique que le rapport sur l'orientation préliminaire du VII^e Plan ait soigneusement écarté le mot « indépendance » que j'ai cherché en vain dans le texte.

Il est évident qu'un projet proposant des perspectives aussi peu réjouissantes n'avait aucune chance d'être « vendable ».

C'est pourquoi le pouvoir a jugé utile de procéder à un habillage idéologique de ce projet. C'est l'objet du recueil de vœux pieux que constitue le premier chapitre. Assurer le progrès social, améliorer la qualité de la vie, réduire les inégalités, répartir les responsabilités : qui ne consentirait à la réalisation de tels objectifs à l'allure généreuse ?

Mais il ne s'agit une fois encore que d'apparences. En effet, aussi bien la stratégie exposée que les lignes d'action définies ne peuvent permettre d'atteindre ces objectifs ni même de progresser dans leur direction.

Sans doute, quelques maigres concessions sont prévues, par exemple en faveur des personnes ayant un revenu très bas, car il faut bien avoir le souci, comme le dit si joliment le projet, « d'évaluer correctement le degré d'acceptation par le corps social des sacrifices à consentir ». Mais qui peut prédire ce qui restera de progression du pouvoir d'achat réel quand l'inflation aura passé par là ?

Alors, comment parler de réduction des inégalités quand les familles laborieuses subiront une réduction de leur niveau de vie, tandis que les gros détenteurs de capitaux bénéficieront de faveurs nouvelles et draineront à leur profit une part accrue des richesses nationales ?

Comment parler de démographie dynamique quand les causes qui ont conduit au recul actuel de la natalité se trouveront amplifiées ?

Comment parler d'amélioration du cadre de vie quand les crédits d'Etat nécessaires à une rénovation judicieuse des villes, au développement nécessaire des équipements, à la lutte contre toutes les nuisances, se trouveront rationnés ?

Comment parler de création d'un système éducatif moderne, donnant sa chance à tous, quand cet objectif se traduit par la réforme Haby, que tous les intéressés rejettent précisément parce qu'elle va à l'encontre des intentions proclamées ?

Ajoutons que le projet fourmille de curieux retournements dont les raisons ne sont pas exposées.

Ainsi, pendant des années, on a vanté la mobilité de la main-d'œuvre dans l'espace. Que n'a-t-on pas dit sur ces ouvriers qui s'attachaient à leur sol natal, à leur région, et qui répugnaient à rejoindre les centres industriels ?

Aujourd'hui, la mobilité de la main-d'œuvre est condamnée sans préciser, évidemment, que l'origine de ce retournement est la détérioration durable de la situation de l'emploi.

De même, après avoir sacrifié pendant des années les villes petites et moyennes au profit des métropoles d'équilibre et des villes nouvelles, au nom d'une industrialisation indispensable et d'une répartition judicieuse de l'économie autour de quelques grands centres afin de soutenir la concurrence étrangère, on glorifie maintenant la vie dans ces petites cités.

La raison véritable de cet autre retournement spectaculaire n'est pas fournie dans le Plan. Il s'agit en fait de mettre la politique d'urbanisation en accord avec la politique d'austérité. Une part du revenu national consacrée aux équipements collectifs ira ainsi grossir les capitaux accumulés pour le redéploiement des grandes sociétés industrielles.

Visiblement, on considère en effet que les villes petites et moyennes nécessitent moins d'équipements nouveaux. La nature est là, toute proche, qui ne coûte rien. Ainsi, la nouvelle orientation permet de justifier la diminution des efforts consentis par le pouvoir en faveur des équipements collectifs. Dans le même temps, le Plan ne cache pas que les transferts de charges se feront toujours de l'Etat vers les communes avec, comme conséquence, une augmentation des impôts locaux de plus en plus insupportable pour les habitants.

Précisons encore que cette nouvelle politique en faveur des villes petites et moyennes ne s'intègre dans aucune politique nouvelle d'aménagement du territoire. Rien n'est, en effet, prévu, notamment pour l'amélioration des transports en commun, la coordination du rail et de la route et surtout l'implantation d'industries créatrices d'emplois nouveaux. Ainsi, des portions importantes du territoire national continueront à être abandonnées... à la nature ; et les chômeurs, au lieu de se retrouver dans les grands centres, végéteront dans les villes petites et moyennes.

Bref, ce qu'on voit se dessiner au travers des orientations du VII^e Plan, c'est une France austère, appauvrie, une France triste, une France dépendante.

Pour justifier ce plan de « vaches maigres », on invoque la nécessité de faire face à la crise. Le fait mérite d'être noté. Il y a quatre ans, lorsque nous constatons le développement de la crise — sur la base d'une analyse approfondie — nous étions accusés de manquer de sérieux ; aujourd'hui, l'ampleur de la crise est telle que non seulement son existence, mais encore sa profondeur doivent être reconnues.

Malheureusement, les auteurs du projet restent en chemin, car il faut de la crise une analyse superficielle qui consiste, pour l'essentiel, à en rejeter les origines sur l'extérieur.

Nous ne nions pas que la crise soit non pas mondiale, mais internationale puisqu'elle touche l'ensemble des pays capitalistes développés.

Mais cette crise internationale a pris ses sources dans la crise qui se développe dans chaque pays capitaliste pris séparément, et elle s'en nourrit. Ainsi, le projet du Plan désigne comme cause de l'inflation « la prolifération mal contrôlée des liquidités », mais il est bien évident que ce phénomène prend son point de départ dans les différents pays, en particulier en France.

Certes, la crise du monde capitaliste présente des aspects spécifiquement internationaux et elle ne peut être considérée comme une simple addition des crises nationales. Mais on ne peut considérer celle qui sévit dans notre pays comme étant, pour l'essentiel, la résultante de la crise internationale. Cette explication est commode pour les dirigeants de l'économie et de l'Etat dont les responsabilités se trouvent escamotées, mais elle n'est pas sérieuse.

Pour notre part, la cause la plus profonde de la crise globale de structures que connaît notre pays réside dans la course à l'accumulation de capitaux énormes entre les mains d'un nombre réduit de groupes financiers et industriels. Cette course à l'accumulation est source de gaspillages considérables. Elle est la base du phénomène inflationniste. Elle a pour corollaire la spéculation, la stérilisation de ressources considérables, le développement des déséquilibres géographiques et sectoriels et, enfin, l'injustice sociale.

Bien loin de s'attaquer à la racine du mal, la politique définie dans le projet le nourrit puisqu'elle privilégie plus encore que par le passé les intérêts de quelques grandes firmes, en accentuant dans leur direction le drainage des ressources du pays.

A l'évidence, une telle politique ne peut sortir le pays de la crise. Elle ne peut que l'y enfoncer davantage. Il y a à cela les raisons économiques que je viens d'évoquer brièvement, mais aussi des raisons politiques.

Seule la volonté de préserver des intérêts égoïstes de classe et la crainte éprouvée devant le progrès du mouvement démocratique du peuple peuvent expliquer que le pouvoir insère la France dans le bloc des pays en crise, où le nôtre risque à la longue de se trouver pratiquement ligoté. C'est là une illustration de l'opposition absolue entre les intérêts du grand capital et ceux de la nation.

En outre, cette politique, dans la mesure où elle rend le pays plus tributaire encore des querelles des sociétés multinationales, des bourrasques et des convulsions du système des pays capitalistes développés, condamne les dirigeants du pays à « naviguer à vue ». C'est si vrai que notre débat sur la politique économique et sociale qui sera suivie dans les cinq prochaines années a été ouvert par l'annonce de quelques mesures d'urgence motivées par le fait que les objectifs annoncés il y a un an par le Gouvernement n'ont pas été réalisés. Que peut-il en être des objectifs pour 1980 ?

En raison même des buts réels de sa politique, M. Giscard d'Estaing et son Gouvernement ne peuvent nous offrir qu'un semblant de Plan portant sur un avenir imprévisible pour lui.

Bref, le contenu et le caractère du projet de rapport sur l'orientation préliminaire du VII^e Plan reflètent l'incapacité foncière du pouvoir à apporter une réponse aux graves problèmes du pays, son incapacité à conduire la France vers le changement dont elle a besoin.

Nous sommes en présence d'une petite politique, amère pour la masse des Français, sans grandeur pour la France, ayant pour seule ambition de ménager, à quelques privilégiés, une petite place au banquet des géants internationaux de la finance et de l'industrie.

Telles sont les raisons claires et motivées pour lesquelles le groupe communiste exprime son opposition fondamentale au projet de rapport sur l'orientation préliminaire du VII^e Plan.

Nous préconisons, pour notre part, une politique totalement différente, dont je me limiterai à rappeler les axes essentiels.

Nous estimons que pour résoudre les problèmes du pays il faut en premier lieu cesser de mettre tous les moyens au service de la stratégie des groupes monopolistes. Il faut, au contraire, dégager l'économie de leur emprise, s'attaquer aux gaspillages qu'elle entraîne, orienter vers l'intérieur, c'est-à-dire vers la satisfaction des besoins sociaux et nationaux, la mise en œuvre des moyens dont nous disposons.

Cette politique implique des mesures fiscales, financières, et surtout la réalisation de réformes démocratiques des structures économiques.

Les nationalisations démocratiques que nous préconisons permettraient de s'orienter vers l'élimination de nombreux gaspillages, vers l'utilisation plus rationnelle du potentiel productif et sa mise au service des intérêts du pays. Elles permettraient de mettre un terme au pillage des finances publiques au bénéfice sélectif des grands trusts privés. Elles permettraient aussi de constituer des ensembles économiques susceptibles de prendre une place importante dans la coopération et la compétition internationale, dans des conditions conformes à l'intérêt national.

Sur cette base, nous préconisons une relance sérieuse de l'activité économique nationale.

Pour nous, il s'agit de réaliser à tout prix n'importe quelle croissance, mais une croissance destinée à développer le potentiel national et à assurer une amélioration profonde des conditions générales de vie et de travail des Français.

C'est pourquoi la relance économique doit, à notre avis, s'appuyer sur l'essor des secteurs répondant aux besoins nationaux.

Il s'agit, par exemple, de l'utilisation de toutes nos possibilités énergétiques, y compris le charbon, du développement de productions comme l'acier, la machine-outil, les équipements lourds.

Il s'agit de donner un nouvel élan aux investissements en faveur des équipements collectifs. Cet essor constituerait un facteur important et positif pour assurer l'équilibre de nos échanges extérieurs, pour porter remède au problème de l'emploi. A propos de ce dernier aspect, des mesures sociales, tels la réduction de la durée du travail et l'avancement de l'âge ouvrant droit à une retraite décente, devraient être prises sans retard.

En liaison avec les orientations qui précèdent, nous considérons qu'il importe également de relancer la consommation populaire.

Cette consommation populaire n'est pas génératrice d'inflation, surtout si elle se combine avec des réformes de structures permettant l'élimination des gaspillages, la baisse de certains coûts de la production, la maîtrise des prix, une orientation de la production qui ne se fonde plus sur la seule recherche à court terme du maximum de profit. De plus, cette relance est indispensable pour donner une assise solide à l'essor économique et pour résoudre le problème de l'emploi.

Enfin, ces orientations n'impliquent nullement le repli sur soi, l'autarcie. Nous nous prononçons pour un large développement de la coopération avec tous les pays, sur la base de l'intérêt mutuel et dans le respect de la souveraineté nationale.

Un tel développement, fondé sur la mise en valeur prioritaire de toutes les ressources et potentialités nationales, se distinguera fondamentalement de la priorité malsaine à l'exportation définie dans le projet d'orientation du VII^e Plan.

J'observe d'ailleurs que dans le préambule de ce projet, si une attention prioritaire est accordée aux relations dans le cadre de la Communauté économique européenne, il n'est même pas fait mention des relations avec les pays socialistes. Il y a là, pourtant, un manque à gagner considérable qu'il faudrait éviter, un retard important de notre pays sur d'autres pays capitalistes, comme la République fédérale d'Allemagne.

Enfin, les relations envisagées avec les pays producteurs de matières premières, d'énergie ou de produits alimentaires, restent marquées par la volonté d'obtenir des conditions d'échange défavorables pour ces pays, ce qui n'est ni souhaitable, ni réaliste.

Ces relations doivent permettre à ces pays d'obtenir une juste rémunération de leurs produits, d'assurer leur développement. Cela n'entraînera nullement, pour la France, des charges insupportables, dans la mesure où seront tenus en lisière les appétits des trusts multinationaux, notamment des grandes compagnies pétrolières.

Ces axes essentiels, très succinctement rappelés, de la politique économique et sociale que préconise le parti communiste français pour sortir le pays de la crise et répondre aux besoins sociaux et nationaux se retrouvent dans la politique définie par le programme commun de la gauche.

Nombre de Français se souviennent certainement que le candidat Giscard d'Estaing avait affirmé que la mise en œuvre de la politique du programme commun conduirait au chômage, à l'austérité, à la pénurie, au désordre économique et monétaire. Or, ces fruits amers, c'est la politique du Président Giscard d'Estaing, la politique de la droite, qui les a déjà produits et les produira demain avec plus d'ampleur.

L'aggravation de la crise ne fait qu'accroître la validité des transformations structurelles et des mesures économiques et sociales préconisées par le programme commun de la gauche,

car elles ont été élaborées précisément comme une réponse à la crise du système de domination des puissances d'argent. Elles sont seules à pouvoir apporter au pays un changement positif réel, un changement dans les faits et non dans les mots.

Nous sommes donc décidés à poursuivre, autour de cette politique, notre effort de rassemblement des forces capables de la faire triompher.

Nous entendons, dans le même temps, parce que nous ne pratiquons pas la politique du pire, continuer à apporter notre soutien aux légitimes revendications de tous ces travailleurs, de toutes ces familles qui, par millions, connaissent la dégradation de leur niveau de vie, l'incertitude du lendemain, les privations, le désœuvrement humiliant, quand ce n'est pas tout simplement la misère. Nous entendons, de même, agir avec tous ceux qui s'inquiètent pour l'avenir du pays, pour son indépendance.

Rien ne nous détournera de notre action, surtout pas les vieilleries anticommunistes qui reflètent, avant tout, l'inquiétude des dirigeants du pays et des forces réactionnaires devant la profondeur du mécontentement populaire et surtout leur inaptitude à offrir au pays des solutions positives et neuves.

C'est, au bout du compte, la conclusion qui se dégage de ce projet de rapport sur l'orientation du VII^e Plan. (*Applaudissements sur les bancs des communistes et des socialistes et radicaux de gauche.*)

M. le président. La parole est à M. Coulais.

M. Claude Coulais. Monsieur le président, messieurs les ministres, mesdames, messieurs, alors que M. Michel Debré, avec sa conviction et son grand talent, a ouvert devant nous les voies de l'espoir national, M. Marchais vient de nous enfoncer dans un mauvais rêve, celui d'une France « désarmée », « appauvrie », « dépendante » et « soumise ».

M. Louis Odru. Vous dites n'importe quoi !

M. Claude Coulais. Je le cite.

Il nous faut donc, une fois de plus, récuser le procès politique qui nous est fait, afin d'affirmer, comme le Gouvernement l'a fait dans l'introduction à son projet sur l'orientation du Plan, ce que nous voulons en face de ce que nous refusons.

Nous n'avons aucune raison d'accepter le procès de soumission à l'étranger qui nous est fait. (*Exclamations sur les bancs des communistes.*) Car, malgré nos handicaps énergétique et démographique, que l'on a rappelés tout à l'heure, le VII^e Plan ne tend-il pas essentiellement à préserver notre liberté de décision et notre mission en Europe et dans le monde ? L'objectif d'équilibre de la balance des paiements en 1980 en est la traduction.

Nous n'avons aucune raison d'accepter le procès d'intention qui nous est fait sur la fatalité du chômage et les tensions sociales, puisque le plein emploi, l'amélioration de la vie professionnelle et la réforme de l'entreprise sont au nombre des objectifs prioritaires du VII^e Plan.

Nous n'avons, non plus, aucune raison d'accepter le procès qui vient encore de nous être fait à propos de notre conception de la société libérale, car celle-ci ne se confond pas avec le capitalisme !

Elle en accepte, certes, la liberté d'entreprendre parce que c'est une condition de la liberté elle-même et souvent un facteur de progrès. Mais cette liberté d'entreprendre, la France cherche à l'orienter vers l'intérêt national. Elle la plie aux exigences de sa politique économique et l'englobe dans un dessein économique plus vaste, celui de la transformation de la société.

Tout le VII^e Plan est contenu dans cette double dimension. Il ne doit pas être seulement un projet d'adaptation économique de notre pays aux aléas et aux contraintes de l'environnement international non plus qu'un projet de développement associé à la croissance et au plein emploi. Il doit être aussi et plus encore, avec ses chapitres sur la qualité de la vie et la réduction des inégalités, le vecteur et le support de la politique de changements et de réformes qui a été engagée par le Président de la République et le Gouvernement. C'est bien vers les objectifs les plus importants de ces réformes qu'il doit être orienté si nous voulons organiser l'action publique de façon cohérente.

Dans une période marquée d'autant d'incertitudes et de contraintes, la décision de préparer un Plan qui couvrira la période 1976-1980 ne doit pas être considérée, ainsi que certains l'ont affirmé, comme un abandon de la planification ou comme une dégradation de la notion de Plan, car elle manifeste, au contraire, la volonté de choisir, d'agir et d'entraîner la nation.

Où est la soumission et où est la résignation lorsque le Gouvernement nous propose, en fait, un Plan de combat ? (Applaudissements sur les bancs des républicains indépendants, de l'union des démocrates pour la République et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.)

Plan de combat ? Est-ce bien le nom et l'orientation qu'il convient de donner au VII^e Plan et pouvons-nous qualifier ainsi le rapport d'orientation qui nous est soumis ?

Je le crois et je partage cette conviction avec le groupe des républicains indépendants et avec vous, messieurs les ministres, puisque le Gouvernement a déclaré que le VII^e Plan devait être sélectif, stratégique et contraignant.

Il faudra préserver à tout prix ces qualités, car le VII^e Plan ne peut être le centre d'accueil de tous les vœux et de tous les programmes souhaitables, et souhaités par tous les ministères, toutes les régions, toutes les catégories sociales et toutes les professions. Ce ne serait ni réaliste ni utile.

Ce ne sont pas seulement les incertitudes et les contraintes de la situation qui conduisent à ne choisir que les actions essentielles et prioritaires. L'expérience nous impose aussi cette rigueur.

Le VI^e Plan n'a-t-il pas cessé d'être, dès la fin de l'année 1973, un instrument de référence et un guide de l'action publique ? N'était-il pas fondé sur des hypothèses économiques trop optimistes ? N'était-il pas articulé autour de programmations trop téméraires et trop rigides, ce qui le rendait, en fait, inadaptable à la situation ? C'était, je crois, un rêve généreux, mais il a été emporté par l'événement.

Il nous faut donc en tirer la leçon et concevoir un VII^e Plan très différent. Si nous voulons lever le scepticisme qui entoure sa préparation, si nous voulons qu'il serve à mobiliser l'effort national et régional autour d'objectifs essentiels et d'actions prioritaires, si nous voulons que l'Etat puisse prendre des engagements sur ces priorités et les respecter quelle que soit la conjoncture, il est capital qu'un choix précis porte sur des actions prioritaires peu nombreuses. Je dirai même que le Plan ne pourra être contraignant et utile que s'il est très sélectif.

Alors, comme se le demandait tout à l'heure M. Lebré, cette conception ne va-t-elle pas limiter nos ambitions en matière d'équipement du territoire ou d'amélioration de la vie sociale ? Au risque de l'audace, n'allons-nous pas substituer celui d'une excessive prudence ? C'est le premier arbitrage qui doit être fait au niveau des orientations dont nous discutons, et le débat qui a déjà eu lieu montre que nous sommes en face d'un problème très concret sur lequel le rapporteur général s'est longuement interrogé en présentant son rapport.

Sur ce point, je voudrais formuler une proposition qui rejoint, mais en la précisant peut-être, celle de M. Debré.

Parce que les prévisions économiques que nous pouvons faire reposent sur trop d'incertitudes, parce que nous ne pouvons pas bâtir un plan de cinq ans sur trop d'hypothèses différentes sans le compliquer, le rendre inintelligible et non utilisable, parce que le point de départ du nouveau Plan sera une croissance faible, je suggère que la programmation du VII^e Plan, conçu pour cinq ans dans ses principes directeurs et ses lignes d'action, soit ajustable et révisable à mi-parcours. Nous serons alors au milieu de l'année 1978, à une époque où, nous l'espérons, nous aurons remporté une victoire économique, où le « coup de barre » dont on a parlé aura permis un redressement durable du taux de croissance et où, j'en suis certain, nous aurons aussi remporté une victoire politique. (Applaudissements sur les bancs des républicains indépendants, de l'union des démocrates pour la République, et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.)

C'est cet allègement et ce dénouement qui peuvent seuls permettre de concentrer les actions autour des noyaux durs du VII^e Plan : le rétablissement de la croissance, le maintien du plein emploi et la réduction des inégalités.

Le Gouvernement a déclaré que « la poursuite d'une croissance soutenue était la première orientation stratégique du VII^e Plan ». Cette orientation, qui sonne le glas du mythe de la croissance zéro, nous place au cœur même des problèmes que nous avons très souvent posés devant vous, monsieur le ministre de l'économie et des finances, au cours des débats budgétaires.

Comment soutenir la croissance lorsqu'elle est menacée par l'évolution du contexte international ? Comment l'assainir lorsqu'elle est empoisonnée en permanence par l'inflation ? Comment l'orienter vers l'équilibre extérieur et le plein emploi ? Comment l'intégrer à la politique d'aménagement du territoire ? Comment, en résumé, exprimer dans le VII^e Plan ce que les économistes et les experts qui l'ont préparé ont appelé : une stratégie de la qualité de la croissance ?

Pour répondre à ces questions qui définissent aussi des objectifs à atteindre, le rapport d'orientation propose d'adopter une stratégie offensive et rigoureuse : offensive, en renforçant nos capacités de production et en développant nos échanges extérieurs, ce qui suppose, il faut le souligner, d'importants investissements ; rigoureuse, en maîtrisant l'inflation et en maintenant l'équilibre des finances publiques, ce qui implique des investissements sains.

Il est bien évident qu'une telle stratégie repose sur la qualité des investissements, point sur lequel le discours du Premier ministre a été assez bref.

Comment obtenir cette qualité des investissements, sur quels dispositifs la fonder ? Sur des dispositifs techniques, bien sûr, et le rapport d'orientation souligne, à cet égard, l'importance du contrôle monétaire et de la sélectivité des interventions financières de l'Etat, que celles-ci s'exercent par le crédit, par les prix ou par la fiscalité. Nous approuvons, bien sûr, les orientations retenues à cet effet dans le rapport sur le VII^e Plan.

Mais tous ces dispositifs techniques n'auront leur pleine efficacité que s'ils associent plus complètement l'épargne de la population et l'épargne des entreprises, c'est-à-dire, s'ils prévoient pour ces dernières le moyen de réaliser des investissements et de les rémunérer.

L'épargne n'est-elle pas, en effet, le dénominateur commun de toutes les composantes de la croissance qui ont été explorées au cours de ces derniers mois ?

N'est-ce pas, dans une certaine mesure, du développement de l'épargne que dépend le transfert progressif d'une partie de l'accroissement de la consommation vers l'exportation et donc le rééquilibre de la balance des paiements ?

N'est-ce pas aussi du développement et de l'orientation de l'épargne que dépendent le financement gagé de nos investissements et donc le plein emploi ?

L'épargne est ainsi placée au centre de ce qu'on a appelé le triangle magique de la croissance — plein emploi, stabilité des prix, équilibre extérieur — et dont on ne pourra assurer la cohésion qu'en fondant la qualité de la croissance sur celle des investissements.

Sur ce point, vous le savez bien, monsieur le ministre de l'économie et des finances, un coup de barre s'impose, car l'épargne a lui l'investissement productif. Aussi demandons-nous que, dans le VII^e Plan, des mesures prioritaires très précises soient prévues pour développer l'épargne des ménages en l'orientant vers les investissements productifs à long terme et pour améliorer l'épargne des entreprises, qui s'est détériorée alors que d'elle dépend leur capacité d'investissement.

A quoi servirait, en effet, de préserver la liberté d'entreprendre si la capacité d'investir était compromise ?

L'épargne est l'un des régulateurs du libéralisme et si le VII^e Plan ne lui restitue pas la place, l'importance et l'utilité qu'elle doit avoir dans l'économie et dans la société, ce libéralisme sera déréglé, notre économie continuant de voguer sur l'inflation.

Si le risque économique du VII^e Plan est la stagnation dans l'inflation, le risque social est bien le sous-emploi de la population active, voire la permanence d'un chômage intolérable, car la tendance naturelle de l'économie explorée par les travaux préparatoires n'est-elle pas de n'offrir que vingt-deux millions d'emplois au moment où la population active tend vers le chiffre de vingt-trois millions ? Ce risque est d'autant plus grave que l'économie moderne a tendance à privilégier l'investissement par rapport à l'emploi grâce — je le soulignais devant M. le ministre du travail au cours du débat sur l'emploi — à une consommation croissante de capitaux, lesquels sont rares sans inflation, et à une économie toujours plus grande de personnel, lequel est pourtant sans cesse plus nombreux.

Dans ce contexte, le plein emploi n'apparaît-il pas comme un défi lancé à l'économie moderne et comme la plus grave des menaces qui pèsent sur notre équilibre social ? C'est plus que la préoccupation majeure des Français. C'est devenu leur inquiétude, sinon pour eux, du moins pour leurs enfants.

Les républicains indépendants souhaitent donc que, parmi ces « noyaux durs » du VII^e Plan, figure la priorité absolue donnée à la politique de l'emploi, ce qui nécessite une stratégie très précise.

D'abord, une stratégie de création d'emplois nouveaux, et le projet de VII^e Plan devra bien fournir une évaluation chiffrée : il faudra créer ces 200 000 à 300 000 emplois nouveaux nécessaires chaque année et les intégrer dans les perspectives du redéploiement industriel. D'où l'obligation de financer vous les

investissements de capacité, de mieux ouvrir les crédits à long terme aux moyennes entreprises, car celles-ci n'ont pas accès au marché international, de réformer l'assiette des cotisations sociales, d'orienter davantage les créations vers les régions qui en ont le plus besoin et de donner une priorité aux équipements liés à l'expansion.

Ce sont tous les aspects d'une politique économique, financière, industrielle, sociale et d'équipement qui doivent être plus complètement associés à cette fin, et je me permets d'insister pour que toutes les explorations que conditionne la préparation du Plan soient engagées dans ce sens et menées par des ministères différents pour converger vers ce même but.

Ensuite, une stratégie tendant à une meilleure adaptation des demandes aux offres d'emploi et à une meilleure formation. Nous savons, en effet, que, en période de forte croissance, un nombre important d'offres d'emploi — 400 000 en 1973 — restent insatisfaites, ce qui montre bien la permanence de cette inadéquation de l'offre à la demande sur le marché du travail.

Dois-je rappeler, sur ce point, toutes les orientations futures qui ont été indiquées par M. le ministre du travail dans son ample exposé, lors du débat sur l'emploi. Elles concernent la valorisation de l'action des agences pour l'emploi, la régionalisation des interventions de l'Etat, l'aide à l'insertion professionnelle des jeunes, l'amélioration de la formation professionnelle et la priorité à lui donner dans ce but dans la réforme de l'enseignement.

Enfin, une stratégie tendant à l'amélioration de la vie professionnelle, avec en priorité, la revalorisation de la situation des travailleurs manuels qui doivent être les premiers bénéficiaires de l'abaissement de l'âge de la retraite, de la réduction de la durée du travail et des augmentations différenciées de salaires.

Si je me suis permis de rappeler tous les éléments de cette stratégie globale de l'emploi, c'est pour souligner que, si nous voulons qu'elle soit lourde, offensive, bien adaptée à la situation, nous devons la rendre cohérente, c'est-à-dire en assurer le financement. Une telle stratégie va évidemment coûter cher à la nation, à l'Etat, aux entreprises. Le coût de ces programmes devra être chiffré dans le VII^e Plan pour être gagé et garanti par l'Etat.

La réduction des inégalités est le troisième objectif essentiel du VII^e Plan que je veux évoquer, car c'est un facteur déterminant de la transformation de la société et un point de passage obligatoire de la politique du changement, en particulier au début de ce Plan.

Oh, certes, cette orientation très nouvelle, très audacieuse dans sa formulation, a été accueillie avec appréhension par tous ceux qui considèrent la promotion sociale comme un effort permanent et qui craignent d'en voir laminer l'intérêt ! Et elle a été accueillie avec ironie par l'opposition qui n'y a vu qu'une hardiesse de langage.

Cette option fondamentale du VII^e Plan doit donc être bien comprise, et non caricaturée ou déformée comme elle l'a été.

Il ne s'agit pas de briser les initiatives, de pénaliser l'effort, le mérite ou la compétence, car la société libérale repose sur ces qualités. Il ne s'agit pas non plus de rompre ou de distendre les liens entre les capacités, les efforts des individus et les légitimes avantages de rémunération qu'ils peuvent en attendre, car ce serait combattre les inégalités par l'injustice. Le Président de la République lui-même a souligné que ce sont « les inégalités excessives » de ressources qui sont en cause, et elles existent !

Dès lors, que signifie positivement cette orientation dans le programme du VII^e Plan ? Quelles priorités suppose-t-elle ?

Cette orientation traduit d'abord notre volonté de réduire certains handicaps naturels qui séparent les individus, dès leur formation ou dans la vie professionnelle. C'est ce qui justifie la réforme du système éducatif, avec un développement privilégié de l'enseignement pré-élémentaire qui devra faire partie des programmes prioritaires. C'est ce qui justifie aussi une meilleure préparation à la vie professionnelle, ainsi que des réformes dans l'entreprise et une plus forte progression des salaires les plus bas.

Cette orientation marque notre volonté de mieux intégrer dans la société tous ceux qui en sont exclus par le malheur de la naissance, l'accident ou plus simplement une vieillesse démunie. Et cela implique que l'on continue à dégager en priorité, surtout dans les périodes difficiles, des ressources suffisantes pour les handicapés et les personnes âgées.

Cette orientation exprime aussi notre volonté de donner un sens et un contenu concret à la « qualité de la vie » pour le plus grand nombre de personnes. Et la politique de la famille,

celle de l'habitat, ne doivent-elles pas commencer par une meilleure concentration de l'aide de l'Etat sur ceux qui en ont le plus besoin pour faire grandir un foyer, faire appel à des services collectifs ou construire un logement ? Les propositions de réforme des aides financières de l'Etat pour le logement doivent certainement être prises en considération.

Elle signifie, enfin, la volonté d'amplifier l'action pour parvenir à une meilleure justice fiscale, ce qui oblige à mieux appréhender les revenus et les plus-values en dépit des difficultés, monsieur le ministre de l'économie et des finances, et à réduire progressivement la part des impôts indirects dans les prélèvements fiscaux.

Certes, il s'agit d'un programme ambitieux et difficile. Qui d'entre nous ne mesure que, dans le cadre d'une croissance modérée, sa réalisation devra reposer sur un resserrement de l'ensemble des revenus, sur leur plus juste redistribution et sur un redéploiement des dépenses sociales, plus que sur leur accroissement en volume qui nuirait à la croissance et au plein emploi.

Nos entreprises supportent déjà, en charges sociales, un poids important. Nous devons pendant un certain temps modérer l'accroissement de cette charge pour ne pas compromettre le plein emploi et la croissance.

Mais à ceux qui continueraient de s'interroger sur l'intérêt de l'action engagée en vue de réduire les inégalités de revenus, je poserai la question suivante : comment donner au VII^e Plan sa dimension sociale, comment lui donner une utilité et une signification sans accepter ces exigences de changement ?

La réduction des inégalités, c'est, au fond, le prolongement de cet appel à une « nouvelle société » que vous aviez lancé un jour, monsieur le Premier ministre. C'est la condition d'une société plus juste et certainement la base d'une meilleure unité sociale. Ce n'est donc pas et de loin — comme on l'a écrit — un plan de destruction de la société que nous élaborons en suivant cette orientation, mais un plan de sauvegarde de son unité. Ce n'est pas l'acheminement vers une société égalitaire et totalitaire — comme cela aussi a été écrit — mais l'acheminement vers une société plus solidaire, car la société libérale avancée doit être plus concrètement et plus complètement ouverte à la solidarité.

Telles sont les raisons majeures pour lesquelles les républicains indépendants approuvent cette orientation, dont j'ai seulement voulu souligner la nécessité et le caractère positif. En conclusion, qu'il s'agisse de l'action à engager pour préserver et soutenir la liberté d'entreprendre et garantir le plein emploi, ou qu'il s'agisse des actions difficiles à mener pour accroître la solidarité, le VII^e Plan apparaît comme un Plan de combat pour gagner la bataille de la croissance et de l'emploi, en soutenant la concurrence étrangère sur tous les fronts ; un plan de combat pour réaliser l'unité de la nation — que certains s'acharnent à vouloir rompre — en atteignant les objectifs d'une société plus juste et plus solidaire. N'est-ce pas en définitive, mes chers collègues, le meilleur combat politique que nous puissions livrer puisqu'il a pour enjeu le progrès de la société et le rayonnement de la France ? (Applaudissements sur les bancs des républicains indépendants.)

M. le président. La parole est à M. Partrat.

M. Roger Partrat. Monsieur le président, messieurs les ministres, mes chers collègues, le rapport d'orientation préliminaire sur le VII^e Plan que le Gouvernement soumet aujourd'hui à l'Assemblée marque une rupture profonde, dans sa conception et dans son contenu, avec les schémas qui avaient servi traditionnellement de cadre à l'élaboration des Plans précédents.

Faut-il le regretter ? Peut-être. Mais ces regrets — s'il en est — concernent en réalité la disparition de la certitude que nous avions naguère d'une croissance toujours renouvelée, presque érigée en institution de la République.

Notre temps est celui des remises en cause des idées reçues, celui des interpellations sur les finalités de notre développement économique, celui des inquiétudes dans un monde où l'histoire semble s'être brusquement accélérée.

Déjà, l'année 1968 avait soulevé, pour notre pays, une première interrogation, dans cette longue marche vers le progrès matériel dont avaient bénéficié les Français depuis la dernière guerre.

Nombreux alors devenaient ceux qui, dans les pays riches naturellement, s'inquiétaient des perspectives offertes par notre monde. Certains même, avec le Club de Rome, préconisaient le retour à la croissance « zéro ».

Dès le début de cette décennie aussi, les conséquences de plus en plus nocives du dérèglement du système monétaire international commençaient à se manifester, avec le renonce-

ment regrettable de certains grands pays au respect des règles élémentaires de la rigueur monétaire, sans lesquelles — M. Michel Debré le rappelait à l'instant — toute forme de coopération économique internationale est vouée à l'échec.

Enfin, la crise pétrolière, sans doute trop brusquement et avec trop d'ampleur, témoignait la volonté des pays du tiers monde de participer eux aussi, et à juste titre, au développement industriel du monde moderne.

Depuis lors et en l'espace de quelques mois, notre pays a quitté les rivages sereins de la croissance rapide et du plein emploi pour se trouver confronté aujourd'hui aux préoccupations nées du chômage, du déséquilibre de la balance des paiements, de la stagnation économique.

Bien sûr, le Gouvernement s'attache — et nous l'y encourageons très vivement — à relancer, par des mesures conjoncturelles, l'activité d'investissement, à protéger plus efficacement les victimes du chômage et de l'inflation ou bien encore — comme M. le Premier ministre l'a annoncé hier — à améliorer la situation de l'emploi.

Les dispositions qui viennent d'être prises en faveur de l'entrée progressive des jeunes dans la vie professionnelle par la création de contrats-formations, vont dans un sens positif pour faire face aux problèmes les plus immédiats du court terme.

Mais lorsqu'une crise revêt un caractère structurel, c'est bien par des mesures structurelles, c'est-à-dire visant un horizon plus lointain, que passent les véritables solutions aux problèmes que rencontre notre développement économique et social.

Sans doute le présent rapport est-il d'orientation préliminaire et n'offre-t-il pas à la délibération du Parlement des options quantitatives déterminées avec précision, dont le choix définitif aurait fourni un point de référence essentiel à la poursuite des travaux du Plan.

Mais peut-il en être autrement, alors que des questions fondamentales pour l'éclairage de notre avenir restent sans réponse ? Comment s'infléchira la croissance à l'étranger ? Quelle sera l'évolution relative des prix des produits manufacturés et des matières de base, y compris l'énergie ? Quelle sera l'évolution des relations monétaires internationales ? Autant de facteurs d'incertitude qui enlèvent à la planification française une part de sa fonction passée, définie alors comme un « réducteur d'incertitude ».

Aujourd'hui le Plan doit être surtout conçu comme un guide dans le monde de l'incertain.

Les préoccupations des Français s'ordonnent aujourd'hui, non pas autour du taux de croissance — notons au passage que la notion même de croissance n'est plus sérieusement contestée — mais autour de l'emploi. C'est la priorité fondamentale. Et la question essentielle pour l'avenir de notre société de liberté est celle-ci : comment obtenir une croissance telle que — non pas par son taux, mais par sa nature — elle permette simultanément la résorption du niveau actuel de chômage et le plein emploi des jeunes générations, alors que la population en âge actif augmente et augmentera au cours des prochaines années de presque 1 p. 100 par an ?

Certes, comme l'indique le rapport, une limitation du potentiel de main-d'œuvre disponible peut être trouvée dans l'aménagement de l'âge de la retraite ou dans une réduction progressive de la durée du travail. Mais si de telles orientations sont tout à fait souhaitables sur le plan social, il faut cependant garder présent à l'esprit que la véritable solution du problème de l'emploi passe essentiellement par un développement approprié de nos activités de production.

Faut-il alors favoriser, comme le propose le rapport du Gouvernement, les investissements créateurs d'emploi ? Oui, bien sûr, à condition de noter aussi que l'effort d'industrialisation des pays du tiers monde, va introduire une nouvelle division internationale du travail qui risque d'être défavorable aux industries françaises utilisant une proportion importante de main-d'œuvre peu qualifiée.

Il y a là une contradiction évidente, qui nous impose sans doute de rechercher une stratégie industrielle et commerciale délibérément tournée vers la réalisation d'investissements certes créateurs d'emplois, mais aussi créateurs d'emplois réellement qualifiés.

La difficulté nouvelle d'appréciation des perspectives de l'emploi nous conduit ainsi à penser qu'une attention toute particulière devra être portée dans la suite des travaux du Plan à une analyse très fine des problèmes de l'offre et de la demande de travail, non plus seulement à un niveau global, mais en allant jusqu'à l'examen des qualifications utilisées par branche d'activité et par région.

Car la reconversion industrielle de certaines régions ou d'importants bassins d'emploi doit être examinée, puis organisée avec soin, si l'on veut éviter que ne s'amplifient des déséquilibres régionaux graves, parce que générateurs d'inégalités sociales inacceptables. L'organisation et la coordination nécessaires des services publics compétents pour l'emploi et pour l'industrialisation qu'évoque d'ailleurs le rapport revêtent dans cette optique une très grande importance, aux niveaux tant national que régional et départemental.

Permettez, mes chers collègues, à un député représentant ici une circonscription où les travailleurs manuels sont particulièrement nombreux, de se féliciter de l'attention portée par M. le Président de la République et par le Gouvernement à leurs problèmes : une amélioration sensible de leur situation matérielle est indispensable car, trop longtemps considérés comme de simples auxiliaires de l'économie nationale, ils doivent recevoir rapidement la promotion à laquelle ils ont droit dans la vie économique et sociale du pays. Que ce soit sur le plan de la revalorisation des salaires ou sur celui de la retraite, priorité doit leur être accordée en fonction notamment de la pénibilité de leur travail.

Mais il faut aller plus loin encore dans l'amélioration des conditions de travail et dans l'enrichissement des tâches pour redonner au travail manuel la considération qui doit lui revenir dans notre communauté nationale.

J'ai entendu dans ce débat certains de nos collègues s'étonner que la consommation intérieure doive, dans les années à venir, progresser moins vite que la production. C'est une simple question d'arithmétique élémentaire, car pour payer plus cher nos achats d'énergie et de matières premières, il nous faudra bien exporter une part plus grande de notre production. Et la chance de notre avenir se situe bien dans la percée de nos exportations, fondée sur la compétitivité et la qualité de nos produits et de nos services commerciaux. Il ne suffit pas de produire, il faut vendre.

Si nos chances sont réelles, il faudra les jouer avec rigueur.

D'abord, en stimulant une utilisation plus intense de notre potentiel agricole et agro-alimentaire, car la demande mondiale devrait s'accroître fortement dans ce domaine alors qu'au contraire, la structure démographique de la population agricole pourrait tendre à devenir préoccupante si l'établissement de jeunes agriculteurs n'était pas davantage encouragé.

Il faut également pratiquer une politique industrielle dynamique, dont il me paraît souhaitable de souligner quatre aspects particuliers.

Le recours à un potentiel d'investissement en croissance plus lente d'ici à 1980 exige que l'on évite tout gaspillage inconsidéré des moyens de financement dans des opérations de grande envergure, dont la rentabilité ne serait pas le critère essentiel. Les erreurs d'appréciation commises dans le passé — par exemple pour l'aéronautique, le nucléaire ou l'informatique — ne doivent plus être renouvelées aujourd'hui.

Notre industrie a tout autant besoin de moderniser ses structures que de disposer d'un tissu industriel solide et diversifié sur le plan régional pour mieux pouvoir résister à la pression de la concurrence étrangère et à l'augmentation des importations, et cela passe d'abord par la régénération de nos petites et moyennes entreprises.

A cet égard, on peut regretter que le rapport d'orientation ne comporte pas plus d'indications sur les moyens à mettre en œuvre pour faciliter l'adaptation de leurs structures financières. Revoir les règles d'amortissement ou améliorer les conditions d'octroi de crédits est bien, permettre à ces petites et moyennes entreprises de renforcer, par des mesures appropriées, leurs capitaux propres est mieux.

La restructuration inévitable de notre industrie, le redéploiement qu'exigent les modifications internes et externes de la demande, rendent nécessaire, par ailleurs, le choix de certaines priorités en matière d'investissement dans les secteurs industriels et commerciaux. Mais cette sélectivité plus grande, pour être efficace, devra éviter le saupoudrage. Loin de hiérarchiser l'ensemble des priorités sectorielles, il sera nécessaire de concentrer l'action privilégiée des pouvoirs publics sur quelques secteurs seulement, qu'il s'agisse, par exemple, des biens d'équipement ou du nucléaire. Ce choix devrait être aussi l'une des tâches assignées aux travaux ultérieurs de préparation du VII^e Plan.

Dans un monde où l'on assiste à une internationalisation croissante des relations commerciales, dans une Europe où s'interpénètrent chaque jour davantage les économies des neuf

pays membres, ou est naturellement conduit, enfin, à poser un problème essentiel pour la maîtrise de notre développement industriel, celui des sociétés multinationales.

Nous sommes de ceux qui pensent qu'aucune solution pleinement satisfaisante, permettant de faire en sorte que leurs activités s'orientent réellement dans le sens de l'intérêt général, ne peut être trouvée ailleurs que dans un cadre européen. Mais dans l'attente impatiente de progrès majeurs de la construction politique de l'Europe, il serait nécessaire que soient examinés avec attention le rôle joué et la place prise par ces sociétés dans notre activité économique et financière.

A la relation emploi-production que je viens d'évoquer s'ajoute le problème difficile mais essentiel des relations entre le financement, l'épargne et le revenu.

Le rapport présenté par le Gouvernement souligne, à juste titre, que le financement des investissements doit être assuré, non pas par une épargne forcée née de l'inflation, mais au contraire par une épargne réelle, délibérément consentie, des Français.

Cet objectif ne sera pas atteint si le citoyen n'a pas le sentiment que son épargne est traitée avec équité. Cela implique d'abord que l'on maîtrise l'inflation et redonne confiance dans l'avenir des placements productifs à long terme. Mais il faut aussi s'efforcer d'améliorer sensiblement la rémunération réelle et la projection de l'épargne qui accepte de se placer directement à long terme, ou tout au moins la distinguer nettement des plus-values injustifiées tirées de placements spéculatifs.

Une telle promotion de l'épargne, et tout particulièrement d'une épargne populaire, peut-être protégée par l'indexation, monsieur le ministre de l'économie et des finances, serait d'autant plus nécessaire qu'elle permettrait de résoudre certaines incompatibilités entre les objectifs définis par le rapport du Gouvernement, incompatibilités qu'a d'ailleurs fort bien relevées le rapporteur général de la commission des finances.

Comment, en effet, accroître l'épargne, alors que la réduction des inégalités sociales devrait se traduire par des transferts de revenus vers les catégories de citoyens les moins favorisées, c'est-à-dire à propension à consommer plus élevée ? Comment modérer la consommation des Français par rapport à la production, sans peser trop fortement sur l'évolution des revenus ? L'épargne se trouve ainsi placée en première ligne des choix à opérer et des dispositions à prendre dans l'élaboration du VII^e Plan.

Le rapport soumis aujourd'hui à l'approbation de l'Assemblée nationale accorde une large place aux finalités sociales que doit poursuivre notre société, pour faire davantage du progrès économique un instrument de l'épanouissement de l'homme : qualité et cadre de vie, aménagement du territoire, réduction des inégalités sociales, meilleure répartition des responsabilités. Tout a été dit sur les inconvénients graves qu'a comportés dans le passé une croissance économique certes rapide mais insuffisamment maîtrisée dans la vocation sociale et humaine : déséquilibre régional, urbanisation trop massive, insuffisance des équipements collectifs dans les grandes concentrations urbaines, dépérissement des zones rurales.

Puisque le temps est venu de la réforme pour la construction de cette société libérale avancée voulue par le Président de la République, le groupe des réformateurs ne peut que se féliciter des objectifs sociaux affirmés ici par le Gouvernement, et lui apporte sur ce point son plein appui.

M. Edouard Ollivro vous a déjà exposé les réflexions de notre groupe sur le problème de la réduction des inégalités sociales ; M. Pierre Méhaignerie a traité de l'aménagement du territoire et M. Jean Briane de la politique familiale. Sans y revenir, je me contenterai de souligner avec mes collègues l'importance qu'il convient d'attacher à une définition précise des objectifs contenus dans ces orientations et des moyens à mettre en œuvre pour contrebalancer l'ensemble des forces qui s'opposent à leur réalisation.

Les orientations proposées, les premières lignes d'actions préconisées, aussi généreuses soient-elles, posent le problème des priorités. Il y aurait en effet un danger évident à susciter des revendications nouvelles s'il n'était clairement affirmé que tout n'est pas possible tout de suite. Les transferts sociaux, par exemple, ont atteint une masse globale qui se traduit par un prélèvement obligatoire, fiscal et parafiscal, sur le produit intérieur brut, proche de 40 p. 100. Même si la lutte contre la fraude fiscale et la spéculation foncière permet d'envisager quelques plus-values de recettes et un dépassement de ce taux, celui-ci ne pourra être que limité. La progressivité de l'impôt direct est déjà très élevée et la part de la taxe sur la valeur

ajoutée dans l'ensemble du prélèvement fiscal devrait être sensiblement réduite à l'horizon de 1980 aussi bien pour des raisons évidentes de justice sociale que pour alléger la pression sur les prix.

Aussi le rapport d'orientation, s'inspirant des travaux de la commission des inégalités sociales, souligne-t-il avec raison que la nature des cotisations et des prestations sociales devra être revue au regard des besoins des catégories sociales réellement défavorisées. Une plus grande sélectivité dans l'attribution de l'aide sociale sera d'autant plus nécessaire que les progrès effectifs de l'économie pourraient rester en deçà de l'hypothèse centrale retenue jusqu'ici en faveur d'un taux de croissance de 5 à 5,5 p. 100. Il nous faudra dans l'avenir mieux mesurer et mieux répartir l'effort social du pays.

L'aménagement du territoire passe aussi, comme l'a souligné mon collègue Méhaignerie, par une véritable décentralisation des responsabilités. Dans une société de plus en plus complexe où le citoyen a souvent le sentiment d'un face à face, ô combien inégal, avec un Etat tout puissant, où l'on se perd aisément dans les arcanes d'une réglementation administrative de plus en plus contraignante, priorité doit être donnée à une clarification des décisions qui concernent les citoyens dans leur vie quotidienne.

La région doit devenir la clé de voûte des relations entre le citoyen et l'Etat car c'est à ce niveau et à celui-là seulement, que la traduction concrète mais encore suffisamment globale des arbitrages nécessaires dans les dépenses publiques peut être clairement perçue et comprise.

Que le VII^e Plan organise des relations de type contractuel nouvelles entre les régions et l'Etat, est déjà positif. Mais il faudra aller plus loin, mieux situer les responsabilités au niveau central et régional et mieux répartir les moyens de financement en sorte que la gestion régionale soit réellement démocratique, c'est-à-dire sanctionnée par la désignation au suffrage universel des conseillers régionaux.

La promotion de la région n'enlève rien, au contraire, au rôle essentiel joué par les collectivités locales. Celles-ci doivent obtenir une maîtrise réelle dans la conception et la réalisation des équipements collectifs et dans la gestion des services publics liés à la vie locale. Sur ce point, nous ne pouvons qu'approuver le rapport d'orientation, mais la condition préalable réside naturellement dans les ressources modernes et progressives que l'Etat devra transférer à ces collectivités. Le prochain débat sur la taxe professionnelle permettra de mesurer pleinement la volonté du Gouvernement et du Parlement d'œuvrer en ce sens.

Les moyens à mettre en œuvre pour poursuivre les orientations proposées doivent aussi être précisés avec soin et il s'agira d'une tâche importante de la phase ultérieure de préparation du Plan, même si certaines indications ressortent déjà du rapport préliminaire.

Je voudrais surtout insister, à ce stade, sur la souplesse plus grande que devrait revêtir le recours aux instruments de la politique économique : retenir le principe d'un équilibre à moyen terme des finances publiques et des comptes sociaux est parfaitement judicieux, mais il faudrait peut-être ne pas ériger ce principe en règle d'action permanente et systématique, dans une période où la stratégie du développement risque d'avoir à s'adapter avec une grande rapidité, aux aléas internes et externes. Le recours à un maniement exceptionnel et temporaire de la T.V.A. pourrait lui aussi permettre de moduler, en cas de besoin, une pression excessive sur les prix ou de relever une consommation momentanément déprimée.

Je conclus, messieurs les ministres, en vous apportant la pleine approbation du groupe des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux pour la volonté de changement qui inspire le rapport d'orientation proposé par le Gouvernement. Mais je formulerai en même temps le souhait que, dans la prochaine phase de préparation du Plan, la concertation la plus large possible s'engage avec l'ensemble des organisations socio-professionnelles, même si elle devait en retarder quelque peu l'adoption finale. Car, dans une société de liberté comme la nôtre, c'est-à-dire fondée sur la libre détermination de chaque citoyen, les choix décisifs pour notre avenir ne peuvent être seulement imposés, même par des élus. Ils doivent, au contraire, reposer sur un très large accord collectif et supposent donc l'information de tous et une prise de responsabilité de chacun.

Nous refusons la planification autoritaire des pays communistes.

Nous refusons le simple balisage d'un capitalisme désuet.

Nous souhaitons au contraire que s'approfondissent les voies d'une véritable planification participative. C'est seulement ainsi que, dans un monde tourmenté, la société française provoquera l'adhésion de chaque citoyen à l'effort difficile qu'il faudra

engager pour un progrès économique à vocation sociale et humaine. (Applaudissements sur les bancs des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux, de l'union des démocrates pour la République et des républicains indépendants.)

M. le président. La parole est à M. Chaban-Delmas.

M. Jacques Chaban-Delmas. Messieurs les ministres, mes chers collègues, voici donc une nouvelle fois notre assemblée invitée à réfléchir et à prendre parti sur le devenir de la France et des Français non seulement pour les cinq prochaines années mais bien au-delà par les actions à long terme qui y seront engagées.

Nous voici face à l'avenir mais plus encore qu'autrefois dans l'incertitude. Sans nul doute, notre planification doit-elle être mieux adaptée à une économie et à une société qui ne cessent de se transformer. Mais à travers cette nécessaire évolution, il ne saurait être question de se désengager du Plan. Tout au contraire — comme le soulignait M. Coulais — il faut l'alléger de ses fausses précisions et de certains engagements illusoire, afin de confirmer et de renforcer son caractère de projet collectif et sa fonction de guide actif pour la conduite quotidienne du développement.

Le premier choix politique que nous propose en effet le Plan, est celui de sa propre place dans la conduite de notre croissance. Et, parce que les aléas se multiplient, il doit être plus que jamais la boussole de notre marche en avant.

L'exposé de M. Michel Debré me dispense de parler des sujets internationaux, notamment monétaires, et des systèmes et éléments d'échanges mondiaux. Je traiterai donc successivement du choix d'une croissance forte, des incertitudes actuelles et des silences du Plan, de la nécessité d'un grand débat national, des principaux objectifs et enfin des dissonances entre objectifs et moyens, avant de conclure par une réflexion sur l'avenir.

Voyons d'abord la croissance.

Aux termes du document qui nous est soumis, le Gouvernement a pris parti pour une croissance forte, et je ne peux qu'approuver un tel choix. En résonance avec nombre d'interrogations mondiales, la préparation des Plans précédents et, en particulier, du VI^e Plan, avait contribué à nourrir le débat à propos de la croissance elle-même, sinon à ouvrir son percès. Nous devons en effet constater, à l'expérience, que l'optimisme des vingt dernières années quant aux conséquences nécessairement bénéfiques d'une forte croissance doit être fortement tempéré.

Il est vrai que la réduction des inégalités ne peut résulter de la seule croissance, mais qu'elle implique d'abord une volonté politique tout à la fois déterminée et quotidienne. Il est vrai aussi que la croissance tend en permanence à recréer de nouvelles inégalités. Il est vrai qu'elle a aggravé et même engendré des tensions sociales, ne serait-ce que par la stimulation de besoins artificiels. Il est vrai enfin qu'elle a reposé sur une consommation abusive d'environnement, de matières premières et d'énergie et que le bouleversement des rapports économiques internationaux lui assigne dorénavant des marges plus étroites.

Mais — et la situation de l'emploi nous en apporte aujourd'hui la preuve — ce qu'il faut remettre en cause pour les années à venir, c'est moins la croissance elle-même qu'un certain type de croissance qui l'a fait reposer jusqu'à maintenant sur une consommation exacerbée et sur la prodigalité dans la gestion de nos ressources humaines et matérielles, c'est-à-dire sur diverses dégradations de cette qualité de la vie, personnelle et collective, à laquelle chacun, fort heureusement, attache de plus en plus de prix.

Mais comment, à l'inverse, envisager de sacrifier le quantitatif au qualitatif alors que pour de larges fractions encore de la population, tant de besoins essentiels demeurent insatisfaits en dépit des progrès réalisés, quand tant d'équipements demeurent insuffisants et tant de services collectifs et notamment publics défaillassants, parfois plus qu'hier ? Comment, en effet, ne pas entendre, par-delà les interrogations véritables que suscite une croissance à de nombreux égards critiquable dans ses caractères, les sirènes renaissantes du malthusianisme, c'est-à-dire de la démission ?

Sans doute, la croissance n'est-elle pas en mesure, par elle-même, d'assurer la réduction des inégalités ni d'entraîner un développement équilibré des diverses parties du territoire. Mais, comme le soulignent fortement les rapports spécialisés du Plan, de tels objectifs ne peuvent qu'être encore plus difficiles à atteindre si la croissance n'est pas suffisante. C'est

donc à juste titre que le Gouvernement, suivant en cela l'avis unanime des partenaires sociaux, a décidé de retenir pour le VII^e Plan un taux élevé de croissance.

Et nous voici en présence des incertitudes actuelles et aussi des silences du Plan.

Le Gouvernement estime nécessaire de nous préparer à faire face aux aléas, et je crois, moi aussi, que la détermination d'un taux réaliste pour la période à venir ne sera pas chose aisée. Mais je constate que le rapport d'orientation ne nous éclaire guère sur la façon dont le Gouvernement entend préparer le pays à y faire face. Certes, mandat sera donné aux administrations compétentes pour explorer deux hypothèses de croissance inégalement ambitieuses. Mais il ne s'agit pas là d'un simple exercice technique. L'une au moins de ces hypothèses correspond à la prolongation durable des tendances actuelles de notre économie, c'est-à-dire la rupture avec la croissance à peu près constante que nous avons connue dans le passé.

Sa réalisation, sa vérification entraîneraient un accroissement sans précédent du nombre des travailleurs sans emploi. Elle nous placerait dans une situation dont nous avons perdu le souvenir depuis quarante ans. Nous devrions alors nous interroger sans complaisance sur nos structures économiques et sociales.

Le rapport qui nous est soumis, après avoir rappelé dans sa première partie que les aléas sont considérables, passe en revue toute une série de lignes d'action qu'il analyse comme si ces aléas n'excédaient pas ceux que la planification rencontre habituellement avant chaque période quinquennale. Il m'apparaît ainsi bien abstrait ou, plus exactement, bien intemporel.

Or je crois profondément que, si le Plan est, comme on l'a dit, un réducteur d'incertitudes, il doit demeurer une « ardente obligation ». Plus les incertitudes sont grandes, plus ardente est l'obligation de déterminer quelques objectifs à long terme, peu nombreux mais impératifs, car ils caractérisent la société que l'on veut construire, et le choix de ces objectifs n'est pas seulement affaire de taux de croissance.

Quelle signification ce choix a-t-il ?

Il ne suffit pas de déclarer qu'on souhaite protéger l'emploi et pour cela produire suffisamment et équilibrer nos comptes extérieurs. Comment y parviendrait-on d'ailleurs si la conjoncture mondiale devait demeurer incertaine ? Au surplus, que ferait-on si les branches industrielles qui ont « tiré » notre expansion depuis la fin de la guerre demeurent dans une situation aussi peu favorable ?

Nous devons alors redéployer notre capacité de production, mais les choix que nous exercerons ne pourront pas être fondés sur la seule analyse des possibilités d'investissements et d'emplois offertes par les diverses branches. Ils devront aussi découler d'une réflexion sur les qualités des différentes productions et de la croissance elle-même.

Cette réflexion, bon nombre de Français avaient commencé à s'y livrer à la fin de l'année 1973, lorsque la crise pétrolière, alors à son paroxysme, invitait à d'utiles méditations. Le risque de pénurie quelque peu dissipé, c'est avec soulagement, sans doute, qu'il a été, consciemment ou non, décidé de ne pas répondre à cette invitation. Pourtant, elle est toujours présente, pour ne pas dire pressante, et la préparation du Plan doit être l'occasion d'y répondre enfin.

Pourquoi produire tel bien plutôt que tel autre ? Pourquoi arbitrer entre croissance des revenus et durée du travail de telle ou telle manière ?

Nos structures économiques et sociales ne conduisent-elles pas à des gaspillages de ressources de la nature et des efforts des hommes ?

Ces questions et quelques autres aussi fondamentales, nous devons nous les poser aujourd'hui, quelque hypothèse que nous fassions sur nos chances de sauvegarder notre croissance dans les prochaines années. Mais nous devons les poser avec plus d'acuité encore si ces chances apparaissent comme réduites.

La mystique de la croissance est encore forte aujourd'hui, et pour de bonnes raisons que j'ai rappelées, mais, si le malheur voulait qu'il faille s'accorder durablement d'un ralentissement très sensible, comment le ferions-nous ? A quel coût social et moyennant quelle modification de nos comportements collectifs et individuels ?

Ces questions non plus, nous n'avons pas le droit de les éluder en feignant de considérer, comme le font d'ailleurs les partenaires sociaux, que la situation des vingt dernières années doit se prolonger indéfiniment et qu'il est même du devoir de tout gouvernement d'obtenir ce résultat, quoi qu'il advienne.

Dans l'hypothèse d'une croissance ralentie, la nécessité d'une politique sociale résolue deviendrait plus impérieuse encore. Les inégalités actuelles de la société française ne sont déjà pas supportables, alors que l'espoir demeure de voir l'enrichissement collectif contribuer à les réduire progressivement. Elles ne seront plus supportables du tout si cet espoir s'estompe et si l'engagement n'est pas solennellement pris de faire de la lutte contre les inégalités une priorité absolue, quelle que soit la conjoncture.

Nous devons aussi, nous plaçant toujours dans la même hypothèse, nous interroger sur la politique de l'emploi. Ce sujet a été abordé, semble-t-il par le conseil central de planification. Mais le débat est trop grave pour ne pas être poursuivi dans d'autres enceintes.

Il en est de même de la place à faire aux jeunes et aux femmes, dont l'aspiration à une vie professionnelle est incontestable dans une société où le plein emploi n'aurait plus nécessairement la même signification.

On mesure mieux ainsi la nécessité d'un large débat national.

Il faut regretter que, pour l'essentiel, la préparation du Plan et d'abord de ses orientations soit jusqu'à présent demeurée trop confinée dans les instances gouvernementales, et n'ait pas ouvert largement la voie à une ample confrontation et à une vaste concertation dont notre examen ici même n'aurait pu qu'être mieux éclairé. Certes, le calendrier de la préparation du Plan a dû être décalé — j'en donne acte au Gouvernement — et la concertation requiert d'assez longs délais, tout spécialement dans notre société méfiante et divisée.

Mais c'est cette société-là que concerne le Plan, c'est elle qu'il faut informer, interroger et écouter, et c'est avec elle qu'il faut dégager les lignes de force de son avenir et les moyens de les suivre.

Or, il nous faut le constater, la procédure suivie a largement privé la nation des débats de fond qui souvent, dans le passé, avaient accompagné, enrichi et même infléchi la préparation du Plan.

Au stade des régions, en dépit de la qualité des travaux préparatoires des différentes administrations, les consultations n'ont pu être menées que dans la hâte. Celle des partenaires sociaux ont disposé d'un temps insuffisant pour que de patientes confrontations portent leur plein effet. C'est pourquoi, d'ailleurs, il nous faut souligner tout l'intérêt que présentent les travaux que le Conseil économique et social est parvenu à mener dans un si court délai et dont nous devons tenir le plus large compte.

Mais nous ne pouvons manquer de constater que, plus que précédemment, de larges fractions de la population sont restées étrangères aux enjeux du Plan, ainsi qu'en témoigne la faible place que les grands moyens d'information lui ont consacré.

La déclaration liminaire du Premier ministre permet d'espérer un redressement pour la préparation du Plan lui-même. La démocratie, en effet, ne peut se satisfaire d'un tel état de choses. La nation doit être largement associée, par un ample débat public, à l'édification de son propre avenir. Le Gouvernement doit faire en sorte qu'elle soit pleinement éclairée sur son devenir et les choix qu'il implique. Le Plan doit fournir l'occasion même de cette prise de conscience et, à ce titre, constituer la synthèse des interrogations sur l'avenir et des choix qui s'y rapportent.

C'est pourquoi il n'est pas satisfaisant non plus qu'en soient absentes, même si elles sont évoquées ailleurs, des questions aussi fondamentales que, par exemple, l'avenir de l'entreprise ou le statut de la famille et le contrat de progrès depuis longtemps mis en chantier avec les représentants de cette dernière.

Sur les objectifs principaux, mes observations seront brèves. Le Gouvernement, à la lumière des enseignements de notre croissance passée et des changements intervenus dans les équilibres mondiaux, a retenu quatre principes directeurs : assurer les conditions économiques du plein emploi, du progrès social et de notre liberté de décision, améliorer la qualité de la vie, réduire les inégalités, mieux répartir les responsabilités.

Personne ne sera surpris que j'approuve pleinement ces orientations et leur formulation qui répondent aux nécessités, aux attentes et aux possibilités de la nation. Elles vont, en effet, dans le sens du déblocage de la société auquel j'attache tant de prix et qui demeure toujours une impérieuse nécessité.

L'abaissement de l'âge de la majorité, la législation sur l'interruption de grossesse, la libéralisation de la contraception concourent à un tel objectif. Il reste à appliquer les textes en en circonscrivant les risques.

Il devrait en être de même pour nombre d'intentions du Gouvernement, visant notamment à éliminer les pratiques discriminatoires vis-à-vis des femmes ou différentes formes d'exclusion sociale, et pas seulement celles qui concernent les travailleurs immigrés, comme à imposer les plus-values ou à mettre en œuvre une réforme foncière.

Mais, qu'on y prenne garde, la parole ouvre la voie, mais il faut aussi se donner les moyens — notamment les moyens financiers — de s'y engager résolument.

Les réformes essentielles, il est vrai, ne requièrent pas toutes des efforts financiers importants, mais il est également vrai que la volonté de réformer ne sera reconnue véritablement, ne prendra réellement racine, que si elle s'exprime aussi par des actions supposant, elles, la mise en œuvre de tels efforts. Et c'est là que s'annoncent des dissonances entre objectifs et moyens.

Qu'en est-il, en effet ?

La réduction des inégalités, le développement des équipements, le renforcement des services publics appellent un effort accru de l'Etat. De tels objectifs me paraissent inconciliables avec la volonté affirmée de ne pas dépasser le taux actuel de pression fiscale globale, surtout quand cette situation masque le déclin du taux de pression fiscale de l'Etat. C'est d'ailleurs la constatation que fait le rapport qui nous est présenté.

Quoi qu'il en soit, les échos qui nous parviennent sur les conditions de préparation du budget pour 1976 sont inquiétants.

La mise en œuvre des orientations annoncées pour le VII^e Plan ne pourrait s'accommoder d'un budget dit de reconduction qui ne porterait pas, dès la première année, la marque des choix annoncés.

Il ne faut pas sacrifier les ambitions de la France et les espoirs des Français au mythe, peut-être inactuel, d'un équilibre budgétaire trop strict. Depuis plusieurs années, l'esprit de système dans ce domaine nous a valu des retards importants de nos équipements et services collectifs, alors que les masses budgétaires en cause, du fait de leur volume, ne paraissent pas constituer aujourd'hui un élément contraire dans la lutte prioritaire contre l'inflation.

La démocratie, croyez-le bien, mes chers collègues, ne peut que s'étioiler si persiste un trop grand écart entre les intentions et les actes, les projets et les moyens. Elle souffre moins des obstacles rencontrés que des espoirs déçus.

En conclusion, la crise à laquelle nous devons faire face doit être, pour toute la nation, l'occasion d'une réflexion essentielle.

On a pu dire que la liberté, c'était la conscience de la nécessité. Une telle conscience ne peut naître que d'une large information et d'une véritable concertation. La croissance exceptionnelle que nous avons connue pendant de longues années a entraîné une remise en cause des rapports sociaux, eux-mêmes bouleversés par le changement des situations relatives. Elle n'a pas simplifié ces rapports, mais, au contraire, a engendré la fragmentation et la dispersion des intérêts comme des conflits. Les minorités peuvent plus aisément s'exprimer et agir, et c'est là un progrès pour la démocratie. Mais combien sont encore exclus du bénéfice de la croissance faute de pouvoir élever la voix et se faire entendre. Sans doute, grâce aux surplus dégagés, ont-ils pu bénéficier d'avantages certains, mais il faut redouter que, dans une période de difficultés, les égoïsmes de groupe ne s'exacerbent.

M. Marc Bécam. Très bien !

M. Jacques Chaban-Delmas. Cette évolution sociale et les problèmes qu'elle pose ne font d'ailleurs que renforcer la difficulté fondamentale de concilier la liberté et l'égalité. Nous avons cru que c'était en multipliant les choix libres, offerts à tous, que seraient accrues les chances de chacun et réduites les inégalités. Nous devons constater que, si la part et la marge de chacun ont augmenté, les écarts sont, pour l'essentiel, demeurés les mêmes et risquent demain de se creuser davantage.

Nous savons d'expérience combien les individus sont inégaux devant les choix. En parlant de cette constatation, les sociétés communistes ont supprimé ceux-ci. Ce faisant, elles ont porté atteinte aux libertés, ce que nous ne voulons pas.

A l'inverse, nous ne pouvons pas non plus accepter de voir se renforcer, comme mécaniquement, les disparités qui caractérisent notre société. L'élargissement et la diversification des choix doivent trouver leurs limites dans la réelle égalité des chances, et les difficultés extrêmes de la réforme du système éducatif en sont la meilleure illustration.

Si nous voulons réduire les inégalités des chances, particulièrement visibles en ce domaine, nous devons restreindre et, en tout cas, différer les choix, c'est-à-dire les possibilités d'exclusion au sein même du système.

Quant au débat sur le contenu des programmes, dont la presse a donné un écho parfois passionné, il trahit, en vérité, des difficultés beaucoup plus profondes.

Il y a encore peu de temps, des adultes pouvaient dire aux plus jeunes qui s'opposaient à eux : « Nous savons ce dont vous parlez; nous avons été jeunes nous aussi. » Et généralement ils ajoutaient : « Et nous nous en souvenons. »

Aujourd'hui — et c'est le fait nouveau — les adolescents répondent : « Mais vous n'avez jamais été jeunes dans un monde où moi je suis jeune. »

Une telle réponse oblige à réfléchir, non pas sur des dosages subtils entre différentes disciplines, mais à une question bien plus fondamentale : que pouvons-nous transmettre ou simplement offrir de notre culture qui ait encore un sens pour l'avenir ? Pourrons-nous encore dans quelques années communiquer avec ces nouvelles générations si, dès aujourd'hui, nous ne réfléchissons pas à ces mutations si profondes qui affectent nos sociétés industrielles ?

La croissance, telle que nous l'avons connue, a occulté le temps. Parce que nous n'avons pas su intégrer cette dimension essentielle, nous avons aménagé et souvent détruit l'espace d'une manière irréflective et absurde. Nous avons vécu au jour le jour, sans assez penser au lendemain.

Le Plan, par sa durée, en raison des instances qui doivent concourir à sa préparation, est aujourd'hui plus que jamais l'institution qui peut et doit réintégrer ces deux dimensions : l'espace, mais aussi le temps. Il est, par excellence, l'occasion et le lieu de la réflexion sur les mutations de fond d'une société confrontée, dans certains secteurs, au monde post-industriel.

La question est trop importante pour n'être débattue qu'entre initiés. Elle est véritablement interrogation de toute la nation.

Telle est, me semble-t-il, la forme actuelle et pressante de « l'ardente obligation » que ne doit pas cesser d'être le Plan. (Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.)

M. le président. La parole est à M. Maurice Faure.

M. Maurice Faure. Monsieur le président, monsieur le ministre de l'économie et des finances, mes chers collègues, d'entrée de jeu, le rapport sur l'orientation préliminaire du VII^e Plan se propose d'atteindre un triple objectif ambitieux sur les plans de la croissance, de l'emploi et de la lutte contre l'inflation.

Le paradoxe, c'est la distorsion qui existe entre l'ampleur du projet et la dégradation de la conjoncture économique, sociale et financière actuelle.

La situation se résume aisément en quelques chiffres : en 1975, le taux de la croissance semble devoir se situer entre 0 et 2 p. 100. Le nombre des chômeurs avoisine le million et, pour le moment, le taux de la hausse des prix évolue vers 11 p. 100. Il faut un sérieux optimisme pour imaginer que les mêmes hommes, servant la même politique, réussiront mieux demain qu'aujourd'hui là où ils ont échoué hier. (Applaudissements sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche et des communistes.)

Le scepticisme ne peut que se renforcer face au véritable laxisme qui régit à propos du Plan, à l'heure où, précisément, pour faire face aux difficultés, une planification rigoureuse s'imposerait. C'est pourquoi, après plusieurs des orateurs qui m'ont précédé à cette tribune et qui n'appartenaient pas tous à l'opposition, nous pouvons légitimement nous demander : que reste-t-il de planification fondamentale dans la conduite des affaires publiques ?

Evidemment, on peut se référer à l'allergie bien connue du Président de la République à la notion même de Plan. Impératif, le Plan est un carcan qui interdit les mesures au jour le jour pour colmater les brèches. Indicatif, il présente encore l'inconvénient de fournir à l'opposition des références lui permettant de mieux marquer la distance qui sépare les promesses, les propositions et les projets de la réalité.

Le faible taux de réalisation du VI^e Plan suffit pour se convaincre de son caractère peu contraignant : il prévoyait un taux d'augmentation des prix de 3,5 p. 100, celui-ci a été de 8 p. 100 ; un taux d'expansion de 5,9 p. 100, il a été de 4,3 p. 100, et, dans le secteur des équipements publics, en particulier dans les domaines sanitaire, social et culturel, 75 p. 100 de la masse des investissements programmés ne seront pas réalisés à la fin de l'année.

Enfin, le conseil central de planification, organisme essentiellement gouvernemental, travaillant hors du contrôle public, interdit toute forme de concertation et n'est pas particulièrement porté à la réflexion sur le long terme qu'implique fondamentalement le Plan.

Aussi retrouvons-nous dans le « petit livre bleu », pour reprendre l'expression de M. Michel Debré, un catalogue d'excellentes intentions auxquelles nous n'avons pratiquement rien à reprendre, sauf à leur opposer le très grand point d'interrogation de leur réalisation.

En définitive, aucune proposition n'est chiffrée. Certes, on m'objectera que, s'agissant seulement d'options, le Gouvernement ne peut nous proposer des objectifs quantifiés, sous peine de se voir reprocher de placer l'Assemblée devant le fait accompli, d'entraver sa liberté de discussion.

C'est partiellement exact. Mais entre un projet trop précis, comme tel a été souvent le cas des Plans précédents, et un projet ne comportant aucun chiffre et n'offrant donc pas la crédibilité qui s'attache aux constructions harmonieusement établies il y a une marge que, pour ma part, j'estime excessive. En d'autres termes, ce Plan n'avance aucune priorité, il manque singulièrement de vigueur et de relief.

Néanmoins, ce débat nous apporte une bonne occasion de jeter un regard en arrière et d'apprécier l'évolution de la société française.

Au premier chef apparaît l'inadéquation de la croissance et du bonheur. Certes, depuis l'avènement de la civilisation industrielle, il y a cent cinquante ans, l'humanité est sortie de l'ère des famines, des disettes, des épidémies, de la pénurie et cependant l'évolution sociale est demeurée insatisfaisante et déséquilibrée.

Hier, en effet, les difficultés d'une des époques les plus difficiles de l'humanité étaient compensées, dans une large mesure, par une grande quiétude morale qui résultait du fort enracinement rural et familial de la société.

Aujourd'hui, pour de multiples raisons, domine une expression d'insatisfaction, qui d'ailleurs s'explique très facilement. Croissance, certes, mais croissance fragile et la crise que nous traversons aujourd'hui fait revivre dans l'esprit de beaucoup, par le chômage qu'elle engendre, la hantise des années 30 ; croissance qui n'a pas profité également à tous et l'orateur qui m'a précédé observait qu'elle créait autant d'inégalités qu'elle n'en combattait, autant d'injustices qu'elle n'en réparait et ce ne sont pas toujours les plus méritants qui sont les mieux servis.

Enfin, comment ne pas remarquer le prix considérable auquel la croissance a été humainement payée par la société industrielle : le travail « posté » et répétitif, l'exode rural, les grandes migrations humaines, l'urbanisation sauvage d'une extrême intensité, source de tous les problèmes englobés aujourd'hui sous le vocable de « qualité de la vie » et, pour couronner le tout, une grave détérioration de la sociabilité et de la vicinalité qui se traduit, à travers le déracinement et l'anonymat qui en sont la conséquence, par un recul très sérieux de la gaieté.

Ainsi, mesdames, messieurs, j'en viens tout naturellement à mettre en relief deux problèmes, de portée d'ailleurs inégale, qui appellent de ma part quelques développements : d'abord, le plus actuel, celui de l'emploi, ensuite, à long terme et dans une vision de civilisation, celui de la qualité de la vie.

Sur le problème de l'emploi, je serai bref, mon ami M. André Bouloche l'ayant longuement exposé.

Pour notre part, nous n'entrerons pas dans la querelle du taux de croissance, car en fait ce dernier n'a pas grande signification. Une analyse beaucoup plus fine serait nécessaire pour déterminer sa formation, les secteurs où il est jugé prioritaire, ses finalités sociales.

Au demeurant, en lui-même le taux de croissance, est loin d'apporter une solution absolue à la crise du sous-emploi car je remarque que le taux d'accroissement de la productivité, tel qu'il est prévu au cours du VII^e Plan, est à peu près égal au taux de croissance optimum retenu dans la meilleure hypothèse, soit 5,2 p. 100. Dans ces conditions, comment atteindre au plein emploi, étant donné que ces deux facteurs s'annulent ?

En conséquence, je ne peux suivre M. Michel Debré dans ses considérations sur un abaissement — d'ailleurs progressif et optionnel — de l'âge de la retraite.

Tout d'abord, la baisse de la natalité, qu'il a si souvent dénoncée et qui est réelle et grave, ne sévit pas qu'en France. Il en est de même dans tous les pays de la Communauté économique européenne et ce phénomène ne peut donc constituer pour nous un handicap sur le plan de la concurrence.

Ensuite, c'est oublier que l'ouvrier français est encore celui qui travaille le plus grand nombre d'heures par semaine, par mois et tout au long de sa vie active.

Enfin, ne l'oubliez pas davantage : lors de chaque réforme sociale, quelle qu'elle ait été et dans quelque circonstance qu'elle ait été introduite, a été avancé l'argument selon lequel celle-ci entraînerait un recul de la productivité et de la production.

M. Michel Debré. Ce n'est pas ce que j'ai dit.

M. Maurice Faure. J'avais cru l'interpréter ainsi.

M. Michel Debré. Vous n'écoutez jamais très bien !

M. Maurice Faure. C'est pourtant une habitude que j'ai contractée depuis longtemps. (Sourires.)

Quoi qu'il en soit, pour notre part, le redressement que le Gouvernement prétend avoir opéré est particulièrement fallacieux.

Le ralentissement de la hausse des prix traduit mécaniquement la baisse du prix des matières premières et la détente du marché pétrolier. Et pourtant, encore aujourd'hui, le taux de la hausse des prix est largement supérieur à la répercussion de la hausse du prix du pétrole, y compris l'augmentation des salaires.

Mais, sur le fond, nous aussi nous sommes favorables à une forte expansion, car nous savons que la qualité de la vie coûtera cher. La lutte contre la pollution, les équipements collectifs, dont je parlerai brièvement dans un instant, ne pourront être financés, précisément, que par des prélèvements sur la production nationale.

Enfin, il est plus facile de dénoncer la société de consommation à Paris qu'en Ethiopie et, à la limite, il faut bien admettre que la croissance zéro tendrait à devenir une absurdité.

Nous devons donc retrouver le chemin de l'expansion, et la France peut y parvenir par son propre effort et sa propre politique. Il est trop facile de rejeter sur les autres la responsabilité de nos difficultés et d'attendre de la reprise économique en Allemagne ou aux Etats-Unis la relance de notre propre expansion. Au demeurant, nous ne sommes pas les seuls au créneau de l'exportation.

Enfin le tiers monde, qui représente aujourd'hui 70 p. 100 de la population du globe, mais seulement 7 p. 100 de sa capacité industrielle, ira nécessairement, lui aussi, à travers je ne sais quels événements, vers sa propre industrialisation, et il est sûr que, sinon dans quelques années, du moins dans une demi-génération, nous devons en tenir compte, ce qui risque de modifier profondément nos schémas actuels.

C'est pourquoi la gauche, dans le programme qu'elle avait élaboré en commun, présentait diverses propositions, que j'énumérerai brièvement : les unes de caractère social, les autres de caractère économique et financier.

Sur le plan social, elle proposait l'abaissement, je le répète, progressif et optionnel de l'âge de la retraite : un recrutement intensif dans les catégories de la fonction publique qui connaissent aujourd'hui une pénurie de personnel — je pense aux hôpitaux, aux P. T. T., aux transports en commun ; le développement du travail à temps partiel ; la majoration du tarif des heures supplémentaires — pourquoi pas ? — afin de dissuader les entreprises d'y recourir et, au contraire, les encourager à procéder à des embauches nouvelles ; enfin la revalorisation des emplois manuels dont on a beaucoup parlé, car il est grand temps de préserver la jeunesse de l'éclat illusoire, mais aujourd'hui, hélas ! bien brillant du secteur tertiaire.

A côté de ces propositions de caractère social figuraient des propositions de caractère économique et financier, dont l'indexation de l'épargne n'est pas la moindre. Car le Français moyen a bien du mérite qui continue à apporter ses économies aux caisses publiques, alors que depuis des années le taux de l'érosion monétaire dépasse, et de combien ! le taux de l'intérêt qui lui est servi et qu'il est systématiquement la victime de l'inflation, tandis qu'elle n'atteint pas ceux qui ont converti leurs économies en or, en tableaux ou qui les ont placées en Suisse.

Enfin, il convient d'orienter les investissements, par suite d'un choix sélectif dans le crédit public, vers les industries les moins consommatrices d'énergie et qui, à l'instar des télécommunications, des industries du bois, du cuir, de l'édition, assureraient aussi un renforcement de notre capacité d'exportation, ainsi que des biens d'équipement.

Toutes ces suggestions traduisent notre souci permanent, incontestable, de bâtir une société plus active et plus juste.

Et j'en arrive à la qualité de la vie, problème que j'aborderai par les questions qui relèvent du cadre de vie.

Le cadre de vie rejoint l'aménagement du territoire et se pose essentiellement dans les grandes agglomérations urbaines. Il est affligeant de constater, au moment de l'élaboration du VII^e Plan, un bilan aussi négatif des progrès accomplis dans ce sens.

Mais aussi longtemps qu'on laissera se développer l'agglomération parisienne, qui coûte si cher au budget français et qui est une des raisons majeures de l'inflation dans notre pays, on ne pourra prétendre contribuer à la politique d'aménagement du territoire.

Je n'ignore pas les difficultés de l'entreprise, pas plus que l'attrait exercé par la capitale, attrait qu'elle doit d'ailleurs conserver...

M. Robert-André Vivien. Et sa pesanteur fiscale !

M. Michel Debré. Vous ne refusez pourtant pas les impôts versés par la région parisienne !

M. Maurice Faure. Mais comment soutenir que l'on cherche à mieux équilibrer les activités sur l'ensemble de la France et à mieux répartir démographiquement la population, alors même que l'on construit quatre villes nouvelles aux quatre points cardinaux de la capitale, quatre villes de béton, qui, nécessairement, compliqueront encore les problèmes que nous tentons de résoudre ? (Applaudissements sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche, des communistes et sur quelques bancs des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.)

On a beaucoup parlé des villes moyennes, mais en dehors des thèmes de discours, toujours très flatteurs pour elles, que leur a-t-on apporté concrètement ?

J'ai entendu dire que certaines avaient signé un contrat avec l'Etat. Mais alors, pourquoi pas toutes ? Quels sont les critères de choix ? Pourquoi privilégier certaines par rapport à d'autres ?

Pourtant, dans ces villes moyennes, le problème de la qualité du cadre de vie est, dans une certaine mesure, spontanément résolu puisqu'elles sont à la mesure humaine. Aussi les équipements qui les concernent devraient-ils bien davantage retenir l'attention car le cadre de vie pose des problèmes aussi différents que le logement, la voirie, les espaces verts, les écoles, la culture, le sport, la revitalisation des centres sans ségrégation sociale, et demande un effort en faveur des transports en commun et des parkings qui sont le corollaire logique et nécessaire des quartiers et des voies piétonnières.

Eh bien ! tout cela, je le répète, coûte cher : c'est tout le problème des équipements publics et des collectivités locales.

Galbraith, dont on parle beaucoup et qu'il est de bon ton, aujourd'hui, de citer dans tout discours de caractère économique et social...

M. Michel Debré. Je ne l'ai pas fait !

M. Maurice Faure. La mode évolue, il faut donc croire que vous retardez. (Sourires sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche et des communistes.)

M. Michel Debré. Non, mais par tendance je suis moins anglo-saxon que vous !

M. Maurice Faure. Galbraith, dis-je, a écrit que les équipements collectifs étaient souvent dotés d'une manière particulièrement indigente dans les démocraties industrielles avancées. Et il en trouvait l'explication dans le fait que le citoyen répugne toujours à financer les équipements collectifs par l'impôt et préfère acquérir immédiatement des biens de consommation.

Et il est de fait qu'on achète plus facilement une automobile qu'on ne donne sa contribution à la construction d'une route, qu'on paie plus facilement les médicaments que les hôpitaux.

Mais c'est précisément le rôle du Plan de redresser cette tendance et, dans la mesure où l'équipement collectif apporte une contribution irremplaçable à la qualité de la vie et à la justice sociale, il importe de lui rendre la priorité à laquelle il a droit.

Sur ce point, je me bornerai à citer un seul chiffre, qui ne gênera d'ailleurs nullement le Gouvernement puisqu'il concerne l'ensemble de la Communauté économique européenne.

En 1965, les ministres de la Communauté avaient décidé, pour faire droit à la thèse que je viens d'esquisser, qu'entre 1965 et 1970 les équipements collectifs devraient progresser deux fois plus vite que la production intérieure brute. Or c'est exactement le contraire qui s'est produit. Tandis que la production intérieure brute de la Communauté aurait dû progresser,

durant ces cinq ans, de 4,3 p. 100 par an en moyenne, elle a augmenté de 5,9 p. 100 ; et les équipements collectifs, dont le taux de croissance prévu était de 8,3 p. 100, n'ont progressé que de 4,6 p. 100.

Cette situation s'explique facilement. Dans un budget, les chapitres des équipements collectifs sont la partie la plus flexible des dépenses et il est bien évident que, lorsque la conjoncture conduit à faire, de-ci de-là, des coupes sombres pour maintenir un équilibre compromis, celles-ci sont réalisées non pas sur les dépenses de fonctionnement mais systématiquement sur les dépenses d'équipement qui se trouvent par là même les premières sacrifiées.

Le budget d'équipement des administrations, de la collectivité, de l'Etat, ne joue pas le rôle de ce noyau dur et prioritaire qu'il devrait à nos yeux constituer, mais il est davantage considéré comme un facteur d'ajustement dont on se sert, à l'occasion, dans les conditions que je viens d'indiquer. Cela explique qu'actuellement la France ne consacre à la formation brute de capital fixe public que 4,2 p. 100 de son revenu national, contre 5,4 p. 100 en Allemagne et 6,2 p. 100 en Grande-Bretagne.

Mais qui dit équipements publics dit collectivités locales. A ce sujet je veux présenter quelques brèves réflexions.

Les collectivités locales sont maîtres d'œuvre d'un volume d'équipements publics deux fois supérieur à celui de l'Etat. Ce sont elles qui achètent 47 p. 100 des terrains acquis par les diverses collectivités publiques. De ce fait, elles ont une responsabilité considérable dans le domaine de la qualité de la vie. Elles sont d'ailleurs bien placées pour cela. Jugeant sur le terrain, en contact avec les populations qui les ont élues, émanant elles-mêmes généralement du terroir, elles peuvent, mieux que quiconque, arrêter les priorités et connaître les exigences de leurs administrés. Malheureusement, leurs besoins sont loin d'être couverts par leurs ressources. C'est, là aussi, un problème sur lequel, monsieur le ministre, je vous inviterai à vous pencher.

Non seulement le taux moyen de la subvention de l'Etat aux équipements publics n'a cessé de se réduire, au point de passer de 27 p. 100 en 1962 à 16 p. 100 en 1974, mais corrélativement l'endettement des collectivités locales est devenu considérable : en six ans, de 1966 à 1972 — nous n'avons pas de chiffre plus récent — cet endettement a presque doublé, passant pour les communes de 24 à 46 milliards de francs et, pour les départements, de 6,5 à 11 milliards de francs. Si l'on tient compte du fait que les taux d'intérêt ont augmenté et que le délai des charges d'amortissement s'est généralement réduit, on voit que la ponction opérée sur les budgets des collectivités locales s'est accrue considérablement.

Monsieur le ministre, il n'est pas un maire dans cette enceinte — j'en suis sûr — qui contestera que souvent, dans le budget communal — c'est le cas notamment pour la ville que j'administre — l'impôt local paie le personnel et le V. R. T. S. paie la dette. C'est dire qu'il reste fort peu de ressources pour une quelconque marge de manœuvre ou initiative supplémentaire. Dans ce domaine, malgré les discours, dont vous n'êtes point avare, nous n'avons pratiquement rien vu venir. Vous avez fait miroiter aux collectivités locales la réforme des quatre vieilles. Je n'irai pas jusqu'à dire qu'elle est restée nominale — il est si fréquent, en France, qu'on change l'étiquette tout en gardant le flacon — mais ce n'est pas le fait d'appeler la cote mobilière taxe d'habitation, ou la patente taxe professionnelle, qui changera le problème en quoi que ce soit, car vous n'ignorez absolument pas que cette réforme devait être l'occasion non pas d'accroître la charge fiscale de la population mais de mieux la répartir entre tous les assujettis, ce qui nous paraît juste mais ne contribue nullement à améliorer les recettes des collectivités.

Le remboursement de la T. V. A. serait, dit-on, prévu pour l'an prochain, mais devrait être échelonné sur cinq ans. Si, la première année, on n'insère au budget qu'un crédit de 600 ou 700 millions de francs à cet effet, ce sera, si j'ose dire, une goutte d'eau dans l'océan des dépenses de nos 34 000 communes.

Enfin, l'anticipation du versement du V. R. T. S. n'a jamais été que l'anticipation de ressources qui étaient dues aux collectivités locales, et non pas un ajout à leurs ressources proprement dites. A la rigueur, cela pouvait résoudre certaines difficultés de trésorerie mais en aucun cas des problèmes budgétaires.

Quant à la future taxe foncière, outre qu'il y a beaucoup à parier que son rendement prévu de 2,5 milliards de francs est très supérieur à ce que sera la réalité, je tiens, pour ma part, qu'elle ne fera guère que transposer la spéculation du centre des villes vers les banlieues. Ce serait déjà un résultat, me répondez-vous. Reconnaissez qu'un tel résultat ne serait pas fondamental.

Il n'y aura pas de qualité de la vie sans une lutte sur le plan des inégalités sociales. Dans ce domaine, malheureusement, les Plans se succèdent et se ressemblent. Ils reprennent tous dans leurs considérants la nécessité de porter le fer rouge dans cette plaie. C'est ainsi que, en 1970, dans l'introduction du VI^e Plan, on pouvait lire :

« Le VI^e Plan permettra de nouveaux progrès dans l'ordre de l'égalité et de la solidarité nationale, notamment pour tout ce qui concerne les revenus, l'éducation, les conditions de vie. »

Hélas ! Au VI^e Plan en succède un VII^e, également précédé d'une préface dans laquelle on peut lire à la page 14 du rapport Méraud :

« Il semble que l'ampleur des inégalités observées dans notre pays soit souvent plus grande que dans des pays de niveau de développement comparable. »

Parlons clair ! En Europe occidentale — chacun le sait — la France détient le record des inégalités sociales. En l'occurrence, le Gouvernement n'échappera plus longtemps à l'heure de vérité. Certes, tant qu'il s'est agi de réformes du droit des personnes ou du droit pénal, dont nous avons beaucoup parlé depuis un an et qui étaient les bienvenues mais qui ne coûtaient rien, on ne s'attaquait pas encore au noyau dur. Celui de la lutte contre les privilèges, contre les injustices de toutes sortes dont est truffée notre société et, pour tout dire, contre cette distorsion fondamentale entre ceux qui tirent leur revenu de la sphère du profit et ceux qui tirent le leur de la sphère du travail. Les seconds sont les parents pauvres des premiers, et bien peu a été fait pour porter remède à cette situation.

La méthode des transferts sociaux et fiscaux ? Nous savons aujourd'hui, par des études parfaitement objectives que, en dehors de l'effet favorable qu'elle a pour les ménages d'inactifs, cette méthode, en raison de trop d'abattements, de plafonnements et d'échappatoires de toutes sortes, joue un rôle infiniment plus faible que celui qu'on pourrait concevoir dans le sens de la justice sociale et de la redistribution des revenus.

Augmenter le S. M. I. C. plus vite que les autres rémunérations ? Vous l'avez tenté. Au rythme actuel, il faudrait une génération pour ramener de un à dix l'écart existant au sein d'une entreprise entre les rémunérations les plus basses et les rémunérations les plus élevées et deux générations pour le ramener de un à sept. Je ne crois pas que le temps mettra à votre disposition deux tiers de siècle pour vous permettre d'arriver à ce résultat.

Au demeurant, les discriminations n'existent pas que dans les salaires. Les femmes sont victimes de discriminations beaucoup plus subtiles ; c'est ainsi que, dans la plupart des grandes entreprises, le pourcentage de femmes dans les cadres est inférieur à 10 p. 100. Quant aux ouvriers, à qualification égale, leurs rémunérations peuvent varier de un à deux selon qu'ils travaillent à Paris ou en province, dans le textile ou dans l'électronique.

Enfin, il faut améliorer la connaissance des revenus des professions non salariées, libérales, artisanales ou commerciales, si l'on veut parvenir à la justice sociale et fiscale. Il faut aussi débusquer les plus-values en capital, plus-values mobilières ou plus-values dues à la spéculation foncière. Nous aurons l'occasion d'en reparler.

Mais c'est le système capitaliste lui-même, dans lequel l'objectif essentiel est de s'enrichir personnellement à tout prix et par n'importe quel moyen, qui, dans une large mesure, est mis en accusation par les chiffres que j'ai cités et le bilan que j'ai dressé. Ce ne sont pas des réformes feutrées, dont nous ne sommes même pas sûrs qu'elles seront appliquées et au sujet desquelles il est à prévoir que vous rencontrerez d'énormes difficultés — à cet égard, le rapport Ripert est déjà très en retrait sur le rapport Méraud — qui permettront d'atteindre l'objectif visé.

En conclusion, je dirai que rarement un Plan aura été présenté, même dans ses options, de façon aussi vague, aussi neutre, sans choix ni souci de priorités. Nous espérons que, l'an prochain, après avoir procédé à une concertation publique, plus étendue et plus approfondie, après avoir chiffré les priorités essentielles et pris l'engagement de les financer sans inflation, le Gouvernement nous soumettra un texte beaucoup plus élaboré, beaucoup plus concret et beaucoup plus précis. Nous ne trouvons dans celui qui nous est soumis ni la définition d'une stratégie de développement industriel ni celle d'une politique de moindre dépendance à l'égard de l'étranger, ni une redistribution précise et volontaire des pouvoirs entre le niveau national et le niveau local, ni la prise en compte prioritaire du qualitatif. Tel qu'il est, il ne nous paraît pas susceptible de mobiliser l'opinion sans laquelle, en définitive, vous ne ferez rien.

Pour atteindre tout à la fois plus de justice, l'élévation du niveau de vie, l'amélioration du cadre et de la qualité de la vie, en d'autres termes une société telle que vous l'esquissiez mais sans en garantir la réalité, une société plus juste, une société plus humaine, c'est manifestement un tout autre Plan qui serait nécessaire, infiniment plus précis et, celui-là, infiniment plus volontaire. (Applaudissements sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche et des communistes.)

M. le président. La parole est à M. Charles Bignon.

M. Charles Bignon. Mesdames, messieurs, dans l'introduction du rapport sur les orientations préliminaires au VII^e Plan, le Gouvernement a placé une constatation que je tiens, à mon tour, à faire figurer en exergue de mon propos :

« La crise à laquelle nous nous trouvons confrontés ne peut être interprétée comme une simple péripétie après laquelle nous pourrions revenir au mode de développement que nous avons choisi dans le passé. »

La plupart des économistes le reconnaissent, qu'ils soient libéraux ou socialistes.

Vous vous efforcez dans la suite de l'introduction, monsieur le ministre de l'économie et des finances, de donner à cette remarque si importante un commencement d'explication. Mais j'avoue que je n'ai pas lu, dans la suite des documents, les développements au cours desquels seraient dégagées les solutions nouvelles et originales qu'il importerait de proposer au pays. Au contraire, il m'a semblé que vos orientations se méfiaient du pouvoir maléfique qui pourrait résulter d'une analyse en profondeur, des conséquences de la crise de structure.

Pouvons-nous, en effet, nous contenter de reprendre ce propos : « rétablir les conditions d'une croissance mieux équilibrée » ? Et est-il suffisant d'affirmer que la réalisation des changements s'effectuera dans une période incertaine qui appelle une nouvelle conception du Plan ?

Si vous souhaitez simplement proposer une présentation du Plan différente, plus vague, votre rapport d'orientation répond pleinement à cet objectif : mais pour moi, une nouvelle conception du Plan exige une politique volontariste que je ne retrouve pas suffisamment et qui me fait, à moi aussi, après le rapporteur général de la commission des finances, regretter que n'aient pas été retenues les idées de ceux qui voulaient un Plan intérimaire de deux ou trois ans. Celui-ci aurait permis une réflexion et une action qui ne peuvent être improvisées.

Je voudrais néanmoins participer de façon positive à la réflexion de ceux qui veulent apporter leur concours au Gouvernement en cherchant dans un secteur donné — celui de l'emploi — s'il est possible de définir une stratégie et ensuite de choisir la meilleure tactique.

En matière d'emploi, votre stratégie demeure la plus classique du monde et la tactique qui en découle figure tout naturellement dans les manuels d'économie à l'usage des étudiants.

Vous nous proposez quatre grandes orientations dont la première « consiste à assurer les conditions économiques du plein emploi, du progrès social et de notre liberté de décision ». Cette première orientation, au sujet de laquelle j'ai déposé un amendement, est à égalité avec les trois autres qui sont l'amélioration de la qualité de la vie, la réduction des inégalités, et la meilleure répartition des responsabilités.

Cela pourrait être l'éthique d'une société libérale avancée si elle était placée dans un monde en paix et assurée d'une croissance continue. Mais vous avez affirmé vous-même, monsieur le ministre, qu'il n'était plus question de revenir au mode de développement que nous avons connu dans le passé. Et le monde de la période 1976-1980 n'est-il pas dangereux, troublé, incertain ? Alors, comment n'en tenez-vous pas suffisamment compte dans vos orientations ?

En face d'une crise structurelle, notre orientation vers le plein emploi ne permet plus une action stratégique, corollaire de meilleures conditions économiques. Mais, pour moi, le plein emploi est le théorème qu'il faut résoudre avant d'étudier le progrès social, la réduction des inégalités et, bien sûr, la qualité de la vie. La première orientation du Plan devrait donc consister à définir une stratégie du plein emploi qui « décroche » l'emploi des variations de la croissance.

Le VII^e Plan devrait être celui du droit au travail déjà proclamé par le président Edgar Faure à Lille d'abord, puis à Poitiers devant la convention pour un nouveau contrat social.

Notre majorité porte une grande responsabilité en la matière, puisque l'opposition a oublié jusqu'à présent de traiter sérieusement de ce problème fondamental qu'elle n'aborde même pas dans son immuable programme commun, ce credo qu'elle continue à chanter toujours aussi faux lors de chaque office politique.

Je n'ai trouvé dans le programme commun qu'une pauvre solution qui consiste à empêcher les licenciements quels qu'en soient les motifs. C'est l'application du fameux système qui consiste à arrêter la montre pour ne pas savoir l'heure et c'est aussi de cette façon qu'on est toujours en retard au rendez-vous de l'histoire. (Murmures sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche et des communistes.)

M. Louis Baillot. Vous portez des lunettes déformantes !

M. Charles Bignon. C'est pourtant la triste vérité !

Pour nous, élus de la majorité, il n'est pas suffisant de constater la carence de l'opposition, il n'est pas suffisant de déplorer la crise, il n'est pas suffisant non plus de prendre une série de mesures pour pallier les difficultés du moment.

Bien entendu, j'approuve les mesures annoncées par M. le Premier ministre, notamment en ce qui concerne les jeunes et la retraite. Mais cela ne résout pas notre problème stratégique du Plan car, dans notre pays, le droit au travail est encore lié au nombre et à la qualité des diplômes. Plus on a de parchemins et de titres, plus on a vocation à un poste de travail. Tout naturellement, le corollaire est de traiter le sous-emploi comme une conséquence du manque de qualification.

Bien sûr, le Gouvernement a raison de dénoncer l'insuffisance de la formation professionnelle et de faire un gros effort à ce sujet. Mais, si tous les Français avaient à ce jour une licence et un C. A. P., aurait-on vraiment résolu le droit au travail ?

Il faut renverser cette idée reçue et avoir le courage de proclamer que dans une société moderne et démocratique le droit au travail est plus important pour l'O. S. que pour l'agrégué, pour l'ouvrier manuel que pour l'intellectuel.

Une société juste doit d'abord assurer un emploi aux catégories les moins favorisées, à ceux à qui la naissance ou la société n'a pas laissé de véritable choix, qui ne devraient pas être victimes d'un monde auquel ils ne participent pas totalement, mais qui sont eux-mêmes victimes d'une certaine aliénation.

Pour définir notre stratégie, il nous faut donc rechercher les moyens que nous allons employer et d'abord examiner si les conditions économiques proposées dans le VII^e Plan sont suffisantes.

J'ai lu avec attention les travaux de la commission de la croissance, de l'emploi et du financement. Comment ne pas être déçu par un tel mélange de genres — l'emploi, au milieu de la croissance et du financement ? Il est clair, monsieur le ministre, que les travaux du groupe constitué sur les perspectives de la politique de l'emploi, qui ont été publiés en simple annexe, auraient dû, au contraire, servir de base à votre orientation.

Mais, comme celle-ci n'est pas une politique volontariste du plein emploi, vous vous bornez à rechercher les meilleures conditions économiques possibles, même si elles ne résolvent pas le problème du droit au travail.

Les rapports sont fondés — et M. Chaban-Delmas l'a souligné très clairement tout à l'heure — sur un postulat économique qui est réaffirmé le plus souvent possible pour lui donner plus de force. Ce postulat est le suivant : le plus fort taux de croissance possible est le meilleur. Certes, cet hommage rendu aux théories de Beveridge est respectable, mais ne croyez-vous pas qu'il est quelque peu démodé ?

Je sais que dans notre pays ceux qui ne sont pas des fanatiques de la croissance à tout prix sont volontiers traités d'utopistes ou de gauchistes, mais j'accepte dans ce cas d'être qualifié de la sorte, car il faut trouver autre chose et sortir des sentiers battus, puisque ceux-ci conduisent à une impasse.

Vos rapports se contentent d'étudier deux projections sur 1980 et, dans les deux cas, le taux de croissance le plus élevé aboutit au maintien d'un chômage de 600 000 à 1 200 000 travailleurs. Puisque même ces hypothèses optimistes ne permettent pas de résoudre le chômage, que se passera-t-il si la conjoncture mondiale nous conduit à connaître une croissance zéro pendant une partie de l'application du VII^e Plan ? Ce serait alors le désastre de l'emploi et il ne suffit pas de l'écartier par un acte de foi.

Je vous ai reproché de mêler croissance, emploi et financement. Je me suis efforcé de vous démontrer que l'on ne pouvait plus lier croissance et emploi. Je vais maintenant rechercher si vos orientations définissent clairement les nouvelles places respectives du capital et de l'emploi.

Bien sûr, le chapitre V du rapport de la commission Croissance, emploi et financement s'efforce de poser la question, mais ce document est dominé par la crainte de l'inflation. Or, ne

pensez-vous pas que là aussi il y a quelque chose de nouveau par rapport aux théories classiques ? Ce n'est plus d'inflation que le monde occidental est menacé, mais de « stagflation », c'est-à-dire à la fois de hausse des prix et de chômage. Telle est, malheureusement, la situation actuelle.

Ce cercle vicieux ne provient-il pas en grande partie du fait que, jusqu'à présent, le capital a été utilisé pour améliorer la productivité des entreprises en supprimant des emplois ?

Grâce au capital, on a construit des machines qui étaient en fait des instruments d'accumulation de capitaux toujours plus importants en vue de supprimer à terme des emplois pour les travailleurs. Nos investissements ont été orientés dans ce sens, et cela était justifié à une époque où il fallait, dans une société de consommation, moderniser les entreprises, développer les secteurs tertiaires et veiller à la qualité de la vie.

Il fallait également supprimer des emplois puisque notre pays était importateur de travailleurs et que plus de deux millions de ceux-ci sont des étrangers.

L'inflation, enfin, permettait de rembourser un capital diminué et d'effectuer un prélèvement sur l'épargne au profit de l'entrepreneur, réduisant ainsi le coût réel de l'investissement.

Enfin, les charges salariales, toujours accrues, rendaient plus profitable pour l'entrepreneur l'investissement en capital-machine.

Ces problèmes ont été « salués » dans les chapitres III et V du rapport Croissance, emploi et financement, mais je ne crois vraiment pas qu'ils aboutissent à des conclusions suffisamment positives.

En effet, vous vous bornez à souhaiter que « dans la préparation proprement dite du VII^e Plan, une étude nouvelle et approfondie soit faite de l'investissement considéré dans ses rapports avec l'emploi ». Même si est ajoutée une considération nébuleuse sur « l'intensité capitaliste souhaitable de la croissance », nous sommes en réalité au cœur d'une question qui devrait dominer le débat du Plan car elle conditionne à la fois notre politique d'équipement public et privé et nos choix en matière d'importation et d'exportation.

Le déséquilibre monétaire international, monsieur le ministre de l'économie et des finances, risque de se poursuivre. Les balances des pays producteurs sont déséquilibrées par la redistribution mondiale des richesses et la « stagflation » dont c'est l'une des causes.

Vous allez naturellement continuer à rechercher des mesures concrètes. Mais pensez-vous vraiment que la seule volonté de la France soit capable de faire des miracles économiques internationaux ?

Il faut donc trouver autre chose. C'est cela le vrai changement et c'est le contraire même du laxisme auquel certains voudraient l'identifier.

Moins le taux de croissance sera élevé et plus la qualité de la croissance devra être différente, étant entendu qu'il doit y avoir une prise de conscience nationale des choix à opérer. Vous avez eu la volonté de proposer le choix nucléaire en matière d'énergie. Mais où trouve-t-on cette volonté de ne pas subir l'événement en ce qui concerne l'emploi ?

Permettez-moi une comparaison. Vous avez déclaré qu'il fallait, dans la prochaine décennie, consommer un certain nombre de tonnes d'équivalent charbon pour la satisfaction de nos besoins énergétiques, économies comprises.

Qu'attendez-vous pour préparer le Plan de l'emploi et assurer la mise en place des milliers d'heures nécessaires pour garantir aux travailleurs un emploi ?

Il n'y a pas de politique sociale sans dignité et il n'y a pas d'amélioration de la qualité de la vie pour presque tous lorsque quelques-uns n'ont pas le strict nécessaire, c'est-à-dire du travail.

La troisième partie de votre rapport précise la procédure du futur Plan. Je vous ai déjà indiqué que je souhaitais que la première orientation consiste à définir une stratégie du plein emploi qui « décroche » celui-ci des variations de la croissance.

J'ai critiqué vos propres orientations, mais il est encore possible, grâce à ce débat préliminaire qui constitue une procédure heureuse, de déterminer les objectifs et d'élaborer des programmes d'action, c'est-à-dire une meilleure tactique.

Je demande donc que le Gouvernement transforme sa réflexion et la centre autour de l'idée des besoins en heures-travail à affiner par décompositions successives.

Si nous connaissons le nombre des travailleurs disponibles dans le pays, qu'ils soient Français ou immigrés, nous avons également à examiner l'évolution de la situation, pour les années du Plan, des jeunes, des retraités, des mutants, des femmes, etc.

C'est dans cette situation que nous sommes placés et derrière toutes ces études il y a chacun des visages humains qui donnent à notre recherche un prix particulier.

Il vous faut des tonnes d'équivalent charbon et vous êtes disposés à demander à la nation un effort, mais la chaleur du travail humain ne vaut-elle pas cent fois plus ?

En face de ce potentiel d'énergie disponible, que pouvez-vous placer ? Bien sûr, d'abord tout ce qui existe comme emplois actuels, mais avec la volonté de faire subir à ceux-ci un examen critique.

Il est certain que nombre d'emplois devront disparaître si la qualité de la croissance évolue, et il faut regarder la réalité en face pour éviter que ces transformations ne soient effectuées à chaud, avec la brutalité de lois économiques partiellement détériorées.

Mais un autre examen doit aussi être considéré comme un objectif prioritaire et un instrument tactique de choix. C'est l'étude des emplois à pourvoir dans les services publics notamment, et aussi chez de nombreux entrepreneurs privés. Des emplois ne sont pas occupés, par exemple dans les hôpitaux ou chez les artisans. Pourquoi ?

Je pourrais vous donner de nombreux autres exemples, mais pour moi l'argument le plus important est l'appel massif qui a été fait, pour certaines catégories d'emplois, aux travailleurs immigrés, notamment dans les travaux publics et certains services municipaux. Pourquoi ?

Ce n'est pas se montrer raciste que de poser cette question, car le VII^e Plan ne doit avoir en aucun cas pour but d'éliminer les travailleurs étrangers qui nous ont apporté leur concours. Il doit, au contraire, nous aider à rechercher pourquoi leur apport a été largement dû au refus de certains emplois par nos propres travailleurs.

Ce déficit catégoriel prouve que tous ces postes sont mal rémunérés et que leur pénibilité est trop grande. (*Applaudissements sur plusieurs bancs de l'union des démocrates pour la République.*)

M. Jacques Chaban-Delmas et André Fanton. Très bien !

M. Charles Bignon. Nombre d'études ont déjà été faites en France et à l'étranger. Il faut les utiliser davantage, en cherchant le coût véritable du service rendu et en cessant de le sous-évaluer, sous prétexte que les travailleurs immigrés acceptent n'importe quelle rémunération, simplement parce qu'elle est supérieure à celle qu'ils recevraient dans leur pays d'origine.

Après un examen détaillé de toutes les causes permanentes de non-crédation d'emplois, vous pourrez commencer l'étude des remèdes.

Je citerai encore une fois le président Edgar Faure et ses neuf directives — deux nationales et sept régionales.

Notre président veut en effet régionaliser la politique du droit au travail, le nouveau « plein emploi ». Je ne peux que me rallier entièrement à ses propositions si constructives, en souhaitant qu'elles soient largement retenues dans les objectifs du Plan.

Je reprendrai moi-même, en les précisant, plusieurs des idées du président Edgar Faure. Elles s'orientent dans trois directions.

D'abord, il convient de rechercher comment il serait possible de supprimer la pénibilité des postes rejetés. La réponse à cette question englobe la réduction de la durée du travail, qui ne devrait pas forcément être uniforme, on l'a déjà souligné, mais profiter à ceux qui en ont le plus besoin. Elle englobe également l'abaissement de l'âge de la retraite, la transformation des cadences. De ces questions, d'autres que moi ont parlé dans ce débat mais, pour ma part, je voulais les situer dans l'éclairage du droit au travail.

Quant aux deux autres directions, la puissance publique possède à leur égard des moyens déterminants.

Je ne vous parlerai pas longuement des charges sociales, toujours ajoutées aux salaires directs des travailleurs, mais je me demande si votre politique ne devrait pas être révisée en tenant compte du fait que les charges sociales avaient été facturées à l'employeur sur la base des salaires dans un contexte de pénurie de travailleurs et d'emplois. Elles ont ainsi contribué à donner une prime aux investissements anti-main-d'œuvre. Le moment n'est-il pas venu, comme le Parlement le réclame depuis un certain temps déjà, de réviser cette approche, notamment pour le bâtiment et l'artisanat ?

Enfin, la troisième et dernière direction, où vous jouez aussi un rôle déterminant, est celle des financements. Ce terme général englobe la fiscalité qui prélève et redistribue et les utilisations de capitaux publics ou privés.

Allez-vous procéder à un nouvel examen des conséquences de votre fiscalité directe ou indirecte sur l'emploi ?

Allez-vous procéder à un réexamen des modalités de financement des investissements publics ou privés et des taux d'intérêts afin de privilégier la création d'emplois ?

Je voudrais voir figurer dans le VII^e Plan l'objectif d'une aide réelle aux artisans, aux prestataires de services. Une telle volonté peut être d'autant plus délibérée qu'elle a l'avantage de coûter un minimum de tonnes d'équivalent charbon.

Vous avez parlé de la revalorisation du travail manuel, ce que j'approuve tout à fait, mais il n'est pas suffisant d'en parler. Cette revalorisation doit s'accompagner de responsabilités nouvelles données à vos agences d'emploi. Celles-ci ne peuvent plus se contenter de chercher à adapter l'offre à la demande, elles doivent devenir de véritables services de recherche qui permettent d'établir, non seulement des procès-verbaux, mais aussi des prévisions et ensuite des décisions politiques.

N'est-il pas paradoxal que ce soient les régions créées par la loi de juillet 1972, avec leurs moyens financiers restreints, qui ont été les premières à créer ces observatoires de l'emploi qui s'avèrent aujourd'hui indispensables ?

Quelle multiplication de puissance se produirait si l'Etat coordonnait son action avec celle des régions et si chaque bassin de l'emploi agissait de façon aussi diversifiée que possible ! Il faut pratiquer cette diversification, non seulement sur le plan des moyens, mais aussi sur celui des zones géographiques. Cette régionalisation, sur laquelle a tant insisté le président Edgar Faure, devrait également servir de cadre à la participation des représentants des travailleurs et des professionnels à la transformation de la politique de l'emploi. Il ne faut plus que cette action froide et résolue soit menée à partir des bureaux parisiens. Vous devez appeler, davantage encore que vous ne l'avez proposé vous-même, à une concertation et à une discussion très large sur un sujet qui est plus vaste que celui de la réforme de l'entreprise. Lorsque l'on a le désir de virer de bord en période de tempête, il faut que tout l'équipage ait la ferme résolution de sauver le navire.

Bien entendu, au terme de ce débat d'orientation, je vous offre mon concours et mon soutien en tant que membre de la majorité. Et comme il s'agit d'un choix politique, c'est à une citation politique du Premier ministre que je vais me référer.

Parlant à Paris, le 23 février dernier, devant le conseil national de l'union des démocrates pour la République, M. Chirac a eu l'heureuse formule suivante : « Nous ne fixerons pas bureaucratiquement les normes du bonheur des hommes. Nous pensons que, dans le bouleversement des traditions, des habitudes de pensée, des comportements sociaux, le seul moyen pour un peuple de vivre et de s'affirmer est d'avoir confiance en soi-même. Fixer des objectifs, c'est choisir son destin. »

Et M. Chirac avait dit, quelques instants auparavant : « Mieux vaut se fixer les objectifs précis, qu'on peut atteindre dans un délai donné, plutôt que de rêver à de grands mots sans contenu concret. »

Ces objectifs vont être ceux du VII^e Plan et il sera bien difficile de les modifier lorsqu'ils auront été décomposés dans les différents départements ministériels.

Le moment est donc venu de définir cette orientation stratégique qui doit dominer notre discussion.

Elaborer la stratégie de l'emploi, dérocher celui-ci de la croissance, placer croissance et financement au service de l'emploi : voilà une nouvelle stratégie à faire ratifier par le Parlement et le pays.

Alors, le VII^e Plan, élaboré dans la tempête, portera le nom qui devrait lui convenir : celui de redéploiement de l'économie au service du droit au travail et de la dignité de l'homme. *(Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes, et des démocrates sociaux.)*

M. le président. La parole est à M. Chambaz.

M. Jacques Chambaz. Mesdames, messieurs, le rapport de la commission sur les inégalités sociales reconnaît aujourd'hui ce que vous vous êtes efforcés de nier pendant des années, messieurs les ministres : dans tous les domaines de la vie règnent des inégalités diverses, cumulées, « transmissibles », c'est-à-dire d'origine sociale.

C'est vrai de l'enseignement et de la formation, des loisirs et de la culture, de la maladie, de la vieillesse et de la mort.

Mais il faudrait dire plus : aux inégalités dont sont victimes des millions de travailleurs qui connaissent aujourd'hui un sort de plus en plus intolérable, s'ajoutent les difficultés qui assaillent l'ensemble de ceux qui produisent les richesses matérielles

et intellectuelles du pays. C'est sans doute pourquoi, comme M. Chirac l'a répété avant-hier, le VII^e Plan aurait comme objectifs prioritaires, et de lutter contre les inégalités, et « d'assurer le mieux-vivre des Français, le cadre de leur vie matérielle comme leur épanouissement individuel et collectif ».

Qui ne souscritait à de tels objectifs ?

La question décisive est de savoir si telle est bien la réalité et comment les orientations du VII^e Plan, recueil de déclarations générales, entendent adapter ce qu'il appelle les services collectifs, c'est-à-dire l'éducation et la formation, mais aussi les activités sportives et socio-éducatives et, pour reprendre sa terminologie, les activités culturelles. Faut-il penser à ce propos que c'est à une simple « activité culturelle » que le Gouvernement réduit la création artistique ou littéraire et la recherche scientifique ?

Une première remarque s'impose : le VII^e Plan sera un plan d'austérité aggravée. La priorité réelle demeure le redéploiement de l'économie en faveur de l'exportation, donc au profit de la nouvelle féodalité qui écrase le pays, et la compression de la consommation intérieure, donc celle des crédits consacrés aux dépenses sociales et culturelles.

Telles sont les réalités que la commission sur les inégalités sociales appelle à « regarder en face » et qui se retrouvent dans tous les documents.

Accepter le rapport sur l'orientation préliminaire du VII^e Plan, c'est donc admettre l'aggravation de la pénurie qui frappe dès aujourd'hui l'enseignement et la recherche scientifique, la création artistique et littéraire, les activités physiques et sportives, la santé.

Certes, les moyens matériels ne suffisent pas à définir une politique sociale et culturelle réellement adaptée à notre temps, mais ils en sont l'une des dimensions essentielles. Les refuser, c'est tout à la fois accentuer l'inégalité sociale dont les masses populaires sont victimes et aggraver les difficultés croissantes que connaissent les intellectuels des diverses disciplines.

Le VII^e Plan n'est que la projection de la politique actuelle poursuivie — projection adaptée à l'aggravation de la crise. Il implique l'accentuation des inégalités et la mise en cause du mouvement de la culture.

Un exemple : les problèmes de la condition féminine.

Le rapport sur les inégalités sociales atteint un véritable sommet : « La mixité dans les établissements scolaires du premier degré ou la modification de certaines images sociales données dans les manuels scolaires sont le type même des mesures qui, pour un coût quasi inexistant, peuvent à long terme réduire fondamentalement les inégalités de statut social entre hommes et femmes ». On ne sait ce qui l'emporte ici de l'inconscience ou du cynisme !

Aussi bien les documents préparatoires mettent-ils l'accent sur la qualité en l'opposant à la quantité. Pour la première fois aucune précision n'est fournie ni quant à l'exécution des objectifs du VI^e Plan ni sur l'estimation des besoins auxquels prétend répondre le VII^e.

Comment, dans ces conditions, prétendre assurer l'épanouissement individuel des Français ?

Les débuts de la révolution scientifique et technique, le mouvement pour le progrès à l'œuvre dans le monde, tout appelle aujourd'hui un développement de la culture, un enrichissement sans précédent de l'horizon de tous et de chacun, de chaque travailleur, de chaque citoyen, donc un épanouissement de leur personnalité.

La jeunesse, particulièrement sensible à cette donnée contemporaine, ressent de plus en plus la contradiction entre ses aspirations et les contraintes de la société dans laquelle elle vit. Cela est vrai pour les jeunes, victimes de la sélection sociale devant l'enseignement, chômeurs avant d'avoir travaillé, entrant dans la vie sans formation professionnelle, soumis dans les entreprises à une exploitation châtée pour des salaires très bas et vite rognés par l'inflation.

C'est il est faux de prétendre, comme il est de mode aujourd'hui et comme l'a encore affirmé M. le Premier ministre avant-hier, que les jeunes ne vont plus à l'usine ou ne veulent plus travailler.

Dans l'industrie, près de un salarié sur deux a moins de trente ans. La revalorisation du travail manuel, dont vous parlez tant, mais dont vous ne parlez plus quand il s'agit de dresser l'opinion contre les revendications légitimes des O. S. et des ouvriers de Renault, n'est qu'une tentative de faire accepter par les jeunes, comme par l'ensemble de la classe ouvrière, la surexploitation et le côté parcellaire du travail, tels que les développe la production capitaliste.

Les jeunes des C. E. T. et des lycées, continuellement confrontés à l'adaptation des structures et du contenu de l'enseignement, les étudiants, incertains et de pouvoir continuer leurs études, et, s'ils y parviennent, de trouver un emploi correspondant à leur qualification, connaissent eux aussi cette contradiction entre leurs aspirations et leur condition.

Aussi le chômage des jeunes, s'il est particulièrement grave, a-t-il les mêmes sources que le chômage total ou partiel qui frappe aujourd'hui des centaines de milliers de travailleurs et auquel n'échappent pas les travailleurs intellectuels.

Et ce chômage ne saurait s'expliquer par une formation générale de contenu trop élevé, ainsi que l'a déclaré M. le Premier ministre avant-hier, par rapport à la qualification des emplois disponibles; il ne peut résulter que de l'incapacité du système, de votre système, à assurer le plein emploi et à répondre aux nécessités d'une éducation et d'une formation correspondant aux besoins de notre temps.

Les adaptations successives auxquelles vous avez procédé n'ont pu remédier à l'adaptation du système scolaire parce qu'elles ont été dominées par le souci de répondre de plus en plus étroitement aux besoins du grand capital. Aujourd'hui, l'aggravation de la crise nécessite de nouvelles adaptations permettant de suivre le flux des besoins de main-d'œuvre et de chômeurs qu'exigent le redéploiement de l'économie et la crise.

Hier, l'opération « formation Granet » devait toucher 100 000 jeunes; en réalité, elle n'en aura concerné que de 4 000 à 5 000.

Aujourd'hui, sous la pression des luttes et de l'événement, vous improvisez des mesures; mais ce n'est pas pour donner à la jeunesse une formation réelle; vous agissez par crainte, avec fébrilité, sans perspective d'avenir.

Le projet Giscard-Haby ou plutôt, comme M. le ministre de l'éducation l'a déclaré ce matin devant la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, le projet « Giscard » de modernisation de l'enseignement pourrait — s'il en était besoin — confirmer ce jugement, dominé qu'il est par la volonté d'adapter le système scolaire aux nécessités économiques et idéologiques du grand capital.

Et comment en serait-il autrement ?

Vous en êtes à tenter de reprendre, au compte de votre politique, les conceptions d'une école libératrice en elle-même ou d'une école émancipée. Certains passages des documents préparatoires évoquent même certains thèmes à la mode auxquels Ivan Illych s'efforce de donner cohérence, telle l'opposition entre sensibilité et connaissance, telle encore la mise en cause de l'école ou de la médecine.

En fait, ni le système scolaire ni la médecine ne sauraient être indépendants du système social. A société inégalitaire, école inégalitaire, médecine inégalitaire.

N'est-il pas significatif que vous remplacez la notion de service public par celle de service collectif ?

En fait, et dans tous les domaines de l'éducation, de la formation, de la culture, la politique suivie aboutit à ériger en principe la parcellisation et la mutilation de la formation, à opposer des aspects complémentaires de la culture et de l'éducation. C'est bien pourquoi une telle politique ne saurait apporter aux Français « plus de responsabilités ».

Ainsi, les travaux préparatoires traitent de l'information. On aurait pu attendre une appréciation de la manière dont les grands moyens d'information — télévision et radio — pourraient contribuer à l'organisation d'un débat démocratique à l'échelle du pays, sur toutes les grandes questions, y compris celle du Plan : être au service d'une politique de formation permanente, de culture, de loisirs; permettre, par des créations originales, d'enrichir le patrimoine culturel d'œuvres fortes et diverses; bref, on aurait pu faire une critique de la situation à laquelle la loi de juillet 1974 a conduit la télévision.

Ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Jugeant sans doute insuffisante l'entreprise de mise en condition de l'opinion, ce à quoi tend de plus en plus à se réduire la télévision, le rapport suggère que les travailleurs sociaux et les animateurs soient les porteurs d'une formation telle que vous la concevez.

Et comment en serait-il autrement alors que les citoyens, à tous les niveaux et dans tous les domaines, sont de plus en plus écartés de toute participation réelle et que vous ne parlez tant de concertation que pour mieux la refuser dans la vie ?

Un régime en difficulté est nécessairement contraint de mettre en cause la démocratie. Le descriptif du projet Giscard-Haby, du projet Giscard — pardonnez-moi ! — n'appelle-t-il

pas l'école à « assurer une formation dans un champ limité qui... laisse à l'écart tous les domaines controversés des connaissances et des modes de pensée » et, dans le même temps, à « abandonner toute fausse neutralité », car la « portée des enjeux sociaux politiques, spirituels offerts au comportement des individus, aux décisions familiales, aux bulletins des électeurs est devenue redoutablement lourde » ?

Depuis le mois de février, nous martelons cette indication que contient le descriptif sans obtenir du Gouvernement la moindre réponse sur sa volonté de faire de l'école, plus encore qu'aujourd'hui, une école de conditionnement au service d'un régime qui se meurt.

Voilà votre conception de la formation civique qui trouve, par ailleurs, son expression dans le rôle que le Plan prétend attribuer à ce qu'il appelle la « vie associative » qui se réduit à la gestion, serait-elle « associative », de la pénurie, à une gestion dont les documents soulignent, par ailleurs, qu'elle a l'avantage d'être peu coûteuse.

Quant aux finalités culturelles, le président directeur général de T.F. 1 les définissait récemment ainsi : « l'évasion » est une nécessité pour la société capitaliste sans laquelle se « réaliserait mal l'intégration des individus peu favorisés économiquement », c'est-à-dire la « grande majorité des individus qui est privée de satisfactions et de gratifications matérielles, de sorte que, dans une telle situation, un système de satisfactions compensatoires se trouve réalisé par l'identification avec les vedettes et par l'évasion... ».

Mise en condition et supplément d'âme, tels sont les deux versants de votre humanisme.

Ce n'est pas du VII^e Plan, à l'image de votre régime et de la crise qui le frappe, que les Françaises et les Français peuvent attendre réponse à leurs aspirations.

Cette réponse, elle est dans la politique scolaire, universitaire, scientifique, bref, sociale et culturelle que nous avons élaborée, dans une politique fondée sur la reconnaissance de la convergence d'intérêts entre les masses populaires et les intellectuels et sur la pleine reconnaissance des conditions capables d'assurer l'élévation du niveau culturel de la nation et de répondre aux nécessités du mouvement de la création et de la recherche dans la confrontation des œuvres et des travaux, donc dans la liberté.

C'est cette reconnaissance qui donne une part de son caractère novateur à la Déclaration des libertés que nous soumettons à la discussion, car la liberté, en France, n'en déplaît à M. le Premier ministre, se conjugue de plus en plus au futur.

Le rapport sur les inégalités sociales le reconnaît implicitement : en l'an I du pouvoir giscardien « la liberté effective de chacun dans la vie sociale » n'existe pas puisqu'il fixe au VII^e Plan, mais en vain, la mission de l'assurer. Dont acte !

Le moyen de permettre à tous et à chacun — dans la liberté — l'éducation, la formation, la participation active à l'ensemble de la vie sociale dans toutes ses dimensions, donc d'assurer l'épanouissement de la personnalité, réside dans la mise en œuvre des changements démocratiques pour lesquels s'est déjà prononcé un Français sur deux. Et pour en rapprocher l'heure, il n'est pas d'autre chemin que la lutte. (Applaudissements sur les bancs des communistes et des socialistes et radicaux de gauche.)

M. le président. La suite de la discussion est renvoyée à la prochaine séance.

— 5 —

ORDRE DU JOUR

M. le président. Ce soir, à vingt et une heures trente, deuxième séance publique :

Suite de la discussion du projet de loi n° 1685, portant approbation d'un rapport sur l'orientation préliminaire du VII^e Plan (rapport n° 1687 de M. Maurice Papon, rapporteur général, au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan; avis n° 1693 de M. Fouchier au nom de la commission de la production et des échanges).

La séance est levée.

(La séance est levée à dix-neuf heures trente.)

Le Directeur du service du compte rendu sténographique de l'Assemblée nationale,

JACQUES RAYMOND TEMIN.

